

# La cour secrète de Pierre Trudeau

"Je m'étais laissé convaincre beaucoup trop facilement à accepter mon premier rendez-vous avec Pierre Trudeau", révèle Margaret dans la seconde partie de ses mémoires, dont LE SOLEIL publie aujourd'hui d'autres extraits. Margaret raconte dans les moindres détails ce premier rendez-vous avec le premier ministre, la demande en mariage de Pierre et la nuit tragique d'octobre 1970 qui devait "nous unir davantage, avant notre mariage à Vancouver, le 4 mars 1971".

page A-11



Pierre et Margaret Trudeau en vacances à Saint-Pierre-et-Miquelon, au début de leur mariage.

# Margaret ne pourrait voir le prince Charles

LONDRES (PC) — Le quotidien à sensation The Sun, de Londres, prétend que Mme Margaret Trudeau "a été officiellement exclue de toute rencontre avec le prince Charles" durant la visite de ce dernier au Canada.

Le prince héritier de Grande-Bretagne est arrivé à Victoria diman-

che dernier, pour une visite d'une semaine au Canada.

Dans un reportage de Vancouver The Sun affirme que "Margaret, maintenant de retour avec Pierre, doit amorcer une tournée à travers le Canada pour faire la publicité de son livre."

(Suite à la page A2, 2e col.)

RAYMOND  
**Lemay** O.O.D.  
Opticien d'ordonnances  
Centre Laennec 525-4774  
Centre Mailloux 661-6552

# LE SOLEIL

90 PAGES 6 CAHIERS

QUEBEC, MARDI 3 AVRIL 1979

83e ANNEE, No 83 PRIX 25¢

RAYMOND  
**Lemay**  
LUNETTES

mardi



Joe Clark alors qu'il visitait hier, un chantier maritime à Halifax.

## Begin au Caire

Le premier ministre israélien a reçu un accueil purement protocolaire au Caire. La froideur de la réception est due à l'amertume nourrie par les deux pays après seize mois de négociations.

page A-20

## Editorial

Monique Payeur estime le moment venu pour les Québécois d'amorcer une réflexion collective profonde sur les risques de l'énergie nucléaire, face au destin tragique des citoyens de Middletown.

page A-4

## La Bretagne un dépotoir?

La Bretagne serait-elle devenue la poubelle de la France? Louise Boisvert, une Québécoise qui vit actuellement en Bretagne, analyse la situation à la lumière des manifestations qui ont eu lieu dans cette région.

page A-5

## La lutte continue aux Postes

Jean-Claude Parrot, du Syndicat des postiers, est dépité du rapport Tremblay qui donne raison au gouvernement sur bien des questions.

page A-22

## Fonctionnaires: ça avance

L'écart n'est plus que de \$5 millions entre les offres patronales et syndicales, chez les fonctionnaires québécois.

page A-3

## Bernier veut rester à Québec

Le gros joueur de centre des Nordiques dit que s'il a le choix il préférera Québec à Los Angeles.

page D-1

## Pelletier dévoile l'échéancier

Le Colisée agrandi sera prêt au mois de décembre 1980.

page D-2

## sommaire

Annonces classées	D-11 à D-27
Arts et lettres	B-4 à B-7
Bandes dessinées	D-28
Bridge	D-26
Carières et professions	A-14
Consommation	A-12
Décès	D-29
Economie-finances	D-6 à D-10
Feuilleton	D-25
Horoscope	D-27
Information régionale	B-2 et B-3
Monde	A-20, D-27 à D-29
Mot mystère	D-13
Mots croisés	D-14
Où aller à Québec	B-7
Patron	D-24
Sport	D-1 à D-5
Télévision	B-6

## La campagne électorale

Trudeau ne veut rien céder aux provinces, même pour ce qui est de la culture et des communications. Jean Chrétien s'en prend aux promesses de Joe Clark, qui ignore pour sa part comment coûteront ces fameuses promesses. Ed Broadbent rêve de faire revivre la marine marchande. Fabien Roy démissionnera officiellement jeudi de l'Assemblée nationale. Dans son "édito", Marcel Pélipin parle de l'utilisation du thème de l'unité.

pages A-4, A-14, A-15, A-16 et B-1

## Première mondiale

Plus de 60.000 abonnés du câble, les délégués au 22e congrès de l'Association canadienne de télévision par câble et notre chroniqueur de télévision ont assisté hier en Ontario à la première utilisation commerciale du câble à fibre optique.

page B-6

## Racket démasqué

Des tests de Cooprix démontrent que les réparateurs de téléviseurs présentent souvent des factures exagérées.

page A-12

## Le fonctionnaire voulait trancher la question...

TORONTO (PC) — L'Assurance-maladie de l'Ontario a retourné à l'envoyeur, un médecin, une réclamation pour soins dispensés, en signalant que ce dernier avait omis de préciser le sexe du patient.

Le médecin avait circonscrit son patient...

"Ce n'est là qu'un exemple d'une bureaucratie stupide", de dire le président de l'Association des médecins de l'Ontario.

## météo

Pluie dans la région de Québec, neige plus à l'est. Demain: retour du temps ensoleillé.

page D-23

# Accord entre Voyageur et ses 400 chauffeurs

par J.-Jacques SAMSON  
envoyé spécial du Soleil

DRUMMONDVILLE — Les 400 chauffeurs de la compagnie Voyageur ont accepté hier dans une proportion de 74 pour 100 les dernières offres globales de leur employeur et ont du même coup créé un précédent en Amérique du Nord en devenant les premiers chauffeurs d'autobus long parcours à être rémunérés selon un taux horaire plutôt qu'au mille ou kilomètre de conduite.

Voyageur Inc. transporte plus de 4 millions de passagers annuellement et le réseau inter cités de la compagnie dessert normalement 450 municipalités.

Les chauffeurs, membres de la section 275 de l'Union internationale des Teamsters, ont accepté les termes d'un contrat de 24 mois les assurant d'un salaire horaire de \$11 pour chaque heure de conduite, à compter de la date de la signature de la convention; de \$11,50, le 1er avril 1980 et de \$11,75, à compter de janvier 1981. Chaque heure d'attente en salle sera rémunérée au taux de \$6 en 1979; de \$6,25 en 1980 et de \$6,50 en janvier 1981.

La grève, déclenchée le 20 décembre dernier, au terme d'une tumultueuse assemblée générale, à Drummondville, ne prendra cependant fin que lorsque les représentants des deux parties auront convenu d'un protocole de retour au travail: Voyageur Inc. a intenté une poursuite devant les tribunaux civils en faveur pour obtenir un dédommagement de \$780.000 pour la période du 20 au 23 décembre, soutenant que les chauffeurs étaient alors en grève illégale. Voyageur Colonial Ltée réclame pour sa part \$200.000 à la suite de l'impossibilité pour 27 véhicules de cette compagnie de quitter la gare de la compagnie Dupont, à Québec, durant le Carnaval, en raison d'une ligne de piquetage massive dressée par des chauffeurs de Voyageur Inc.

L'agent d'affaires des syndicats, M. Richard Ouellet a confié hier au SOLEIL qu'il était assuré que Voyageur Inc. retirera sa poursuite mais craint fortement de ne pouvoir obtenir ce consentement de Colonial Ltée. La section locale 275 des Teamsters devrait alors assumer ces responsabilités financières. Les grévistes réclament enfin d'être tous rappelés au travail au

(Suite à la page A2, 3e col.)

## Middletown

### Le danger d'explosion a diminué

(D'après AFP, AP, UPI) — Bien que les risques d'explosion de la bulle gazeuse emprisonnée dans le réacteur nucléaire de Three Mile Island, en Pennsylvanie, se soient substantiellement affaiblis, hier, les préparatifs d'évacuation de près d'un million de personnes se poursuivent dans la région menacée par les retombées radioactives.

Les autorités de Pennsylvanie ainsi que les agences fédérales ont commencé à informer les populations impliquées du processus d'évacuation au cas où le gouverneur de l'Etat, M. Dick Thornburgh, en déciderait ainsi.

A Middletown, ce petit village où est installée la centrale nucléaire, les techniciens étaient relativement optimistes, hier, à la suite de la diminution du volume de la bulle. M. Harold Denton, directeur de la Commission fédérale de réglementation nucléaire, a signalé, hier, que la température du cœur du réacteur continue elle aussi à décroître, de même que le taux d'oxygène de la bulle. La bulle, qui mesurait 22 mètres cubes dimanche, n'en mesurait plus que 1,5, hier. En se résorbant, la bulle menace beaucoup moins de déplacer l'eau de refroidissement du réacteur.

Pour éviter la panique que les informations contradictoires et les rumeurs de toutes sortes qui circulent en Pennsylvanie risquent de provoquer, le président Carter a fait de M. Denton l'unique porte-parole autorisé pour tout ce qui

(Suite à la page A2, 1re col.)



L'énergie nucléaire est prise à partie partout aux Etats-Unis suite à l'accident de Middletown. A Mountain Lake, au New Jersey, seize personnes ont été arrêtées pour leur participation à un "die-in" au quartier général d'une entreprise de services publics.

page D-27

# La Semaine du prisonnier, à Orsainville Des détenus se vident le coeur

par Guy DUBE

Je suis debout devant une cinquantaine de détenus, dans le gymnase de la prison d'Orsainville. Tous des gars du G-1 (sécurité minimum), qui assistent à une compétition de volley-ball.

Certains sont "en-dedans" depuis quelques semaines seulement. D'autres depuis près d'un an. Ils semblent heureux de pouvoir converser avec quelqu'un "de l'extérieur".

Chacun veut se raconter. Faire passer son message. A travers des échanges de cigarettes et de poignées de main, on jase comme ça, à peu près de la même façon que si l'on était assis autour d'une même table, dans une brasserie. Cette visite, faite à l'invitation des prisonniers, a lieu dans le cadre de la Semaine nationale du prisonnier.

Mais il n'y a pas de bière ou de "draft". Seulement de la bonne volonté. Chacun avoue son "crime", sans hésiter. J'ai retenu le témoignage détaillé de huit d'entre eux. Huit gars sympathiques.

D.L. a 21 ans. Il vient de Matane. Il

(Suite à la page A2, 1re col.)



Un groupe de détenus ont raconté leur histoire au représentant du SOLEIL, hier, à la prison d'Orsainville. La plupart disent "avoir fait ça" pour l'argent, parce qu'ils n'avaient pas de "job".

Autre nouvelle, en page A-10

## le mot du jour

### A vos frais

Défrayer les frais est un pléonasme parce que la définition de "défrayer" est de "payer les frais". Contentons-nous donc de défrayer tout simplement les achats ou d'en payer le coût.

Pierre BELLEAU

## Laskin va mieux

(PC) — Le juge en chef de la Cour suprême, M. Bora Laskin, quittera l'hôpital d'ici quelques jours, a déclaré un porte-parole de la Cour suprême du Canada.

"Il est maintenant debout et il va bien", a-t-on indiqué lundi. Le juge en chef a été admis à l'hôpital, jeudi dernier, pour y subir des examens de routine.

## La Semaine...

(Suite de la première page)

est en dedans depuis le 16 août. Il a été condamné à un an pour fraude. C'est la situation qui nous entoure qui m'a conduit ici. Je ne pourrai jamais m'adapter à la société à ma sortie. C'est la deuxième fois que je viens ici. Il y a toujours quelque chose qui cloche. Quand tu sors, ça va bien. Mais tu dois te trouver une "job", un travail. Moi, j'ai perdu ma "job" quand des policiers sont venus dire à mon boss que j'avais déjà fait du temps. Je ne travaillais plus et j'ai été obligé de frauder...

M.M. a également 21 ans. Il est à Orsainville depuis le 6 mars. Il purge une sentence de 18 mois pour fraude et recel. Il vient de Charlesbourg. "C'est ma deuxième visite ici. J'ai été harcelé par les policiers après être sorti la première fois. Ils m'ont "crissé" trois volees. J'étais chômeur, sur le bien-être social. Je n'avais pas de job, pas d'argent. J'ai cherché de l'ouvrage. J'ai été embauché à deux occasions, mais les policiers venaient me chercher à l'ouvrage chaque fois. J'ai perdu mes emplois. Puis j'ai fraudé..."

R.M. a 22 ans. C'est le frère de M.M. Il a été condamné pour les mêmes offenses. Il est marié et père d'un enfant de 16 mois. Il demeure également à Charlesbourg. "J'en veux aux policiers. Ils m'ont harcelé. Ils ont fouillé mon appartement sans mandat, la nuit. Ils ont déjà dit à mon boss que j'étais un voleur et il m'a mis à la porte. J'avais besoin d'argent. J'avais trop de "tickets" à payer. J'ai volé des

chèques. Le premier coup, ça marché. Le deuxième aussi. J'étais naïveux, je ne connaissais pas la loi. Puis je me suis fait "pincer". Et je suis en dedans. Je te dis que ma femme a mal pris ça..."

D.P. a 21 ans. Il vient de Sherbrooke. Il est marié et père d'un enfant. Il a été condamné pour trafic de stupéfiants et pour s'être bagarré. "On manque d'information. On ne connaît pas nos droits. J'ai été victime d'une affaire d'agent double. Deux individus m'ont offert de faire un \$500 tout de suite. J'étais sur le bien-être. J'ai dit oui. Ils voulaient me faire vendre des stupéfiants. C'était des policiers, des agents doubles. Ils m'ont embarqué et je suis rendu ici..."

D.S. a 20 ans. Il est Montréalais. Il a fait un hold-up de \$14,000. Il a été condamné à deux ans moins un jour. "Je manquais d'argent. Le bien-être social ne voulait plus me donner mes \$92. J'ai fait ça pour l'argent. Je n'ai pas l'intention de recommencer mais, s'il le faut, j'en ferai un plus gros. Je ferai du temps, mais au moins j'aurai de l'argent. Mon ancienne "plotte" a avorté quelqu'un. Mais elle, elle n'est pas en dedans... La prison, ça ne sert à rien..."

A.L. a 22 ans. Il vient de la Basse Côte-Nord. Il a été condamné à deux ans moins un jour pour vol à main armée. "C'est la deuxième fois que je viens en dedans. Je t'assure que le juge nous a passés au cash. Je n'avais pas d'argent pour me payer un bon

## Accord entre... (Suite de la première page)

même moment et qu'une entente soit négociée pour préserver les vacances annuelles malgré l'arrêt de travail.

Les deux parties devaient se rencontrer dès aujourd'hui et le service régulier pourrait reprendre d'ici la fin de la semaine, si un protocole de retour au travail est conclu, ont indiqué les dirigeants syndicaux.

### Nivellement des salaires

La politique salariale retenue permet un nivellement des salaires et a provoqué quelques remous parmi les chauffeurs: certains soutenaient qu'ils retireraient même quelques dollars de moins par jour alors que d'autres verraient leur salaire hebdomadaire majoré de près de 50 pour 100.

Voyageur Inc. devra payer ses chauffeurs au taux et demi après huit heures de travail pour le service régulier et après douze heures lors de voyages nolisés.

La compagnie versera une rétroactivité de \$1,000 à chaque travailleur pour la période du 1er juin au 20 décembre 1978; allouera \$11 par jour au lieu de \$4 pour les repas et assure chaque chauffeur, pour 1979, d'un salaire minimum quotidien de \$48; de \$50 en avril 1980 et de \$52 en janvier 1981. Le contrat prendra fin le 31 mars 1981.

Les chauffeurs jouiront de 10 jours de vacances après un an de service, 15

jours après 4 ans; 20 jours pour dix ans et 25 jours pour 20 ans. Un comité bi-partite sera formé dans les prochaines semaines pour revoir le contrat qui lie les syndiqués à une compagnie d'assurances et obtenir des modifications aux régimes sociaux en vigueur dans l'entreprise.

### La sécurité

Plusieurs chauffeurs ont manifesté, hier, à Drummondville, leur satisfaction devant la perspective d'être rémunérés au taux horaire: on promettait d'abord une sécurité plus grande pour les usagers puisque les

chauffeurs pourront mettre fin aux courses folles sur les routes et autoroutes, dans la crainte de rater une assignation. Ils recevaient auparavant \$0.24 du mille conduit. La limite de 62 milles à l'heure sur l'autoroute 20 sera dorénavant respectée (ou à peu de choses près...) et les chauffeurs espèrent enfin que ces clauses permettront une baisse importante de la tension et des maladies cardiaques, un fléau chez les routiers.

Les négociateurs syndicaux ont fortement recommandé l'acceptation des offres patronales: 343 chauffeurs se sont prononcés; 257 ont signifié leur accord, 85 rejetaient le contrat collectif soumis et 1 bulletin fut annulé.

## Middletown: le... (Suite de la première page)

concerne la situation à la centrale accidentée.

### Evacuation

Emportez une couverture par personne, des médicaments et groupez-vous pour partir ensemble en voiture.

C'est ce que recommande un avis au public distribué depuis dimanche par des responsables de la défense civile dans 1,000 foyers du comté de York, près d'Harrisburg. Ces avis au public indiquent la démarche à suivre "au cas où une évacuation serait nécessaire". Ils ont été distribués dans une région située à environ 16 km au sud-est de la centrale nucléaire de Three Mile Island.

En général, recommande l'avis, ne réagissez pas avant d'être avertis.

Il a été fortement recommandé aux habitants de la région d'écouter la radio et de regarder la télévision où des instructions pourraient leur être communiquées.

D'ores et déjà, cependant, près de 100,000 personnes ont fui la zone menacée.

La manière dont s'effectuerait le départ des habitants de la région dépend largement du réseau d'autoroutes. Aussi, les autorités de Pennsylvanie envisagent-elles de fermer certaines artères pour que le trafic usuel n'entrave pas la bonne marche des opérations.

Des centres commerciaux, des écoles et d'autres bâtiments ont été désignés pour servir à reloger temporairement les personnes qui seraient évacuées. Des stocks de nourriture et de boissons pour quelques jours ont été constitués.

Jamais de telles précautions n'ont été prises dans l'histoire de l'industrie nucléaire américaine. Et certains responsables se demandent si des embouteillages ne pourraient pas se former et gêner l'évacuation éventuelle de la région.

"Nous devons veiller à ce que tous les gens ne partent pas dans la même direction", explique M. John Davis, directeur adjoint de la sécurité civile. "Il suffirait d'un accident" pour tout bloquer.

La Garde nationale de l'Etat pourra être appelée en renfort.

Les autorités au niveau des comtés assurent que tous les arrangements ont été pris pour l'évacuation des personnes âgées, des invalides, des personnes hospitalisées, des détenus, etc.

Plusieurs centaines de pensionnaires de maisons de retraite, asiles, cliniques privés situés près de la centrale, n'ont pas attendu qu'on leur en donne l'ordre pour quitter leurs établissements.

### Ville animée

Entre-temps, à Middletown, les bonnes nouvelles d'hier ont redonné espoir aux habitants qui n'avaient pas encore quitté la ville.

Une animation inhabituelle régnait en effet, hier, dans cette petite cité, qui était devenue, l'espace d'un week-end, une ville fantôme.

"La bulle est partie", lançait en riant de joie, un client d'un magasin de vêtements qui venait d'écouter, en fin de matinée, les bulletins d'information d'une radio locale peu avant que M. Denton n'affirme qu'elle n'avait que "considérablement réduit de volume". Néanmoins, pour les gens de Middletown, la crise est passée. Ce qui signifierait que l'exode volontaire des derniers jours serait terminé et que l'on devrait s'attendre à un retour des réfugiés à partir d'aujourd'hui même, d'autant plus que les écoles rouvriront probablement demain, après une fermeture d'une semaine.

### Technique

Selon les spécialistes de la Metropolitan Edison, qui exploite la centrale, on a utilisé la technique du "barbotage sous pression" pour resorber le volume de la bulle gazeuse menaçante.

Cette technique consiste à faire passer un gaz dans de l'eau pour le débarrasser de certains de ses éléments.

Pour cela, les techniciens ont sans cesse changé l'eau de refroidissement du réacteur, faisant en sorte que l'hydrogène et l'oxygène, dont le mélange explosif devenait menaçant à terme, se dissolvent à nouveau alors qu'ils en avaient été extraits par la dissociation de la molécule d'eau due à la radioactivité dégagée par les éléments combustibles endommagés.

Une fois ces eaux de refroidissement transférées par un système de vases communicants, dans un autre bâtiment de l'usine, les gaz ont pu s'échapper aussi librement que le gaz carbonique enfermé dans une bouteille de soda, lorsqu'on ouvre cette dernière, les éléments radioactifs restant emprisonnés dans l'eau.

## Margaret...

(Suite de la première page)

"Les autorités craignent qu'elle ne tente par tous les moyens de rencontrer Charles.

"Un des dirigeants de cette tournée a affirmé qu'elle pourrait se présenter à tout moment. Nous ne sous-estimons pas cette femme. Elle peut semer l'embarras n'importe où."

Il semble que cette réconciliation de Margaret et du Premier ministre Trudeau par The Sun soit une mauvaise interprétation des fréquentes visites de Margaret à Ottawa pour y rencontrer ses enfants.

Le journal londonien oublie également de rapporter les déclarations faites la semaine dernière par Margaret annonçant qu'elle ne ferait pas d'apparitions en public pour mousser la vente de son livre, durant la campagne électorale.

### Séries

Entre-temps, des journaux du monde entier ont commencé lundi à publier une série d'articles sur le livre autobiographique de Margaret Trudeau, lui consacrant la première page dans la plupart des cas.

## Délai d'un an

(PC) — Le ministère canadien des Transports a remis à plus tard sa décision de forcer les propriétaires de bateaux de plaisance à avoir, à bord de leurs embarcations de plus de 5.5 mètres de longueur, des feux de Bengale approuvés par lui.

Cette nouvelle réglementation devait entrer en vigueur le 15 avril mais a été remise au 15 avril 1980, a ajouté le ministère des Transports.

La raison du délai est, semble-t-il, relié au fait que les autorités éprouvent de la difficulté à se procurer les feux de Bengale approuvés par le marché.

Toutefois, le ministère prie les propriétaires de bateaux de plaisance de se procurer ces feux de Bengale aussitôt qu'ils seront disponibles.

## Nomination à l'Immigration

MONTREAL (PC) — Le ministère de l'Immigration du Québec compte un nouveau directeur des communications. Il s'agit de M. Enrico F. Riggi, un Québécois d'origine romaine arrivé au Canada en 1955.

M. Riggi a occupé divers postes dans le domaine des communications: annonceur à CHLP et directeur du Corriere Italiano en 1955 et 1956, chargé des relations publiques auprès des groupes ethniques pour la brasserie Dow de 1958 à 1962. Il fut, pendant neuf ans, de 1962 à 1971, directeur du marketing et adjoint au président au journal Montreal-Matin. M. Riggi était jusqu'à maintenant directeur des communications au Secrétariat des organismes de loisirs du Québec (SOLQ).

En avril 1978, M. Riggi a organisé une mission pour la délégation québécoise du Congresso National des Italo-Canadiens lors de la remise officielle des villages reconstruits par le Canada à la population du Frioul.

Très actif au sein de la société québécoise, M. Riggi s'était vu décorer en 1971, un parchemin honorifique soulignant sa totale intégration à la communauté québécoise.

## Services perturbés en G.-B.

LONDRES (AFP) — Les aéroports britanniques ont été les services les plus affectés par la grève suivie par près de 500,000 fonctionnaires britanniques. Qu'il s'agisse des aéroports d'Heathrow, de Gatwick, de Glasgow ou de Liverpool, partout de longues queues se sont formées tant près des guichets qu'aux services des douanes ou d'immigration. Il en a été de même dans les ports britanniques.

l'authentique  
**KRUGERRAND**



une pièce de monnaie véritable en or pur 24 carats vendue à sa valeur négociable!

Encerclée et enchaînée d'or 14 carats, une pièce de collection exclusive... \$595.

la maison  
**simons**  
place de l'hôtel de ville, place sainte foy



tous nos pantalons sont à longueur cheville!

Cet été, la cheville pointe sous les pantalons étroits! Diminués tout au long de la jambe, ils vont de pair avec les épaules retroussées et les tailles sanglées... A grandes enjambées de coupes, matières et coloris!

Notre sandale de toile noire ou beige, de 5 à 9, \$26.

la maison  
**simons**  
place de l'hôtel de ville, place sainte foy

# Rien ne permet de croire que le F-27 ait été saboté, selon les premiers rapports

par Guy DUBE

Aucun indice ne permet présentement de croire que l'appareil F-27 de Québec, qui s'est écrasé jeudi soir après que son moteur droit ait explosé, ait été la cible d'un attentat ou d'un sabotage.

Les enquêteurs n'ont cependant pas encore écarté complètement cette hypothèse, d'autant plus qu'il est rumeur que certains ministres et hauts fonctionnaires devaient prendre place à bord de ce bimoteur, à 16h45, jeudi.

Au cours d'une conférence d'information tenue à l'aéroport de Québec, hier après-midi, un porte-parole de la société Québecair a déclaré n'être pas autorisé à révéler publiquement les listes de réservations pour les passagers.

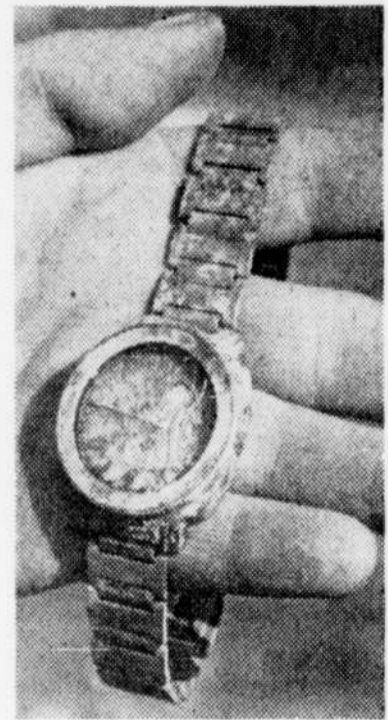
## La boîte noire a parlé

Par ailleurs, les deux boîtes noires qui ont été récupérées sur la scène de la tragédie, le lendemain de l'accident, ont été envoyées à des spécialistes travaillant dans un laboratoire pour en connaître toutes les données exactes.

C'est ce qu'ont révélé les chefs enquêteurs Charles Laberge et Jack Unger, de Transports Canada, au cours de la même conférence de presse donnée dans le bureau du directeur de l'aéroport de Québec, M. Norbert Caron.

L'une des boîtes noires doit donner les paramètres (traject exact) qu'a suivis le F-27 à partir du décollage jusqu'à l'écrasement.

L'autre boîte a enregistré toutes les communications émises ou reçues à bord de l'appareil, de même que les conversations que le



Le Soleil, Gilles Lafond

Un des objets trouvés sur la scène de la tragédie aérienne de Sainte-Foy. Cette montre-bracelet témoigne de la force de l'impact.

pilote et le copilote se sont échangées.

Les boîtes ont été légèrement endommagées lors de la tragédie mais M. Laberge pense quand même obtenir toutes les coordonnées et toutes les conversations essentielles au bon fonctionnement d'une enquête.

"Straight!... 'Pouvoir'!..."

Un ruban magnétoscopique enregistre également toutes les conversations et communications émises ou reçues à la tour de contrôle.

Le directeur de l'aéroport et l'enquêteur Roberge ont fait connaître au SOLEIL le contenu de quelques phrases enregistrées à la tour de contrôle et dans la cabine de pilotage.

— Québecair 255, Québecair 255...!

(Pas de réponse).

— Québecair 255, votre moteur de droite est en feu, votre moteur de droite est en feu...!

(Pas de réponse).

A bord de l'appareil F-27, le pilote André Bessette et le copilote Alain Guillaume ont échangé entre eux ces propos (selon ce qu'a pu comprendre l'enquêteur Roberge quand il a fait "parler" la boîte noire:

— Straight...! (Assure-toi d'aller droit!)

— O.K.!

— Pouvoir...! (Garde ta vitesse ou accélère)

— O.K.!

M. Roberge n'a pas pu comprendre ce qui s'est dit par la suite. C'est la raison pour laquelle l'enregistrement a été envoyé au laboratoire.

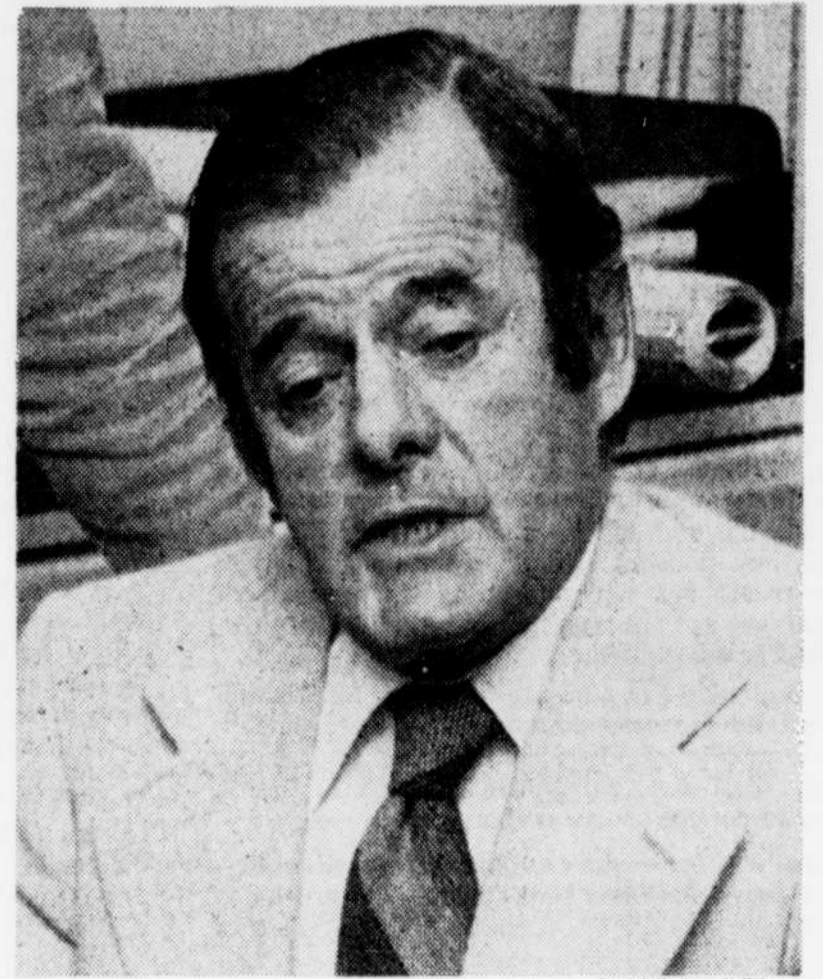
Ce furent là quelques-unes des dernières paroles du pilote et du copilote qui, selon des témoins visuels et selon ce qu'a révélé l'enquête jusqu'à maintenant, ont tout fait pour contrôler l'appareil instable et ont lutté jusqu'à la dernière seconde pour poser l'appareil à la piste la plus rapprochée, c'est-à-dire la piste 30. Quand le F-27 s'est écrasé, les 17 victimes n'étaient qu'à une douzaine de secondes de la vie!

## Aucune idée

Les enquêteurs n'ont présentement aucune idée de ce qui a causé l'explosion du moteur droit en pleine amorce de décollage. C'est d'ailleurs la première fois, à leur connaissance, qu'un moteur de F-27 explose.

Leur enquête s'effectuera en trois phases: cueillette de l'information sur la scène de la tragédie; la reconstitution des pièces de l'appareil; et l'analyse des données ainsi que la rédaction des rapports.

Un rapport préliminaire pourrait être terminé pour être remis au coroner "ad hoc" Cyrille Delage d'ici trois à quatre mois et le rapport complet devrait être prêt dans six mois environ.



M. Charles Roberge, chef-enquêteur de Transports Canada pour le Québec.

# Fonctionnaires: une 4ème proposition

par Claude VAILLANCOURT

Le dossier de négociations d'environ 55.000 travailleurs de l'Etat — ceux dont les contrats de travail expiraient le 30 juin 1978 — est en voie d'être terminé.

A Québec, le gouvernement doit déposer aujourd'hui à ses 36.000 fonctionnaires une quatrième proposition salariale qui, selon les propos du négociateur patronal, Me Richard Drouin, "devrait satisfaire les objectifs syndicaux". Dans ce dossier, l'écart n'est plus que de \$5 millions environ sur une masse salariale de plus de \$425 millions.

A Montréal, les négociations intensives se poursuivent entre les administrateurs d'hôpitaux et les représentants du Cartel des organismes professionnels de la santé auquel sont regroupés un peu plus de 18.000

infirmiers et infirmières. Dans ce cas, les pourparlers sont au stade des "pas de commentaire" envers les membres de la presse ce qui, habituellement, laisse entrevoir de sérieuses négociations dont l'aboutissement logique est un règlement.

## Une offre globale

La proposition que doit soumettre aujourd'hui le représentant du ministre de la Fonction publique, Me Richard Drouin, au président du Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec (SFPQ), M. Jean-Louis Harguindeguy, et à ses acolytes devrait être la dernière que l'Etat formule à ses employés dans ce dossier de négociations.

Le SFPQ entend à compter de jeudi une série de consultations qui le conduiront à une recommandation que

prendra le bureau de négociation à l'occasion d'une assemblée qui s'échelonnera sur deux jours, la semaine prochaine.

Depuis le début des pourparlers sur la question salariale, le gouvernement du Québec a sensiblement modifié sa position sur la rémunération.

En plus d'un ajout de plusieurs millions à la masse salariale, le gouvernement du Québec a finalement introduit une clause d'indexation qui protège le maintien du pouvoir d'achat de ses employés.

En 1979, la clause permet le remboursement d'un excédent de 6.5 pour 100 de la courbe inflationniste; en 1980, le pourcentage passe à 7.

Le président du SFPQ a réitéré

hier que le syndicat et le gouvernement envisageaient sérieusement une entente de deux ans sur la question salariale alors que les clauses négociées sur le plan normatif vaudront pour trois ans.

Dans les propositions que le gouvernement formulait, au tout début, pour un contrat de trois ans, la masse salariale s'accroissait de 16.5 pour 100 pour le cas des 28.000 employés classifiés "fonctionnaires". L'augmentation était de 19.1 pour 100 en ce qui concerne les 8.000 "ouvriers".

Mais, la dernière proposition de l'Etat augmentait de 21.5 pour 100 la masse salariale des "fonctionnaires" et de 25.9 pour 100 celle des "ouvriers", en plus de la clause d'indexation.

M. Harguindeguy a confié qu'il restait aussi quelques corrections à

apporter dans la convention collective notamment au niveau des congés de maternité et des heures de travail.

## Les infirmières

En ce qui concerne les infirmières, le silence des agents de presse a fait place aux nombreux commentaires qu'ils formulaient, il y a une semaine à peine.

Ce silence, une caractéristique des derniers moments de négociations, survient au moment d'ailleurs où expire l'avis de grève lancé par le

Cartel des organismes professionnels de la santé.

Les dirigeants du cartel syndical devront maintenant aviser, huit jours à l'avance, le ministre du Travail du moment où ils entendent faire exercer à nouveau le droit de grève.

La semaine dernière, la présidente de l'organisation syndicale, Hélène Wawroch, annonçait un débrayage de 24 heures. Les infirmiers et infirmières n'ont, dans la plupart des cas, effectué qu'un arrêt de travail de huit heures.

# Le Rassemblement populaire insiste sur le droit de parole du citoyen

par Denis ANGERS

Le Rassemblement populaire de Québec (RPQ) revient à la charge!

Encore une fois, le groupe d'opposition à l'administration du maire Jean Pelletier réclame que les réunions du conseil municipal de la capitale se tiennent dorénavant en soirée et que les simples citoyens y obtiennent le droit de poser des questions à leurs élus.

Exigeant à nouveau hier du maire Pelletier l'ouverture démocratique de l'hôtel de ville local, le porte-parole du RPQ, M. Nicol Tremblay, s'est réclamé d'une pétition dument signée par 64 organismes et associations diverses de la ville de Québec. Une pétition qui, remplie sous l'égide du Rassemblement populaire, reprend les motifs de l'opposition municipale: conseil en soirée et droit d'intervention au contribuable...

Prenant soin de noter que ces signatures ne constituaient pas un appui au rassemblement ou à son programme, le porte-parole Tremblay a par ailleurs expliqué que, depuis le 8 mars dernier, quelque 200 organismes avaient été contactés par les associations de district du RPQ.

De ce nombre, 64 avaient entériné jusqu'à hier les demandes de "démocratisation" formulées depuis un mois par le président du parti, M. Pierre Racicot.

## Objectif dépassé

M. Tremblay, membre du comité de coordination du RPQ, s'est par ailleurs réjoui que l'objectif de signature qu'il s'était donné, il y a trois semaines, ait ainsi été dépassé. "Nous croyions que si une soixantaine de groupes représentaient tous les courants sociaux et politiques de la ville répondant favorablement en signant la pétition, le maire Pelletier ne pourrait faire autrement que d'accepter leur demande. Or, nos espoirs ont été réalisés. Reste maintenant à M. Pelletier d'y répondre, de conclure M. Tremblay.

Quant aux 64 organismes signataires, ils se recrutent en bonne partie parmi les groupes populaires de la région. C'est ainsi que, sur la liste soumise hier par le RPQ, on dénombre pas moins de neuf comités de citoyens et sept coopératives d'habitation. On y retrouve également les noms de six syndicats, dont ceux des cols-bleus de la ville de Québec et des chauffeurs d'autobus de la CTCUQ. Nombreux y sont aussi les garderies (6), les

groupes paroissiaux (6), les groupes de service (6) et les comités d'école (4).

Absents remarquables de la pétition, les associations de loisir et les clubs sociaux qui, dans l'ensemble, n'ont pas accepté de présenter le document à leurs membres respectifs, estimant que leurs groupes n'avaient pas à "faire de politique".

## Stationnement en alternance

Dans un autre ordre d'idée, le RPQ a profité de cette nouvelle étape de sa campagne d'ouverture pour adresser à l'administration du Pro-

grès civique une seconde pétition, bien différente de la première.

Cette pétition, comptant quelque 750 signatures, demande aux autorités municipales d'abroger carrément l'actuel règlement interdisant le stationnement de nuit des automobiles, durant la saison hivernale. En lieu et place, les signataires réclament que soit plutôt instaurée une politique de stationnement en alternance dans les rues de Québec, si possible dès l'an prochain.

Présentée par le président du Rassemblement populaire, dans le district Limoilou,

# Marcel Bédard se propose de quitter la scène municipale

par Denis ANGERS

Maire de Beauport depuis 1970, réélu deux fois depuis, M. Marcel Bédard n'entend pas solliciter un nouveau mandat de ses concitoyens, lors des élections municipales de novembre 1980.

C'est du moins ce qu'il confiait lui-même au SOLEIL, hier, à l'issue de la rencontre régulière des membres de son conseil municipal. "Ça fait quatre ou cinq mois que je prépare mes gars à ce départ", se révéler le maire Bédard, estimant que dix années de vie politique

locale, c'était déjà beaucoup.

Cette fois d'ailleurs, son intention est bien arrêtée puisque, dit-il, en dépit des pressions nombreuses que font sur lui les autres conseillers de Beauport, "les plus grandes possibilités sont pour que je me retire".

Ce retrait, le maire Bédard l'avait déjà laissé entrevoir au cours de la séance du conseil, déclarant qu'il serait fier de laisser des finances municipales saines à "celui qui prendra le siège que j'occupe, en novembre 1980".

**Crédit Foncier**  
FIDUCIE CRÉDIT FONCIER

**10%**  
annuellement pour 5 ans GARANTI

PLACEMENTS À TERME

D'autres termes et types d'intérêt sont offerts. Demandez notre brochure.

Québec: 1135, chemin Saint-Louis (418) 681-0277  
Montréal: (514) 282-1880 • Ottawa: (613) 232-5309

Halifax • Kitchener • London • Toronto • Winnipeg • Regina • Saskatoon  
Calgary • Edmonton • Prince George • Vancouver • Vernon • Victoria • White Rock

INSTITUTION INSCRITE: REGIE DE L'ASSURANCE-DEPÔTS DU QUÉBEC  
MEMBRE: SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-DEPÔTS DU CANADA

FONDÉ EN 1880

**SPECIAL D'AVRIL**  
REPARATION POMPES DE PISCINES  
1/2 - 1/2 CV: \$120  
PIECES EN SUS

**POMPES INDUSTRIELLES**  
STE-FOY  
5387, BOUL. HAMEL O., STE-FOY  
872-5622

**Arpenteur-géomètre**  
**Denis Brosseau**  
3356, de Périgny, Ste-Foy G1X 1Z8  
Tél.: 653-1514

**A VENDRE RESTAURANT**  
CLIENTELE ETABLIE  
ROUTE 138  
(VUE SUR LE FLEUVE)  
TEL.: GRONDINES 268-3616

**Si vous avez une moto, embarquez quelqu'un derrière votre dos!**

# éditorial

LE SOLEIL

Président du conseil et Éditeur:  
Jacques-O. Francoeur

Président et directeur général:  
Paul-A. Audet

Vice-président et trésorier:  
Charles-A. Poulin

Rédacteur en chef et Éditeur adjoint:  
Claude Beauchamp

Directeur de l'information:  
Claude Masson

Directeur de l'édition:  
Marcel Pépín

## La tragique destinée de Middletown

Face au tragique dilemme devant lequel se trouvent les huit cent mille habitants de la région de Middletown en Pennsylvanie, le président des États-Unis peut-il faire autre chose présentement que d'exhorter la population au calme?

Il n'a effectivement pas eu beaucoup d'autre choix en fin de semaine dernière, et tout cela parce que l'Amérique a décidé d'utiliser une forme d'énergie très dangereuse avant d'avoir su, hors de tout doute, en contrôler toutes les réactions.

Le drame des citoyens de la région de Middletown est effectivement terrible, car même si la population est informée des dangers hypothétiques de la radioactivité dégagée par le réacteur atomique défectueux, personne ne peut en évaluer les effets désastreux sur la prochaine génération ou la suivante. Les conséquences visibles des retombées rétroactives peuvent se manifester dans vingt ou même trente ans seulement, dans la progéniture des enfants qui subissent aujourd'hui la catastrophe de Three Mile Island.

L'accident de la centrale nucléaire américaine ne peut faire autrement que de relancer partout dans le monde le débat, jusqu'ici trop timidement engagé d'ailleurs, sur l'utilisation de la fission nucléaire comme source d'énergie.

Il est à prévoir que ce débat sera particulièrement intense aux États-Unis au cours des prochains mois et que Washington verra défiler dans ses rues

des hordes de manifestants contre l'utilisation de cette forme d'énergie. Mais il faudrait également que le cas de Middletown soit l'occasion pour les Québécois d'amorcer une véritable discussion collective sur l'orientation à long terme de leur politique énergétique.

Jusqu'ici, les enjeux politiques ont le plus souvent été les seuls motifs qui amènent les élus du peuple à débattre les questions énergétiques sur la place publique.

Quand le gouvernement du Québec était dirigé par l'équipe libérale de Robert Bourassa, la population a été le témoin impuissant d'une querelle d'un goût douteux entre le parti au pouvoir et le Parti québécois qui défendait l'énergie nucléaire dans le but évident de faire de l'obstruction systématique.

Il y eut, au moment où le premier ministre Bourassa avait choisi d'annoncer le "projet du siècle" devant ses militants réunis en congrès au lieu de le faire à l'Assemblée nationale, un tollé de protestations qui ressemblaient plus à de la démagogie politique qu'à un débat sérieux.

S'il a donné à l'époque l'impression de préférer le nucléaire ou, du moins, un projet hydro-électrique moins onéreux que la baie James, le Parti québécois est revenu à une attitude plus réaliste depuis qu'il assume le pouvoir.

Normalement, l'Opposition officielle et le gouvernement devraient être capables d'envisager le problème énergétique du Québec avec plus de sérénité et réussir à placer l'objectif de la sécurité nationale avant tout autre. Le drame de Middletown doit susciter un débat national sur la question énergétique et il serait inacceptable que ce débat n'ait pas lieu publiquement.

Il n'y a actuellement qu'une centrale nucléaire en opération au Québec, Gentilly 1, qui se veut une station expérimentale, et une seconde est en construction, Gentilly 2. D'autres pourraient s'ajouter car dans quelques années, vingt ans à peine selon les vagues données disponibles, il ne sera plus possible d'harnacher suffisamment de cours d'eau pour satisfaire à la demande en électricité.

La solution nucléaire offre une fiche de performance plus négative que positive. Il suffit de penser au problème non résolu des déchets nucléaires, à la prolifération des appareils médicaux utilisant les radio-isotopes au drame de Port Hope et, maintenant, à la tragique destinée des habitants de Middletown pour l'envisager avec réticence.

C'est pourquoi une réflexion collective et un débat public s'imposent afin que toute la population sache quels risques elle prend si jamais elle opte pour le nucléaire.

Monique PAYEUR

## élections 1979

EDITO



marcel pépín

## Le bon vieux thème de l'unité

Edward Broadbent emprunte un ton courroucé et prévient ses partisans qu'il ne se laissera pas entraîner par Pierre Trudeau dans un faux débat portant sur l'unité nationale. Pourtant, il sent le besoin d'en parler, tout comme son adversaire.

Joe Clark ne tient pas non plus à tomber dans le panneau. Il essaie de séduire des électeurs encore sceptiques devant ses capacités de leader, en causant de stimulants aux petites entreprises plutôt que de stratégie face au Québec. Néanmoins, il éprouve le besoin d'affirmer haut et clair — lui aussi! — que le morcellement du pays n'est pas négociable et que l'unité demeure son seul objectif.

René Lévesque affirme ne pas vouloir se mêler à la campagne fédérale, mais reporte le congrès de son parti, initialement prévu pour les 19, 20 et 21 mai, de crainte, dit-il, que les délibérations des congressistes ne servent de munitions à l'un ou l'autre des partis en lice.

Ces réactions prouvent qu'une fois encore le premier ministre Trudeau a visé juste. En faisant porter l'encre électorale sur le thème traditionnel de l'unité, M. Trudeau place une fois de plus ses adversaires devant l'obligation de condamner sa politique ou d'en offrir une meilleure, différente. Une fois lancés sur cette piste, les libéraux dominent la scène, car ils sont les seuls à pouvoir énumérer une longue série de politiques qu'ils appliquent, avec plus ou moins de succès, depuis quinze ans, lesquelles ont toutes le mérite cependant de se situer à mi-chemin entre le radicalisme québécois et le refus anglophone.

M. Trudeau exagère allégrement, bien sûr, lorsqu'il suggère que son parti détient le monopole du patriotisme et que ses adversaires flirtent avec la trahison, lorsqu'ils refusent de privilégier les questions d'ordre constitutionnel, entendons la lutte au Parti québécois. Cependant, il ravive du même coup une sourde inquiétude au Canada anglais et pose une fois de plus au sauveur du pays, rôle plus agréable à assumer que celui de fossoyeur d'unité qu'il attribue à ses adversaires.

Ce n'est plus seulement le séparatisme qui fait le bonheur des stratèges libéraux, mais le simple régionalisme, aussi vieux que le pays lui-même. Habilement, sous prétexte de dénoncer l'égoïsme de l'Alberta ou l'ambition du Québec ou même la complaisance de l'Ontario, le premier ministre répand la nouvelle que le fédéralisme est l'objet d'une attaque universelle, alors que les protestations en faveur de l'unité n'ont jamais été aussi nombreuses et aussi soutenues que depuis deux ans dans dix des onze capitales du pays!

La manœuvre ne manque pas d'astuce. Outre qu'elle obligera tôt ou tard les adversaires du gouvernement à broder sur le même thème, au risque de bredouiller en tentant de se démarquer des thèses libérales, elle a de bonnes chances de sortir de sa somnolence un électoral ontarien sur le point de désertir son allié traditionnel, le Parti libéral du Canada. Les Ontariens en effet sont les plus ardents partisans d'un gouvernement central fort. Parce que ce sont eux qui en profitent le plus. En répandant la nouvelle que le pilier de leur prospérité est menacé, M. Trudeau ne peut trouver meilleure sonnette d'alarme.

L'ennui, c'est qu'en ce faisant, il fait miroiter l'espoir qu'il saura mieux mater les provinces, au cours de la prochaine décennie, qu'il n'a su le faire au cours de la précédente. Mais il peut poursuivre sans crainte sur cette lancée. Ses adversaires ont même peur de prêcher le dialogue, tellement la politique de l'affrontement est populaire dans ce pays en quête d'une introuvable unité.

## Voyageur roulera

Après un arrêt de plus de trois mois et demi, Voyageur roulera à nouveau par tout le Québec. S'il faut se réjouir de la fin d'une telle grève, il ne faut pas oublier, par contre, certains éléments fondamentaux qu'elle a mis en exergue.

La paralysie d'une entreprise de transport public qui dessert 450 municipalités, véhicule quelque 45.000 passagers par semaine et 4 millions annuellement à une immense portée sociale dont il ne faut pas sous-estimer l'impact.

Ceux qui n'utilisent que peu ou prou l'autobus, à longue ou courte distance, peuvent difficilement imaginer les graves inconvénients, voire les frustrations de tous genres qu'un tel conflit peut engendrer. On n'a pas à en faire la preuve.

Qu'on pense seulement aux personnes âgées à qui la conduite d'une automobile et le transport par avion sont interdits, le ferroviaire étant pas en mesure de suppléer aux carences, qui, au cours de cette longue et rigoureuse période, ont dû se priver de quelques plaisirs malgré tout fort légitimes.

Démunis de tous moyens de pression efficaces, ces gens ont dû payer la note morale d'un tel arrêt de travail et ont, comme à l'accoutumée, servi de boucs émissaires, comme il en sera ainsi dans l'avenir.

Cela amène à se poser d'importantes questions, notamment celle concernant l'a-propos de

conserver sous sa forme actuelle un système selon lequel une entreprise privée exerce en définitive un monopole des grandes routes québécoises en matière de service public, de permis et d'avantages de toutes sortes, même si un tel système demeure indubitablement avantageux quant aux tarifs de transport, à l'efficacité et aux accommodements pour les passagers.

Car, Voyageur en grève, cela signifie malgré tout la paralysie presque totale du transport en commun sur les grands parcours québécois, les aéroports n'étant pas, au surplus, à la portée de toutes les régions.

Toutefois, les grévistes ayant gagné leur point fondamental sur la question de la rémunération horaire, ce conflit pourrait avoir un impact considérable sur le sort de tous les "routiers", du reste du pays, ayant ceci de bon que les conducteurs de véhicules de transport de marchandises ne soient plus contraints d'avalier des kilomètres à la journée longue pour grossir leur revenu quotidien, et cela à des vitesses excessives susceptibles de mettre en danger les usagers les plus prudents de la route.

Il demeurera toujours, malgré tout, regrettable et condamnable que, lors de tel genre de grève, ce soit toujours les mêmes qui doivent passer à la caisse.

Paul LACHANCE

PREMIERS MINISTRES DU CANADA

JOHN MACDONALD  
ALEXANDER MACKENZIE  
J.-C. ABBOTT  
J.-S.-D. THOMPSON  
MACKENZIE BOWELL  
CHARLES TUPPER  
WILFRID LAURIER  
ROBERT L. BORDEN  
ARTHUR MEIGHEN  
R.-B. BENNETT  
W.-L. MACKENZIE KING  
L.-S. ST-LAURENT  
J.-G. DUFFENBAKER  
L.-B. PEARSON  
P.-E. TRUDEAU



## point de vue

## L'Ordre du Canada est plus qu'un symbole

par Maxwell COHEN, o.c.

L'idée d'une médaille du Canada, lancée par le premier ministre Mackenzie King en 1942-43, fut dès le départ vouée à l'échec. Le pays n'était pas encore prêt à proclamer au grand jour la valeur de ses propres citoyens. Il n'est pas facile pour des "colonisés" d'oublier qu'il est préférable dans une région de ne pas chercher trop vite à remplacer le centre impérial. C'est pourquoi l'esprit colonial encore trop récent et le snobisme qui s'y rattachait perpétuaient le prestige des décorations britanniques, empêchant toute innovation nationale dans ce domaine bien que les titres britanniques aient été formellement répudiés dès les années vingt: abolis en 1919 par une résolution de la Chambre des communes, resuscités en 1930 par le premier ministre R. B. Bennett, et définitivement supprimés enfin, sinon tout à fait oubliés, par le même Mackenzie King en 1935.

Le nationalisme canadien, sous ses diverses formes, a mis plusieurs générations à prendre racine. Aujourd'hui encore, nous ne sommes pas si certains de faire cause commune que nous puissions recourir à des symboles, sans être assurés d'avance de leur impact unificateur. La crise que connaît actuellement le nationalisme ca-

nadien est à la fois ancienne et nouvelle. La fameuse phrase de Lord Durham en 1839 est encore présente aux esprits: "Deux nations en guerre au sein d'un même Etat". Aussi, le Canada multiculturel de 1978, loin de pouvoir en faire abstraction, doit-il tenir compte de la réalité d'un Québec francophone, puissant dans son passé l'inspiration nécessaire à sa survie comme peuple et comme entité culturelle.

Le débat constitutionnel porte donc peut-être davantage sur la superstructure que sur les fondations de notre pays. Les liens sociaux qui nous unissent, le sentiment d'appartenir à une grande communauté, de partager un même héritage et un idéal commun, la chance peut-être d'avoir à nos frontières une nation à la fois redoutable et sympathique, autant de facteurs qui, combinés, pourraient nous aider à nous épanouir en tant que peuple. Mais s'il y en avait qui ne voulaient pas être de la partie? Si le ciment social était trop mince, les buts communs non perçus, et la menace du puissant voisin insuffisante pour nous inciter à serrer les coudes et par là à nous unir, si aucun de ces facteurs ne parvenait à donner aux structures de notre régime social un soutien psychologique indispensable, qu'advierait-il alors?

Voici donc que ressurgissent les symboles, mais dans un rôle qui dépasse de beaucoup celui simpliste de gratifier le moi, récompenser les services rendus ou reconnaître le talent. Les symboles évoquent généralement les valeurs partagées. Nous honorons ceux dont nous reconnaissons le mérite, et tentons ensuite par leur truchement de trouver des modèles propres à unir nos espoirs et nos visées, en dépit des divisions suscitées par la langue et des blessures entretenues par l'histoire. Les symboles issus de notre époque — avec son mode de vie, ses plaisirs et ses peines — modélés par l'histoire qui se fait, sont une source de force et d'idéaux communs.

La médaille sert de message; elle n'est pas simplement un symbole appartenant à quelque lointain surhomme, mais bien la marque d'estime de la famille nationale. Il y a bien entendu dans toute attribution honorifique le danger de faire fausse route. Il arrive sans doute que le choix de "X" plutôt que "Y" puisse être discuté, et il n'est pas toujours facile, s'agissait-il du plus perspicace des Conseils consultatifs, de donner au gouverneur général, chancelier et compagnon principal de l'Ordre, l'assurance qu'aucune erreur de jugement n'a été commise. En dépit des risques attendants, et à condition que le

choix s'effectue dans un esprit de rigoureuse intégrité, le côté positif d'une telle institution compense largement le risque d'erreur et d'offense.

Qui pourrait s'opposer, alors, à la reconnaissance au Canada de la valeur d'un compatriote avant que les notices nécrologiques ne s'en chargent? Ne doit-on pas reconnaître au contraire que les Canadiens peuvent exceller à divers niveaux qui ont peu de chance d'être reconnus hors de nos frontières? Si nous ne savons pas nous-mêmes apprécier les qualités des nôtres, qui donc le fera pour nous? Il va de soi que l'hommage international n'est pas à dédaigner, qu'il s'agisse du prix Nobel ou du Goncourt. Mais si l'envie dresse chez soi des barrières, ce sont des montagnes qu'il faudra franchir à l'étranger. La concurrence à l'échelle internationale pose un défi digne des nations grandes et petites.

Il faut cependant quelque chose de plus pour que soient dûment couronnés les efforts innombrables déployés partout, du village à la métropole. Les autres nations ne sauraient s'en charger car ce qui est considéré exceptionnel ou unique chez les uns peut paraître sans valeur à d'autres dont les normes diffèrent. C'est pourquoi il est tellement important et nécessaire que les Canadiens eux-mêmes

soient appelés à juger l'apport de leurs compatriotes au fonds de nos réalisations communes. S'ils devaient attendre l'accolade internationale, des centaines d'êtres qui ont contribué au développement de leur communauté, de la Colombie-Britannique à Terre-Neuve, demeureraient — à moins que leur réussite soit en elle-même de nature spectaculaire — inconnus et ignorés.

L'Ordre du Canada est une institution vouée à la recherche de l'excellence. Une excellence qui est le reflet de valeurs partagées par tous les Canadiens en dépit de leurs différences religieuses, linguistiques ou historiques. A cette heure où les liens les plus ténus doivent nous être précieux, l'Ordre peut être appelé à revêtir une signification plus grande encore que celle qui lui fut à l'origine dévolue. Une estime réciproque et l'insigne qui en est la marque deviennent partie d'un rite national, ce rite et les mythes qui s'y rattachent s'inscrivent au jour le jour dans l'histoire, nous procurant ainsi les profondes énergies dont nous avons besoin pour devenir une véritable nation.

N.B. L'auteur de cette opinion est président de la section canadienne de la Commission mixte internationale et professeur de droit à l'université McGill. Le texte reproduit est extrait d'une brochure fédérale d'information sur l'Ordre du Canada.

La Bretagne

# Poubelle de la France

par Louise Boisvert  
(collaboration spéciale)

BREST — Le 26 mars 1978 plus de 20.000 Bretons descendent dans la rue pour manifester contre la marée noire. Le 23 septembre de la même année près de 15.000 manifestants défilent dans les rues de Brest pour s'opposer à la construction d'une centrale nucléaire à Plogoff. De problèmes écologiques, les Bretons se sont organisés entre eux pour mieux faire face aux décisions des autorités.

A 22h le 16 mars 1978, le pétrolier Amoco-Cadiz s'échoue définitivement sur les rochers de Portsaill dans le Nord-Finistère. Plus de 223.000 tonnes de pétrole brut se répandent sur la mer en deux semaines. Conséquences: mort d'une quantité impressionnante d'invertébrés marins et de poissons; mort de plus de 4.000 oiseaux ramassés sur la côte; pollution de bancs d'huîtres; enfouissement des dépôts de pétrole sous le sable atteignant de 50 à 80 centimètres de profondeur.

Après le Torrey-Canyon en 1967, l'Olympic Bravery en 1976 et le Bohlen six mois plus tard, les côtes bretonnes écopent en 1978 de la quatrième marée noire en onze ans avec l'échouage de l'Amoco-Cadiz.

## Conséquences

Sur le plan économique, des dommages importants se font ressentir tant dans les activités maritimes que touristiques. En ostréiculture, les installations et le matériel ont été abîmés et les parcs d'huîtres sérieusement endommagés. Dans le secteur des pêches, les activités n'ont pu reprendre qu'au début juin. En ce qui a trait au tourisme, toute la Bretagne a été affectée même les zones non polluées. La baisse de touristes pour 1978 se chiffrait à plus d'un million (2).

Sur le plan médical, des trou-

bles désagréables tels difficultés respiratoires, nausées, douleurs abdominales, vertiges ont été observés chez des personnes directement en contact avec la pollution.

La compagnie pétrolière étant principalement responsable de ce désastre, son assureur, la compagnie Lloyd's, a versé \$16.7 millions en indemnités à la France. Le gouvernement français, lui, estime les coûts de cette catastrophe à plusieurs centaines de millions de dollars. Aussi a-t-il intenté une poursuite de \$300 millions initiée en cela par 88 villes bretonnes qui ont elles aussi engagé une action. L'ensemble totalise un milliard de dollars en dommages et intérêts réclamés à la compagnie londonienne.

Les Bretons ont payé de leur travail et de leur bénévolat l'échouage du pétrolier. Lors des manifestations, différentes revendications ont été formulées: création d'un couloir maritime éloigné des côtes, lutte contre les pavillons de complaisance, moyens permettant de combattre efficacement la pollution par les hydrocarbures.

Le plan de lutte contre les pollutions marines accidentelles nommé plan Polmar a été remanié l'automne dernier par le gouvernement et satisfait ainsi une de ces revendications, soit l'adoption d'un nouveau règlement établissant un couloir maritime loin des côtes bretonnes.

Sitôt le pétrole ramassé, les plages nettoyées, les citoyens bretons allaient poursuivre la lutte face à un autre problème de taille, celui des centrales nucléaires.

## Le nucléaire

"Marée noire, ça suffit! Nucléaire, non merci!" La Bretagne n'est pas une poubelle! "Mazoutés aujourd'hui, radioactifs demain!" Autant de slogans que nous pouvons lire sur les autos-collants qui ornent bon nombre d'automobiles en Bretagne. Décidément, il n'est pas

facile de protéger le littoral breton; après les installations militaires, les marées noires, ce sont maintenant les projets d'implantations de centrales nucléaires qui menacent la côte.

Bien qu'il en existe dans d'autres régions de la France, notamment en Normandie, le programme électro-nucléaire français prévoit la construction de nombreuses centrales sises en majorité sur le littoral d'ici l'an 2000. Or, les Bretons des localités concernées s'y opposent vigoureusement.

En avril 1974, Valéry Giscard d'Estaing déclarait que les centrales nucléaires ne seraient pas imposées aux populations qui les refusent. Pourtant le 12 septembre 1978, Plogoff (à proximité de la Pointe du Raz) est choisi comme futur emplacement en vue de l'implantation d'une centrale nucléaire et ce, en dépit des manifestations et des oppositions des citoyens de la commune et de la région.

Toutefois, la bataille n'est pas terminée. Les comités locaux d'information nucléaire (CLIN) qui ont émergé depuis quatre ans dans les communes menacées par la construction éventuelle d'une centrale nucléaire ont pour tâche d'informer la population sur les dangers d'une telle centrale et d'organiser un mouvement de protestation contre leur implantation. Les arguments qui sont à la base du refus systématique de cette forme d'énergie sont multiples: incidences sur l'agriculture, sur les pêches, sur la commercialisation des produits qui en sont dérivés, sur le tourisme et risques de pollution radioactive et thermique.

L'Electricité de France (EDF), notre Hydro-Québec à nous, rejette l'argument sécurité et les effets secondaires qui pourraient être nuisibles à la population. Qui plus est, aucune alternative n'est suggérée. D'autres sources d'énergie pourraient être envisageables; telles les énergies douces, l'énergie

éolienne, les capteurs de houles et la force marémétrique qui sont autant d'éléments à la portée du littoral breton.

## Chantage

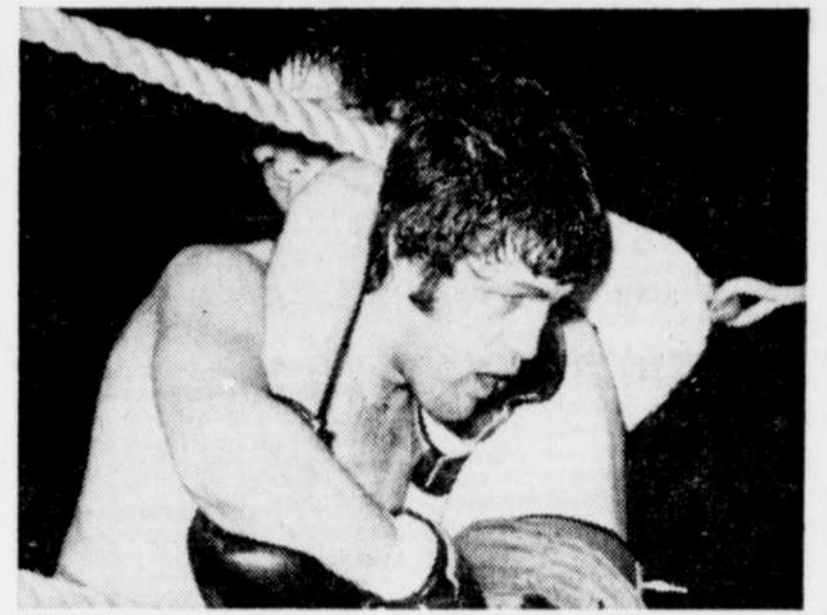
On soupçonne l'EDF de manigancer une forme de chantage. L'occasion a été saisie lors du "MARDI SOIR" du 19 décembre dernier où une panne générale d'électricité affectait toute la France. Il n'en fallait pas plus pour entendre ce soir-là sur les ondes d'une station radiophonique le commentaire suivant: "Il faudra que les Bretons comprennent que s'ils veulent du courant, il leur faudra accepter du nucléaire." (sic) Le président de l'EDF, Marcel Boiteux, est même allé plus loin en menaçant les régions qui refusent le nucléaire de payer l'électricité plus chère! De plus, cette société diffuse périodiquement une brochure dans les foyers afin de convaincre les populations concernées des bienfaits de l'énergie nucléaire.

Rien n'est encore en chantier. Et les Bretons ne sont pas prêts de céder. Toutes les luttes qui sont menées en Bretagne actuellement tant sur le plan politique, linguistique, culturel ou écologique ne sont pas que pure coïncidence. Il faut y voir un lien et savoir discerner un objectif commun: prendre en main l'avenir de la Bretagne.

Le 6 mars dernier, nous sommes réveillés dans notre appartement à deux heures du matin. Deux bombes venaient d'exploser à Brest dans les bureaux de l'EDF et de la caserne de police. A la même heure, il en explosait d'autres à Guingamp, Saint-Brieuc et Paris. Tous ces attentats ont été revendiqués par le Front de libération de la Bretagne... Une fois de plus.

Commission d'enquête créée à la suite du naufrage d'un navire pétrolier sur les côtes de Bretagne le 16 mars 1978. No 665 Assemblée nationale, sixième législature.

(2) idem



La boxe professionnelle, c'est surtout un monde à l'envers.

# Une conspiration du silence...

□ Dans la deuxième partie de son texte, Paul OHL analyse la situation de la boxe professionnelle au Québec. Dans un article écrit pour LE SOLEIL, l'auteur de Knockout Inc. plaide l'abolition de la boxe à moins d'y introduire une profonde réforme.

par Paul OHL

Au Québec, la loi des commissions athlétiques a été votée par le Parlement en 1925. Il y en a trois: à Montréal, à Québec et à Sherbrooke. Pourtant, ces mêmes commissions athlétiques craignent de retirer des permis de promoteur à d'illustres incompetents, la surveillance médicale est inadéquate et lamentablement défaillante, des boxeurs physiquement incapables montent dans le ring, des combats inégaux continuent de tenir l'affiche.

En août 1969, le fils du promoteur de boxe Régis Lévesque, le jeune Daniel Lévesque, âgé de 12 ans, est engagé dans un combat dont l'enjeu était une bourse de \$10. Le combat se déroula à Trois-Rivières. Aucune pesée ne précéda le combat, pas plus qu'un examen médical. Le lundi 26 juillet 1971, le boxeur Danny Tucker succomba des suites de son combat en 10 assauts. Rien ne change.

Le 22 février 1972, à Winnipeg le boxeur canadien Stewart Gray meurt des suites de son combat contre le champion canadien des mi-lourds Al Sparks: un oedème cérébral. Rien ne change.

En janvier 1974, Al Bashir meurt à Vancouver. Il est âgé de 31 ans. Entre 1968 et 1971, il boxait dans la région de Montréal. En 51 combats il en avait perdu 38 dont plus de 20 par mise hors de combat. Rien ne change.

A Sorel, en 1974, Jean-Claude Leclair, alors âgé de 18 ans, affronte Yvon Charland, 41 ans et qui n'avait presque plus boxé depuis 13 ans.

A Verdun, un jeune boxeur de Portland, William Markley, 18 ans remplace à pied levé Bill McCorney. Il est mis hors de combat par Paride Baldassare. Il devait mourir plus tard, des suites a-t-on dit, d'une blessure d'entraînement. Des professionnels de carrière affrontent des débutants (Joey Durelle — Jim Mallish); des champions affrontent des ratés (Dave Hilton — Sonny Moore), ce dernier n'ayant remporté qu'un seul combat depuis 1967.

En mars 1972, Marc Gervais, un jeune professionnel ayant six combats à son actif avait livré deux combats en trois jours: le premier au Sunnyside Garden de New York, le second à La Tour de Québec.

A 21 ans, Raynald Cantin doit abandonner la boxe: un caillot de sang est logé au cerveau. A 25 ans, Marc Gervais doit lui aussi accrocher les gants: il reste plusieurs jours sous observation à l'hôpital à la suite de son combat avec Bill Baccus, un ancien champion mondial. Mais bien sûr, rien ne change. En juin 1962, Fernand Simard recevait \$93 pour un combat en douze reprises contre Arnie Sparkes à Jonquière. Le même soir, Marcel Gendron recevait \$39 pour un combat avec Billy Reynold de Montréal. La bourse de ce dernier? Une somme de \$12. Pour aller combattre Herbie Clark en Afrique du Sud, Fernand Simard, alors champion canadien des mi-moyens se voit offrir \$1000. Il devra en remettre \$250 à l'agent new-yorkais Dewey Fragetta, celui qui expédie les télégrammes et parfois les billets

d'avion. Mille dollars, c'est la somme pour affronter les meilleurs au monde et au bout du monde!

Au Québec, comme ailleurs, des carrières de boxeurs s'effondrent honteusement et prématurément. L'organisation de la boxe professionnelle, à sa base, constitue une zone grise et rétrograde. On ne peut au fond avoir deux attitudes: se fermer les yeux et prétendre tout ignorer ou alors dénoncer ces formes d'exploitation au nom des droits de l'homme... pour peu qu'on ose en parler.

## Un choix s'impose

L'état actuel de la boxe professionnelle de même que son avenir, au Québec comme ailleurs, méritent d'être sérieusement questionnés. D'autres l'ont fait. Les pays scandinaves, puis Cuba. Avant 1960, on disait communément qu'il y avait plus d'un million d'analphabètes à Cuba et tout un peuple d'analphabètes sportifs. Une population qui ne connaissait guère plus que les machines à sous, la loterie, le billard, les courses de chevaux, de chiens et les combats de coqs. Un pays dont on disait alors qu'il était le "bordel de l'Amérique".

Pourtant, en janvier 1962, tous les spectacles de boxe professionnelle sont supprimés par décret présidentiel. Lorsqu'un régime social, financier et médico-préventif s'encadre une organisation qui se contente d'exploiter unilatéralement des boxeurs mal préparés et mal gérés, il faut envisager les mesures d'abolition.

Maintien la boxe professionnelle équivaut par ailleurs à y introduire une réforme assez profonde. A ce titre des conditions minimales s'avèrent exigibles: une enquête sur les modalités de propriété des contrats de boxeurs via le recours des lois antimonopoles; des exigences fermes préalables à l'émission d'une licence de promoteur; la garantie de 75 pour 100 de la part des bourses versés aux boxeurs; l'instauration d'un fonds de retraite (éligibilité après cinq années de carrière continue) pour les boxeurs de carrière; le versement obligatoire d'une part des recettes brutes des soirées professionnelles au fonds de retraite (la part du promoteur); l'éligibilité à la licence de boxeur professionnel fixée à vingt ans; l'instauration de l'examen médical complet (électrocardiogramme obligatoires) avant chaque combat professionnel; l'instauration d'un test obligatoire antidoping; l'instauration d'une règle d'un maximum de six combats/année pour un boxeur professionnel; l'examen médical spécial obligatoire (aux deux ans) pour chaque boxeur professionnel par une commission médicale spécialisée et la constitution d'un fichier permanent; la mise à la disposition des boxeurs professionnels de services de gestion financière et de comptabilité fiscale, financés à même des sommes perçues via les taxes d'amusement; l'interdiction du port des gants noirs du type "mexicain"; l'interdiction des publi-reportages exploitant les "guerres de gang"; le recyclage d'un noyau d'arbitres et de juges de combat; l'instauration de règles de salubrité et de sécurité des salles d'entraînement.

Pour l'heure, force nous est de conclure que la boxe professionnelle n'est pas un sport; c'est tout au plus un piège où se prennent encore des gladiateurs fatigués. C'est surtout un monde à l'envers.

## Point de vue

# Cégep de Limoilou ou l'art d'éviter les vraies questions

□ Céline Genest est professeur de philosophie à l'interdisciplinaire au cégep de Limoilou.

La courte histoire de notre groupe de travail a été l'occasion d'un grand nombre d'événements conflictuels à l'intérieur du collège: il est tentant de ne lui voir que cette fonction de provocateur de conflits. Cela est d'ailleurs très utile, bien voulu et amplifié par des groupes d'intérêts particuliers (philosophes idéalistes, syndicalistes et autres satellites maoïstes ou troskystes) qui suscitent constamment le débat sur des questions partielles et partiales afin d'éviter que les questions réelles en litige ne soient posées.

Le conflit actuel à propos du département interdisciplinaire est orchestré par une partie du syndicat des professeurs et un groupe du département de philosophie. Il prend prétexte d'une apparente dégradation des relations de travail supposément due au statut départemental de "l'interdit" pour s'y opposer.

Notre analyse de la question est autre: l'affrontement porte réellement sur notre existence elle-même au plan pédagogique, institutionnel et politique.

Nous sommes les héritiers du désir qui a longtemps fait de Limoilou une institution différente et nous sommes devenus ipso facto, le symptôme de cette institution. Symptôme: à la fois ce qui vient faire question, dysfonctionnement, faille dans une organisation qu'elle soit psychique ou institutionnelle et à la fois ce qui permet à une structure de tenir le coup. Et toujours, par conséquent une attitude paradoxale face à ce symptôme: le réduire enfin à rien, le faire disparaître pour pouvoir tout tranquillement continuer de tourner comme une mécanique bien rodée et sans bavure mais aussi le risque que sa réduction entraîne avec elle tout le reste de l'organisation. Car, le symptôme pointe le lieu d'un désir d'où s'origine l'institution. Il indique le projet singulier qui la fait différente et contre lequel elle se rempart (ambivalence du contre qui indique à la fois la proximité

de l'appui, le levier pour soulever l'univers et en même temps l'adversaire).

Nous nous situons dans la suite du travail qui avait été défini en 1972 comme spécifique au collège et qui est bien décrit dans le document intitulé: "Objectifs du collège et politique de l'administration pédagogique". On y affirme que l'étudiant est l'agent principal de sa formation. Le collège favorise sa participation à l'intérieur des cours et la multiplication des types d'activités d'apprentissage. Il veut mieux répondre à ses préoccupations et lui permettre de devenir autonome, tolérant et apte à assumer la priorité du bien commun. Cette politique implique que l'administratif soit au service du pédagogique et qu'y soient favorisées la participation et la gestion de la "chose pédagogique" par l'étudiant, le professeur et tout l'encadrement de soutien.

## Une politique globale

Notre position pédagogique et institutionnelle est en accord avec cette politique globale.

Pendant une courte période, ces principes ont eu pour effet quelques réalisations intéressantes dont la co-gestion. Les fonctions du pouvoir et l'exercice de l'autorité avaient été cédés au plus large éventail possible de niveaux de réalité: comités de gestion, comité de coordination, assemblées départementales et syndicales, commission pédagogique, conseil général des étudiants et animation.

Mais dans les faits, les enseignants refusaient les principes mêmes de ces objectifs. Jamais ils n'accepteraient d'être les agents secondaires de la formation de l'étudiant, puisqu'ils ont eux-mêmes, à travers leur propre processus de scolarisation, acquis la conviction de posséder un savoir, et avec le savoir, le droit au statut et au rôle d'importance qui l'accompagne socialement.

Ils ont trouvé là l'occasion rêvée de manipuler le pouvoir en fonction de leurs seuls intérêts de conduire l'effort de changement sur le terrain irréal et inopérant des théories générales, du marxisme à l'idéalisme philosophique en pas-

sant par l'apprentissage théorique du savoir scientifique et professionnel sans qu'aucune de ces matières de dire ose se confronter à la quotidienneté la plus immédiate.

Quelque chose s'est passée qui pourrait être résumé de la façon suivante: le pouvoir diffus, celui de toute une administration normalement située à la tête d'une pyramide, s'est dispersé vers le bas, mais sans jamais parvenir à dissoudre les pouvoirs de chacune des strates sociales qui composent un cégep. Pour cette raison, il est devenu le jouet des pouvoirs intermédiaires qui ont solidifié leur emprise sur leurs groupes d'intérêts et ont refusé de rompre avec leurs privilèges quotidiens.

Dès 1976, le syndicat des professeurs, voyant que la co-gestion ne lui permet pas de mener les choses selon ses voeux hégémoniques mais qu'il doit tenir compte non seulement de l'avis de l'administration mais surtout de celui des étudiants et du personnel de soutien, commence à refuser de participer aux lieux de décision, cherche à isoler l'administration, se fabrique un patron selon le bon modèle à abattre. Il est évidemment plus facile de mobiliser contre un adversaire que d'utiliser son imagination à inventer des méthodes nouvelles de gestion concertée.

Les autres instances, surtout les étudiants et le personnel de soutien se voient retourner à leur position de classe infériorisée lorsque leur avis diffère de celui du syndicat des professeurs. Un contre-pouvoir des professeurs est organisé dans toute sa pureté et les autres instances deviennent objet à éduquer ou à rééduquer.

Notre projet pédagogique utilise l'interdisciplinarité selon des intentions de formation dite générale, c'est-à-dire libre des contraintes d'une formation strictement universitaire et professionnelle et lie indissociablement l'interdisciplinarité pratique à l'expérience concrète des savoirs et à l'initiative créatrice.

Nous soutenons un projet d'enseignement qui remet en cause l'appropriation du savoir par les disciplines se garantissant le lieu d'énonciation du vrai. Nous créons un espace où ces différentes disci-

plines et leurs "possesseurs", constamment en inter-action, ne peuvent éviter de remettre en cause leurs certitudes.

Ce faisant, nous nions le droit exclusif à un seul groupe de personnes, habituellement réunies dans un département unidisciplinaire, de déterminer à elles seules les contenus et les modalités d'enseignement d'une discipline. Cela choque et a choqué les corporatistes de l'enseignement qui veulent posséder l'absolue vérité à l'égard d'un savoir acheté et garanti par un ou deux diplômes.

Nous lions cette pratique de l'interdisciplinarité à l'expérience concrète des savoirs.

Il ne s'agit pas pour nous d'une interdisciplinarité pratiquée selon des approches intellectuelles classiques complexifiées par la recherche de notions charnières et le plaisir du jeu abstrait. Tous nos choix méthodologiques sont fonction d'une orientation générale qui peut se définir ainsi: pour que notre enseignement soit efficace, pour qu'il apporte des connaissances durables, nous évitons le plus possible les conférences théoriques où l'intérêt de ce dont on parle n'est jamais démontré, encore moins ressenti. Dès lors, notre travail consiste à initier les étudiants à des techniques de découverte, d'apprentissage et d'expression. La connaissance des contenus spécifiques aux intitulés des cours peut alors s'éduquer sur la base d'interrogations personnelles.

Nous lions notre pratique de l'interdisciplinarité au développement des initiatives de création.

Nous favorisons l'imagination, l'intelligence divergente et ses processus combinatoires analogiques. L'utilisation autre que nous faisons du son, de l'image, du corps, des mots, des lieux, des objets, subvertit les espaces appris déplace les marquages et par intermittence donne accès, un accès toujours évanescant, passager, singulier et nouveau à un acte de parole, de création.

Et pour nous la création est mode d'existence et de changement social.

Céline Genest,  
professeur de philosophie  
pour le département  
interdisciplinaire.

# la page des lecteurs

## Les personnes âgées dans les presbytères

M. le rédacteur en chef,

Au lieu d'envoyer nos personnes âgées en famille d'accueil il serait mieux d'utiliser les espaces libres dans nos presbytères sans déplacer nos prêtres.

L'Association féminine d'éducation et d'action sociale vient d'être informée que depuis deux ans le presbytère Ste-Marcelle, 181 rue Brière, St-Jérôme, comté Terrebonne est loué pour foyer à quatorze personnes âgées. M. le curé a une chambre près de son bureau puis en plus il habite à l'évêché de St-Jérôme. Ce presbytère n'est pas grand extraordinaire. Ils ont installé des rampes ainsi que des extincteurs et une porte de sortie au 2e

étage. Trois personnes sont engagées, une pour faire la cuisine, une pour la maintenance et une autre comme gardienne de nuit. Les pensionnaires sont heureux de vivre près des activités de leur église.

Nos personnes âgées sont comblées mais leur grand problème est l'hébergement. Ils ont payé pour les presbytères, il ne faudrait pas que ces derniers servent à d'autres usages, c'est un besoin humanitaire. Alors aux personnes intéressées à appuyer ce projet, écrivez à votre conseil paroissial.

Fernande Vézina Mainguy  
responsable à l'Action sociale  
AFEAS cercle Limoilou

## Brutalité policière et "force nécessaire"

Télégramme  
Société Radio-Canada  
Montréal.

Messieurs,

De nombreux téléspectateurs ont regardé, dans la sécurité de leurs foyers, l'émission Télégramme du mardi 27 février dernier, laquelle incluait un reportage sur la brutalité policière. Cette lettre est une réaction du comité contre la brutalité policière de la Ligue des droits et libertés qui depuis janvier 1979 essaie, entre autres, de faire respecter les droits des citoyens victimes de brutalité policière.

Nous aimerions dire à M. Robert Vézina, adjoint au directeur du service de police de Québec et président de l'Association des chefs de police du Québec, lequel a 32 ans de service, ce qu'est la brutalité policière. La brutalité policière est à la base le non-respect des lois par ceux chargés de les faire respecter dans le domaine judiciaire; c'est aussi l'utilisation par les policiers du statut d'autorité qu'ils possèdent pour abuser des simples citoyens, trop souvent démunis devant l'appareil policier, et c'est enfin profiter des ambiguïtés des lois, d'ailleurs voulues par le législateur, pour couvrir ces actes répréhensibles. Il est clair que l'article 25 du Code criminel dit qu'un policier peut utiliser "la force nécessaire" dans l'accomplissement de ses fonctions, mais si lui faut "des motifs raisonnables et probables", d'autre part, la force n'est plus nécessaire quand un prévenu est menotté et couché à terre dans une obscure cellule d'un poste de police.

Nous nous excusons de devoir réveiller M. Vézina, après 32 ans de service, mais récemment la Commission de police du Québec, formée presque exclusivement d'anciens policiers, a été obligée en janvier dernier de blâmer les constables Daniel D'Anjou et Reynald Bastonnais (La Presse 21-02-79) concernant des incidents survenus en juillet 1977 et cela sans parler de René Bernard, congédié du service de police de Québec, qui a admis en

Cour des sessions de la paix avoir brutalisé un adolescent (Le Devoir 27-01-79); donc, la brutalité policière existe même chez vous.

On est d'ailleurs tenté de mettre en doute la bonne foi de M. Vézina qui répétait que la brutalité policière n'avait même pas de définition, ce qui ne l'empêchait pas d'ailleurs de nier l'existence de la brutalité policière. On ne peut nier l'existence d'une chose si on ne sait pas en quoi elle consiste.

Mais, et le reportage ne le montrait pas clairement, tous peuvent être victimes de la brutalité policière, pas seulement d'anciens détenus... monsieur tout le monde est souvent victime de brutalité policière; les plaintes que nous recevons au comité le prouvent, et rien ne protège le simple citoyen de l'abus de certains policiers. Bien qu'il soit parfois long de faire valoir ses droits, il est possible d'avoir justice sans que cela ne coûte \$5,000 et ce, malgré le fait que les membres de la Commission de police du Québec aient un préjugé plus que favorable envers leurs confrères.

L'action individuelle renforcée par le regroupement et l'action collective des victimes de brutalité policière soutenus par un organisme tel que la Ligue des droits et libertés peuvent changer la mentalité de certains policiers (nous croyons qu'il s'agit d'une minorité) sinon d'autres méthodes s'avèreraient nécessaires.

Le Comité contre la brutalité policière a décidé de publier une brochure pour mieux faire connaître les droits des citoyens face aux policiers; cette brochure sera disponible bientôt. De plus, le comité se propose d'effectuer une enquête/analyse à travers le Québec, pour mieux montrer la vraie dimension de la brutalité policière et exiger des pouvoirs publics qu'ils prennent leurs responsabilités.

Le Comité contre la brutalité policière,

Alain Arsenault  
Ligue des droits et libertés.

## Hommage à Jean-Guy Cardinal

M. le rédacteur en chef,

Il aura fallu que survienne le décès prématuré d'un des membres du gouvernement pour que je me décide enfin à venir féliciter et



remercier la valeureuse équipe qui travaille avec un acharnement continu pour essayer d'améliorer nos conditions de vie; quand je pense à ceux qui vous dénigrent, ces petits politiciers de bas étage qui s'évertuent à vous mettre les bois dans les roues et s'ingénient malicieusement à rendre plus difficile votre exténuant travail, c'est à faire vomir.

Jean-Guy Cardinal aura été un des piliers de votre gouvernement. Il s'est usé à la tâche, écrasé sous le poids d'incessantes et blessantes critiques destructives. Il en existe de ces dénigrateurs dans toutes les sphères de notre société, dans l'opposition, certains éditorialistes de journaux, de la radio et de la TV, certains têtes patronales, syndicales, etc. Ils se reconnaissent sûrement et s'ils ne rougissent pas de leurs actes, c'est qu'ils sont inconscients ou n'ont plus de conscience.

Vous les membres du gouvernement pouvez marcher la tête haute et être fiers du boulot extraordinaire que vous faites pour nous et vous avez malgré tout les mains libres et nettes, vous nous avez prouvé que vous êtes un "bon gouvernement", chapeau, messieurs, et continuez d'avancer, regardez en avant, nous vous épaulerons de notre mieux et un jour, si Dieu le veut, nous l'aurons notre beau coin de pays bien à nous.

Adieu Jean-Guy, il est un peu tard pour te dire merci, mais je me souviendrai à l'instar de centaines de milliers de Québécois que tu as fait la marque dans la plus "grande équipe" que nous ayons jamais eue.

Merci à Jean-Guy.

Michel Dorion  
Ste-Catherine de Portneuf  
P.Q.

## Le français au Bell en Ontario

M. le rédacteur en chef,

J'aimerais faire quelques commentaires au sujet de la lettre que Mme Odette Pouliot de Toronto vous a récemment fait parvenir. Mme Pouliot se plaignait de ne pouvoir recevoir son compte de téléphone en français.

En Ontario, notre politique en ce qui a trait aux services français se résume en ces termes: "Dans les endroits où la demande est suffisante, les abonnés devraient pouvoir obtenir le service dans la langue officielle de leur choix". A Toronto, nous nous heurtons à certains problèmes dans la mise en oeuvre de cette politique. En effet, sur le marché du travail de Toronto, il est difficile de recruter un personnel bilingue qualifié.

Il y a aussi une question de coûts. Nous émettons chaque mois plus d'un million de comptes de

téléphone à Toronto. Il serait inefficace et extrêmement coûteux de faire parvenir des comptes bilingues, sur demande, à un petit nombre d'abonnés. C'est pourquoi nous ne faisons parvenir une facturation bilingue que dans les circonscriptions désignées bilingues par le gouvernement fédéral.

Dans d'autres régions où les abonnés francophones ont exprimé le désir de recevoir les services dans leur langue maternelle, nous avons établi une procédure destinée à répondre à leurs exigences.

A Toronto, par exemple, lorsqu'un abonné appelle un téléphoniste, le service des réparations ou encore le bureau d'affaires, on peut maintenant lui répondre en français.

Bien que nous fassions tout notre possible pour mettre en oeuvre notre politique, il peut arri-

ver que l'un de nos employés ne s'y conforme pas. Lorsque cela se produit, nous ne pouvons que nous excuser auprès de nos abonnés et les assurer que nous essayons d'éviter que de telles situations ne se reproduisent.

Notre service d'embauche visite présentement l'école secondaire Etienne-Brûlé. Nous voulons susciter chez les étudiants francophones l'intérêt de travailler pour Bell Canada.

J'aimerais porter à l'attention de vos lecteurs que 17 des pages d'introduction du nouvel annuaire de Toronto seront en français. En outre, les renseignements qui figurent sur les téléphones payants du centre-ville de Toronto sont maintenant bilingues.

M. V. James,  
Toronto

## La place de l'enfant dans la famille

M. le rédacteur en chef,

L'année 1979 a été déclarée l'Année internationale de l'enfant. Il convient donc de parler de ce petit être et de s'interroger sur la place qu'il occupe dans la famille. Le premier livre de la Bible nous fournit des lumières sur ce sujet. Après avoir créé Adam et Eve, lisons-nous, Dieu les bénit et leur dit: "Soyez féconds, multipliez-vous, remplissez la terre." Dieu donnait ainsi à nos premiers parents le commandement de communiquer à d'autres la vie qu'ils avaient reçue et de propager la race humaine sur la terre. De ces paroles, il ressort clairement que la procréation des enfants est la raison du mariage.

Aussi Pie XI ne craint pas de dire dans son encyclique sur le mariage, en se basant sur le même texte de la Genèse, que parmi les biens du mariage, l'enfant tient la

première place. Cela voudrait-il dire que les enfants sont au-dessus des parents et qu'il leur revient de leur faire la loi? Evidemment non. Cela signifie que les parents doivent avant tout tenir compte des intérêts des enfants dans l'organisation de la vie familiale. Cela est juste et équitable, puisque les parents sont pour les enfants. D'ailleurs, c'est ce que font tout naturellement les parents qui ont le coeur à la bonne place. Ils ont soin d'écartier du foyer ce qui pourrait être un objet de scandale pour les enfants et ils savent s'imposer les fatigues, les privations nécessaires pour procurer à leurs enfants l'instruction et l'éducation qui leur permettront de remplir plus tard le rôle que Dieu leur a marqué dans la société. Si, un jour, la pauvreté entre au foyer, c'est l'enfant qui aura la première bouchée de pain. Et si, par malheur, un incendie éclate au foyer, les parents expose-

ront même leur vie pour arracher aux flammes un enfant qui ne peut se sauver lui-même.

Notre législation civile elle-même donne la préférence aux enfants. Dans le cas de séparation des époux, le juge confie les enfants à la mère ou au père ou à une tierce personne, selon que le bien des enfants l'exige. (Code civil art. 214)

Votre place est grande au foyer, chers enfants, mais n'en prenez pas orgueil, car cette préférence vous est accordée en raison de votre faiblesse et de votre incapacité, mais non à cause de votre grandeur et votre puissance. Votre place est grande dans la famille, mais elle est encore plus grande dans le coeur de vos parents. Que vos parents aient donc aussi la première place dans votre coeur.

C.-E. Raymond, cssr  
Ste-Anne-de-Beaupré

## Réplique à la technique

Monsieur Samson, dans votre article du 8 mars dernier (Dansepartout: ou Québec sait bien danser), vous dites: "Avec toujours à l'esprit le soin de ne pas trop taxer les ressources techniques des membres de la troupe, qui demeurent quand même limitées, même si elles m'ont paru plus solides que voilà deux ans."

C'est à titre personnel (en tant que danseur), que je désire apporter certains commentaires à cette dernière phrase: Comment pouvez-vous évaluer les ressources techniques du danseur? Quand savez-vous si celui-ci est trop ou pas assez taxé techniquement? En conséquence, quelle importance doit avoir la technique dans une chorégraphie, un spectacle?

La tâche du danseur au sein d'un petit groupe est grande, car le spectacle repose entièrement sur un nombre restreint de danseurs (six chez Dansepartout). Chacun se

doit être constamment en meilleure forme, je l'avoue, car la moindre faiblesse peut faire écrouler le "totem". Ce qui n'est pas le cas dans une grande compagnie ou certains éléments plus faibles (soit les danseurs ou le ballet lui-même) sont rehaussés de deux ou trois excellents solistes de grande réputation. Il faut ensuite se demander si le chorégraphe est vraiment limité par les ressources techniques de ses danseurs ou s'il ne travaille pas plutôt dans un autre but? Ce dernier peut ne pas viser à éblouir le spectateur de prouesses techniques ou acrobatiques, que nous réussirions probablement à exécuter si c'était un impératif. Je crois que l'époque où la technique impeccable et froide était un grand critère de qualité s'estompe de plus en plus. Sans négliger une bonne technique de base, les qualités personnelles de chaque danseur sont beaucoup plus utilisées et mises en valeur. Pour moi, c'est ce

qui assure une relation plus vraie entre le chorégraphe et le danseur, et ainsi entre le danseur et son public. Même si pour cela il faut accepter les faiblesses et les forces de chacun.

Anne Côté,  
Québec.

## à nos lecteurs

LE SOLEIL publie avec plaisir les lettres de ses lecteurs. Les opinions doivent être appuyées du nom et de l'adresse de leurs auteurs de même que du numéro de téléphone. LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et de raccourcir les lettres publiées.

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitee. "Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1205"

SERVICE AUX ABONNES (TIRAGE)  
647-3333

RENSEIGNEMENTS REDACTION  
647-3233 647-3394

**CLINIQUE "MINOLTA"**  
au  
**SALON DE LA PHOTOGRAPHIE 1979**  
par  
**HENRI LECLERC CAMERA INC.**  
à 4066, boul. Ste-Anne, le 6 avril de 13h. à 21h.

**VERIFICATION ET NETTOYAGE GRATUIT DE VOTRE APPAREIL MINOLTA SUR LES POINTS SUIVANTS:**  
Posemètre - viseur - vitesse - diaphragme

M. Pierre Michel, représentant Minolta et M. Hiroshi Tasaka, technicien, seront sur place pour vous informer.

Démonstration de toute la gamme des produits "Minolta" et dernières nouveautés.

Profitez des remboursements offerts sur les appareils XG7 et XD-11

**LIQUIDATION**  
10% RABAIS PRIX MARQUÉ SUR ARTICLES ÉNUMÉRÉS  
PAYEZ ARGENT ET EMPORTEZ

Tapis Ozite intérieur-extérieur	2 <sup>90</sup>
Tapis 100% nylon	3 <sup>90</sup>
Prélat sans cirage	2 <sup>90</sup>
Prélat Cushionfloor	3 <sup>90</sup>
Prélat Crystalfloor	6 <sup>90</sup>
Prélat Karamih	4 <sup>20</sup>
Tapis Castle Harbour	6 <sup>90</sup>
Tapis motifs cuisine	4 <sup>90</sup>

**10% SUR TOUT OUTIL BLACK 'N' DECKER EN MAGASIN**

**10% SUR TOUTE SCIE À CHAÎNE McCULLOCH EN MAGASIN**

**10% SUR TONDEUSES À GAZON**

**10% SUR TOUTE BIBLIOTHÈQUE fini merisier non peint**

**TAPIS 2 x 3 plastique Industrie Provincial 10<sup>97</sup>**

**BOX STOVE**  
Étanche à l'air combustion lente 100% fonte **\$139**

Confort stove chromé	\$89
Box stove 26"	\$59
Box stove Abitibi	\$110 <sup>95</sup>
Box stove 30"	\$115

**CONTREPLAQUÉS MODERNES LTÉE**  
1255, BOUL. PIERRE XI - VAL BÉLAIR  
842-1911

**BIRKS JOAILLIERS**

A l'enseigne de sa pierre de naissance

**Délicat pendentif et boucles d'oreilles pour \$5!**

Sa pierre de naissance vient s'incruster au coeur du romantique bouton de rose couleur or de ces petits bijoux tout en délicatesse.

Le pendentif est suspendu à une chaîne de 16". Les boucles hypoallergéniques sont pour oreilles percées.

L'ensemble, \$5.00

16, de la Fabrique Place Québec Place Ste-Foy Place du Royaume  
692-3822 529-0231 653-4035 Chicoutimi

# GRC: le scrutin de mai ne freine pas l'enquête

par Patricia POIRIER

OTTAWA (PC) — La commission d'enquête sur certaines activités de la Gendarmerie royale du Canada a l'intention de poursuivre son travail tel que prévu, en dépit de la tenue du scrutin fédéral du 22 mai.

Hier, les commissaires ont

en effet rejeté une requête de l'ancien solliciteur général du Canada, M. Jean-Pierre Goyer, qui demandait que la date de son témoignage devant la commission d'enquête soit retardée après la tenue des élections.

La commission présidée par le juge David McDonald a indiqué que M. Goyer devra

se présenter devant elle dès le 23 avril tel que prévu, alors que M. Warren Allmand, autrefois solliciteur général et maintenant ministre de la Consommation et des Corporations, devait témoigner dès aujourd'hui à Ottawa.

La date de ces témoignages a été fixée bien avant que M.

Trudeau déclenche les élections.

Me Yves Fortier, qui représente M. Goyer, a soutenu qu'il serait préférable que son client ne soit pas appelé à la barre des témoins pendant la "période critique" qui précédera le 22 mai parce que cela pourrait donner "l'impression" que la commission d'enquête s'implique dans le processus électoral.

Il s'est efforcé d'ajouter qu'une telle perception serait fautive, mais qu'il n'en demanderait pas moins que les propos que M. Goyer tiendra au cours de son témoignage feront l'objet de commentaires durant la campagne alors que chaque parti tentera d'en tirer quelque profit politique.

Par ailleurs, Me Fortier, a indiqué qu'il serait très difficile pour M. Goyer de faire abstraction de ces commen-

taires dans l'arène politique, ce qui pourrait influencer son témoignage.

Me Fortier a conclu en disant que ce ne serait pas dans "l'intérêt public" que M. Goyer témoigne pendant la campagne électorale, alors que Me Michel Robert, qui représente les ministres du gouvernement fédéral, y compris le premier ministre Trudeau, a fait savoir que ces clients reconnaissent l'autonomie de la commission d'enquête et s'en remettent à sa décision.

Me Raymond Barakette, procureur de M. Warren Allmand, n'a pas commenté la requête. Il a maintenu que son client voulait témoigner depuis longtemps et qu'il serait présent dès ce matin. On prévoit que le témoignage de M. Allmand se poursuivra toute la semaine.

On sait que ce dernier a témoigné devant la commission Keable il y a plus d'un an. A ce moment, il a affirmé qu'il ignorait tout de l'ouverture du courrier par la police fédérale. Il a affirmé qu'il avait demandé aux dirigeants de la GRC, à plusieurs reprises, s'ils ouvraient le courrier, et que ces derniers lui avaient toujours répondu par la négative.

M. Jean-Pierre Goyer, qui a abandonné son siège de député à la Chambre des Communes en décembre dernier pour retourner à la pratique du droit, n'a pas témoigné devant la commission Keable, puisque cette dernière a dû suspendre ses travaux à la suite de la décision de la Cour d'appel du Québec qui est intervenue le jour même où il devait être interrogé.

Hier, Me Fortier a dit que

son client avait bien hâte de pouvoir s'expliquer devant la commission, mais qu'il était important que ce témoignage soit livré dans une "atmosphère sereine".

M. Goyer a été solliciteur général entre le 22 décembre 1970 et le 27 novembre 1972, après quoi M. Allmand a pris la relève jusqu'au 14 septembre 1976.

Higgitt et les illégalités

Par ailleurs, le contre-interrogatoire de l'ancien commissaire de la GRC, W.L. Higgitt, s'est poursuivi toute la journée, hier.

Les membres de la commission l'ont longuement interrogé au sujet des opinions qu'il avait exprimées lors d'une réunion de la mi-mars 1972, alors que les ministres

de la Justice, Otto Lang, et Jean-Pierre Goyer, ainsi que des hauts fonctionnaires étudiaient le projet de loi sur l'interception des communications.

Les commissaires ont tenté de savoir pourquoi, si cela pouvait être illégal (et ce n'est pas certain, ont-ils laissé entendre), que l'autorisation d'un tel geste soit confiée à un ministre plutôt qu'à un juge.

M. Higgitt a répliqué qu'il voulait que les ministres soient responsables des actes faits par des membres de la GRC.

En réponse à une question du commissaire Guy Gilbert, le témoin a dit qu'il y a des cas où la fin justifie les moyens, dans le cadre des activités de la police.

Cependant, a-t-il dit, il faut que ces "moyens" soient "raisonnables".

## Session à l'intention de 400 commissions scolaires

par Fortunat MARCOUX du bureau du SOLEIL

THETFORD MINES — "En cette période de négociations des conventions collectives des différents personnels des commissions scolaires, il ne faudrait surtout pas oublier tous nos efforts sur l'amélioration de la qualité de l'enseignement à transmettre à nos enfants."

C'est le message qu'a livré, hier, Mme Ghyslaine Gervais, présidente de l'Association des commissions scolaires du diocèse de Québec, à l'occasion de l'ouverture de la Semaine de l'éducation qui a eu lieu à Theftford Mines.

Mme Gervais a rappelé aux hommes publics, parents, éducateurs, et administrateurs, qu'ils étaient les maîtres d'oeuvre de cette relève qui assurera les destinées de notre société de demain, ajoutant qu'ils possédaient les ressources matérielles pour réaliser cet objectif.

C'est dans cette optique que Mme Gervais a annoncé que son association tiendrait en mai, à l'intention des 400 commissions scolaires d'écoles de la région de Québec, une session sur la gestion des commissions scolaires et sur la fonction politique du commissaire d'école des années de 1980.

Elle a invité les 38 commissions scolaires de son diocèse à prévoir, à l'occasion de l'Année internationale de l'enfant, des activités spéciales tant pour les agents de l'éducation que pour les élèves.

**Nous pouvons vous construire!**  
SUR VOTRE PROPRE TERRAIN  
SUR UN DE NOS TERRAINS

Aussi nous exécutons travaux de réparations, ex.: agrandissement, sous-sol.

**MARCEL BEDARD**  
Entrepreneur  
Charlesbourg  
Tel.: 628-1188



Si vous avez une bicyclette, amenez votre soeurette!

**guy rouleau**

vous fait de beaux yeux

699A, boul. Charest est, Québec 522-6054

**Inter Union**  
maintenant à Québec  
ORGANISATION DE RENCONTRES

La vie moderne dévore notre temps, réduit votre disponibilité. Vos relations se limitent aux personnes qui travaillent avec vous. Il n'y a aucune raison pour que l'être avec lequel vous pourriez construire un vrai couple se trouve parmi elles. C'est pour résoudre ce problème moderne que nous avons créé INTER-UNION: nous aidons à se trouver ceux qui peuvent s'entendre, intellectuellement et physiquement, se comprendre... et la chance d'aimer.

Notre méthode est sérieuse et rigoureuse. Sans engagement de part et d'autre des renseignements complémentaires seront fournis à nos bureaux. Chacun de nos membres inscrits est garanti de trouver le parti idéal, car, seuls les cas où nous pouvons garantir le succès seront pris en considération. Professionnelle(le), cadre, supérieur, secrétaire, etc., de tout âge, de tout milieu et de toutes régions sont inscrits à notre organisation... Service personnalisé et confidentiel.

**ENTREVUE D'INFORMATION GRATUITE: 529-1381**

466, de la Couronne  
Suite 303  
Québec G1K 6G2  
Ouvert du lundi au vendredi, de 13h à 21h.  
Maintenant le samedi, de 11h à 15h.

Renseignez-vous dès aujourd'hui.  
Nom \_\_\_\_\_ Tél. \_\_\_\_\_  
Age \_\_\_\_\_ Profession \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_  
Code postal \_\_\_\_\_

**EPARGNEZ EPARGNEZ EPARGNEZ**

REVOLUTIONNAIRE! MAGIQUE! NETTOYONS NOS TAPIS NOUS-MEMES, SANS EFFORT ET RAPIDEMENT, AVEC UN APPAREIL BIEN DE CHEZ NOUS:

**aspiro**

Un ASPIRO qui nous servira toute la vie pour moins cher que si nous faisons nettoyer tous nos tapis, même en une seule occasion.

ASPIRO s'adapte sur tous les aspirateurs et est conçu pour aspirer l'eau, le savon et les saletés des tapis pour leur donner réellement l'allure de tapis neufs.

Pour plus d'information, appelez-nous et nous nous ferons un plaisir d'aller vous en montrer les avantages chez vous, sans aucune obligation de votre part.

OU ECRIVEZ A:  
**DISTRIBUTION UNICO ENR.**  
5575, BOUL. HENRI-BOURASSA  
CHARLESBOURG, QUEBEC  
G1H 3B1 Tél.: 628-1893

REPRESENTANTS(ES) DEMANDES(EES)

**Jos. Grenier**  
947, AVENUE ROYALE - BEAUPORT - TEL.: 667-1724

**CENTRE DE RENOVATION BOIS ET MATERIAUX DE CONSTRUCTION**

HEURES D'AFFAIRES:  
Lundi au vendredi, 8h à 17h  
Jeudi soir jusqu'à 21h  
Samedi de 9h30 à midi

<b>STYROFOAM BLEU</b> S.M. 1" épais 2' x 8' m.p. \$219 <sup>00</sup>	<b>FORMICA 1-16 x 4' x 8'</b> Choix de couleurs à partir de \$19 <sup>96</sup>
<b>TUILES CERAMIQUES</b> Imitation en feuille 4' x 8' Prix à partir de \$19 <sup>96</sup>	<b>CARREAUX DE MIROIRS</b> Autocollant - 12" x 12" (Liquidation) 12 tuiles à caisse \$3 <sup>00</sup>
<b>PEINTURE INTERIEURE</b> Blanc mat à plafond Latex \$8 <sup>35</sup> le gallon	<b>CEDRE AROMATIQUE</b> Pour garde-robe Feuille 1/2 x 4' x 8' SPECIAL \$16 <sup>96</sup>

**PANNEAUX PREFINIS SUR BOIS**

<b>MIRAGE</b> Rég. \$7.95 SPECIAL \$6 <sup>79</sup>
<b>NEVADA</b> Rég. \$8.65 SPECIAL \$7 <sup>39</sup>
<b>ORME GLACIER</b> Rég. \$8.95 SPECIAL \$7 <sup>59</sup>
<b>PLANCHE D'ERABLE</b> Rég. \$9.95 SPECIAL \$8 <sup>49</sup>
<b>MERISIER ANTIQUE</b> Rég. \$15.95 SPECIAL \$9 <sup>99</sup>
<b>MERISIER DE LA VALLEE</b> Rég. \$14.95 SPECIAL \$12 <sup>79</sup>
<b>PIN VIEUX PORT</b> Rég. \$22.95 SPECIAL \$19 <sup>89</sup>

**PANNEAUX ECONOMIQUES**  
imprimés avec masonite  
3 COULEURS 1/2" x 4' x 8' \$4<sup>95</sup>

**SCIE D'ETABI inclinable avec garde (sans moteur)**  
• ajustement  
• sécuritaire  
• opération facile  
• table 20" x 24"

SCIE 8" \$109.95  
SCIE 9" \$129.95 (moteur 1/2 H.P. \$52.95)

**SALLE DE BAINS**  
Accessoires pour  
• serviettes  
• savon • verres, etc.

**RABAIS DE 20%**

**MOULURES MILLCRAFT**  
pour la peinture ou finition  
• chambrille  
• glacières  
• Arrière de porte  
• Coins, etc.

Longueur de 8" 89<sup>ch</sup>

**PINCEAUX ROULEAUX et accessoires**

**RABAIS DE 20%**

**FEU - FEU DETECTEUR DE FUMEE à pile PYROTECTOR**

\$37<sup>50</sup>

**PHARMACIES et MIROIRS**  
Choix de modèles et couleurs

**RABAIS DE 20%**

**SPECIAL 10 JOURS**  
Du 4 au 14 avril

**CERAMIQUE DECOR**

4220, 3e Avenue Charlesbourg et Place Laurier

**Rabais jusqu'à 50%**

Sur lavabos sur pied - Robinets - Bains romains - Céramiques etc.

Livraison immédiate

**SURVEILLEZ LES ETIQUETTES ROUGES**

**ARMOIRES DE CUISINE MODERNES**

TRES VASTE CHOIX

Rabais très alléchants sur matériel en main.

**Paquet**

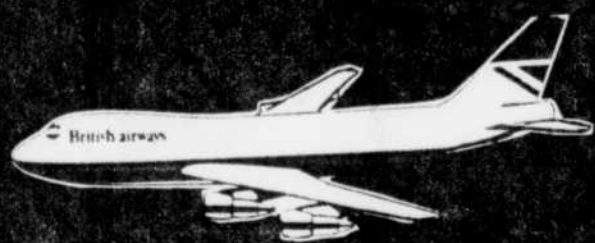
PLUS PRES DE VOUS  
Centre-Ville Place Laurier



Fiancées, inscrivez-vous au concours  
"Au service de la fiancée Paquet" et

**GAGNEZ le deuxième voyage**

QUEBEC - MONTREAL - LONDRES - MALAGA (Espagne)  
en collaboration avec



**British airways**

pour les transports  
aériens

et l'agence de

**VOYAGES Laurier**

pour les  
arrangements de  
séjour en Espagne

qui sera attribué le 1er juin 1979

Chaque voyage comprend:

- 2 billets aller-retour pour Québec-Montréal-Londres-Malaga de BRITISH AIRWAYS;
- séjour d'une semaine à l'hôtel Las Piramides, Fuengirola Costa del Sol, en Espagne, dont les arrangements terrestres sont de l'agence de Voyages Laurier;
- séjour d'une semaine à l'hôtel London Ryan, de Londres, en Angleterre;
- et une allocation de voyage de \$200 qui sera remise aux gagnants une semaine avant le départ.

**Le 1er voyage a été gagné  
par Mlle Sylvie Légaré de Sillery.**

CONDITIONS DU CONCOURS:

- Chaque fiancée doit compléter la formule d'inscription du concours et la déposer à nos salons de la mariée du 2e étage, au Centre-Ville, et niveau 2, à Place Laurier.
- Tous les parents et amis peuvent aider la fiancée inscrite en indiquant, à l'andos de leurs factures, le nom, l'adresse et le téléphone de la fiancée de leur choix.
- Les factures datées du 28 décembre '78 au 31 mai '79 sont valables.
- Les voyages doivent être effectués avant le 1er avril 1980, à l'exception des dates suivantes: du 23 mai '79 au 14 septembre '79 et du 12 décembre '79 au 7 janvier '80.
- LES VOYAGES NE SONT PAS NEGOCIABLES OU ECHANGEABLES.
- Les membres du personnel de PAQUET ne peuvent participer à ce concours.

FIANCEES, INSCRIVEZ-VOUS à nos salons de la mariée, 2e étage de Centre-Ville et niveau 2 de Place Laurier.

Services aux fiancés

Fiche-cadeaux

Fiancées, nous vous invitons à compléter une fiche-cadeaux afin d'aider vos parents et amis à sélectionner le présent que vous désirez. Complétez-la à nos salons de la mariée de Centre-Ville et Place Laurier.

- ROBES de mariée, tenues de voyage, à nos rayons-mode.
- LOCATION d'habits pour le marié et les témoins - confection pour hommes.
- FAIRE-PART et cartes de remerciements à nos rayons de librairie.
- ALLIANCES avec ou sans pierre aux bijoux-nies Moisan.
- LOCATION de tapis d'église à Québec et banlieue: 524-5121, poste 244.
- SERVICE de décoration intérieure. Demandez nos conseillers: 524-5121, poste 360.
- SALONS de coiffure: Salon Paquet au Centre-Ville et salon Lorca à Place Laurier.
- AGENCES de voyages: Voyages Laurier à Place Laurier, poste 590, et Maxi-Voyages Ltée au Centre-Ville, poste 296.

faits divers et justice

**Les chutes de neige sont la cause de nombreux accidents**

par Lucien LATULIPPE

Bien qu'on soit au 3 avril, l'hiver ne semble pas avoir démissionné pour de bon, du moins dans la région de Québec.

Hier, il est tombé environ sept centimètres de neige, ce qui porte la précipitation totale pour l'hiver qui s'achève à 308 cm, alors que la normale est de 325. Le bureau d'Environnement Canada, à l'aéroport de

Sainte-Foy, estimait la couche au sol à 27 cm, hier soir.

Cette couche de neige a rendu le réseau routier très glissant et de nombreux accidents ont été enregistrés. Une jeune femme a perdu la vie à Stoneham, lorsque son auto a pris une embardée. Mme Lucille Tremblay, âgée de 29 ans, demeurait au 4939, boulevard Talbot, à Stoneham. Les agents Welsh et Plante, de Québec-Métro, ont enquêté.

À Québec et dans les villes de la banlieue, les accrochages ont été multiples. Bien des automobiles sont tombées en panne à cause de l'humidité. On ne mentionne aucun blessé grave.

Sur la rive sud du fleuve, les automobilistes ont connu les mêmes difficultés. Le poste de la Sûreté du Québec à Charny a dû effectuer des constatations d'accidents sur toutes les routes. Bien des véhicules ont quitté la chaussée.

**VENTE**

**CAN \* CAN**  
all sheer · tout diaphane



**Du 4 au 14 avril,  
c'est la vente  
printemps CANCAN**

Tous nos modèles de bas-culottes vous sont offerts à prix réduits. Grand choix de teintes en vogue pour le printemps et l'été.

- Bas-culotte tout diaphane  
Rég. 1.65 **1<sup>29</sup>** ou **3** pour **3<sup>66</sup>**
- Bas-culotte régulier  
Rég. 1.65 **1<sup>29</sup>** ou **3** pour **3<sup>66</sup>**
- Culotte amincissante 'control top' gousset de coton, pied sandale.  
Rég. 2.00 **1<sup>79</sup>** ou **3** pour **5<sup>11</sup>**
- Bas de soutien en Spandex vitalisant, gousset de coton, pointes renforcées.  
Rég. 3.25 **2<sup>59</sup>** ou **3** pour **7<sup>44</sup>**
- Bas aux genoux  
Rég. .89 **.69** ou **3** pour **1<sup>99</sup>**

R. 11, r-de-ch. Centre-Ville, tél.: 524-5121, Place Laurier 2e, tél.: 651-7070, Galeries Chagnon 2e, tél.: 833-7711.

**Paquet**  
PLUS PRES DE VOUS

**Paquet**  
PLUS PRES DE VOUS



Notre collection de chapeaux KANGOL d'Angleterre est arrivée...



Des modèles très jeunes en souple paille Kangol facilement lavable dans une gamme de teintes en vogue. Choix de bérêts, toques, monsieur, bretons, profils et autres pour toutes vos tenues printanières.

13<sup>00</sup> à 20<sup>00</sup>

En haut: 'Park Lane' 14<sup>00</sup>

En bas: 'Natalie' 20<sup>00</sup>

R. 55, r-de-ch. et 2e, Centre-Ville, Place Laurier 2e, Galeries Chagnon 2e.



La perruque 'Chérie'

Modèle très bouclé en fibre modacrylique légère et lavable pour les têtes de format plus petit. Si vous êtes prise au dépourvu, portez cette perruque dont le bouclé tient merveilleusement bien.

35<sup>00</sup>

R. 55, 2e, Centre-Ville, Place Laurier 2e, Galeries Chagnon 2e. AU COMPTOIR SEULEMENT.

**faits divers et justice**

# Roger Pépin est tenu criminellement responsable de la mort de son épouse

par Lucien LATULIPPE

Roger Pépin, âgé de 54 ans, de la rue Ramsay, à Baie-Comeau, a été tenu criminellement responsable de la mort de son épouse, née Jacqueline Savard et âgée de 43 ans. Dès aujourd'hui, une accusation de meurtre devait être portée contre lui.

Ce verdict a été rendu au palais de justice de Baie-Comeau, hier soir, à l'issue de l'enquête du coroner que présidait M. Georges Archambault. Me P. Painchaud représentait la Couronne. Me

J. Parent et Me P. Larochele étaient les avocats de M. Pépin.

Le drame s'est déroulé dans le logement du couple, le 25 mars dernier. A la suite d'une dispute avec son épouse, Roger Pépin qui a témoigné sous la protection de la cour a déclaré qu'il avait tiré deux coups de feu avec une carabine 22.

Le premier coup de feu a été tiré dans le corridor de la maison et la balle a passé au-dessus de la tête de Mme Pépin qui s'est réfugiée dans

sa chambre. Le second a été tiré à travers la porte de la dite chambre et Mme Pépin a été touchée à la tête. Le projectile a pénétré entre l'oeil droit et le nez.

Alors que cette enquête se déroulait, le coroner a été informée qu'une jeune fille de 18 ans avait été trouvée morte, quelques heures plus tôt, au mont Sec situé dans la ville de Baie-Comeau.

France Albert, de Baie-Comeau, était rapportée disparue depuis le 22 février dernier. Son corps a été

transporté à Rimouski pour fin d'autopsie.

Par ailleurs, une enquête est menée par la Sûreté du Québec à la suite de l'incendie qui a coûté la vie à Noëlla Michaud, âgée de 28 ans et demeurant au 654 rue Commerciale, à Notre-Dame-du-Lac, dans le comté de Témiscouata.

L'incendie a éclaté vers 4h de la nuit, samedi dernier,

dans le logement de la victime et il semble avoir été provoqué par un plat oublié sur le poêle. La maison a subi des dommages évalués à \$10,000.

La Sûreté du Québec rapporte de plus que M. De-champplain Thibault, âgé de 68 ans, de Cap-Saint-Ignace, avait été écrasé sous son tracteur de ferme, vendredi dernier.



Si vous avez une p'tite auto, appelez votre tante Margol



## L'ENCAN TELETHON DES LIONS

**SAMEDI 7 AVRIL SUR LES ONDES DE TELE-4 TOUTE LA JOURNEE DE 10H A 17H30**



**EN COLLABORATION AVEC TELECAPITALE ET LE SOLEIL**

**136 ARTICLES VENDUS A L'ENCHERE PAR TELEPHONE**

Automobiles, manteau de fourrure, "kit" de maison de construction, foyers, système d'alarme, lave-vaisselle, montre quartz, encyclopédie, bicyclettes, pneus, essence, outils, machines à coudre, tondeuse, meubles, accessoires électriques, mallettes et tableaux d'art, matériaux rustiques, revêtement, portes et fenêtres, cabanons, cours de conditionnement physique, soins de beauté, repas, hôtellerie, discomobile, articles publicitaires, prothèses du sein, vêtements de toutes sortes, vacances, etc. Une belle occasion d'économiser tout en faisant la charité.

**VOYEZ LA LISTE COMPLETE DES ARTICLES DANS LE SOLEIL DE VENDREDI!**

**ENCOURAGEZ LA SOUSCRIPTION POPULAIRE EN FAVEUR DES AVEUGLES! SOYEZ GENEREUX! DONNEZ UN \$2.00, UN \$5.00 ET MEME DAVANTAGE!**

Cette souscription se tiendra durant l'Encan des Lions, samedi 7 avril, sur les ondes de Télécapitale et sera animée par

**ANDRE DUQUET**

UN GRAND AMI DES LIONS!



**A GAGNER parmi les souscripteurs 17 PRIX TOTALISANT \$1400**

C'est le bon temps d'encourager les Lions qui se dévouent à la cause de ceux qui ne voient pas!

**L'ENCAN TV COUPON DE SOUSCRIPTION TELETHON - ENCAN TV LIONS**  
CASIER POSTAL 247 HAUTE VILLE QUEBEC

NOM DU SOLICITEUR	MONTANT PROMIS	POUR SOUSCRIPTION DE \$5.00 ET PLUS, UN RECU DE CHARITE SERA EMIS SI DESIRE	DUI NON
<b>LE SOLEIL</b>	\$		

Nom du souscripteur \_\_\_\_\_  
 Adresse \_\_\_\_\_  
 Ville \_\_\_\_\_ Tél. \_\_\_\_\_

**S.V.P. Retourner ce coupon avec votre chèque au nom de l'Encan TV des Lions inc. MERCI AU NOM DES AVEUGLES!**

*Cet été, vivez en blanc ce grand jour*

Une création très féminine en souple polyester Dacron au corsage arrondi et sans manches. Une pointe en nylon et fleurs appliquées de rose ou bleu ajoute au charme de cette robe. 265<sup>00</sup>

A droite: En léger voile de coton enrichi de broderies, robe au corsage carré, manches tulipes et jupe à ampleur au niveau des hanches. Ravissante. 205<sup>00</sup>

Salons de la mariée, r. 81, 2e, Centre-Ville et Place Laurier 2e.



**Daquet**  
PLUS PRES DE VOUS

faits divers et justice

# La Semaine du prisonnier prend un éclat spécial à Orsainville

par Guy DUBE

Depuis hier et ce jusqu'à dimanche soir, c'est la Semaine nationale du prisonnier.

Les détenus de la section G-1 à sécurité minimum de la prison d'Orsainville ont souligné cet événement à leur façon, hier, en invitant les représentants des media d'information à venir les rencontrer dans leur milieu.

L'ancien directeur de cette institution, M. Phil Lemay, maintenant directeur des programmes institutionnels dans toutes les prisons du Québec, est venu saluer les détenus du G-1 qui l'ont fortement applaudi.

De son côté, le nouvel aumônier de la prison, l'abbé Gaston Chapados, a mis en garde les représentants de la presse contre d'éventuelles malades-

ses dans leurs comptes rendus judiciaires qui peuvent causer des torts irréparables aux détenus.

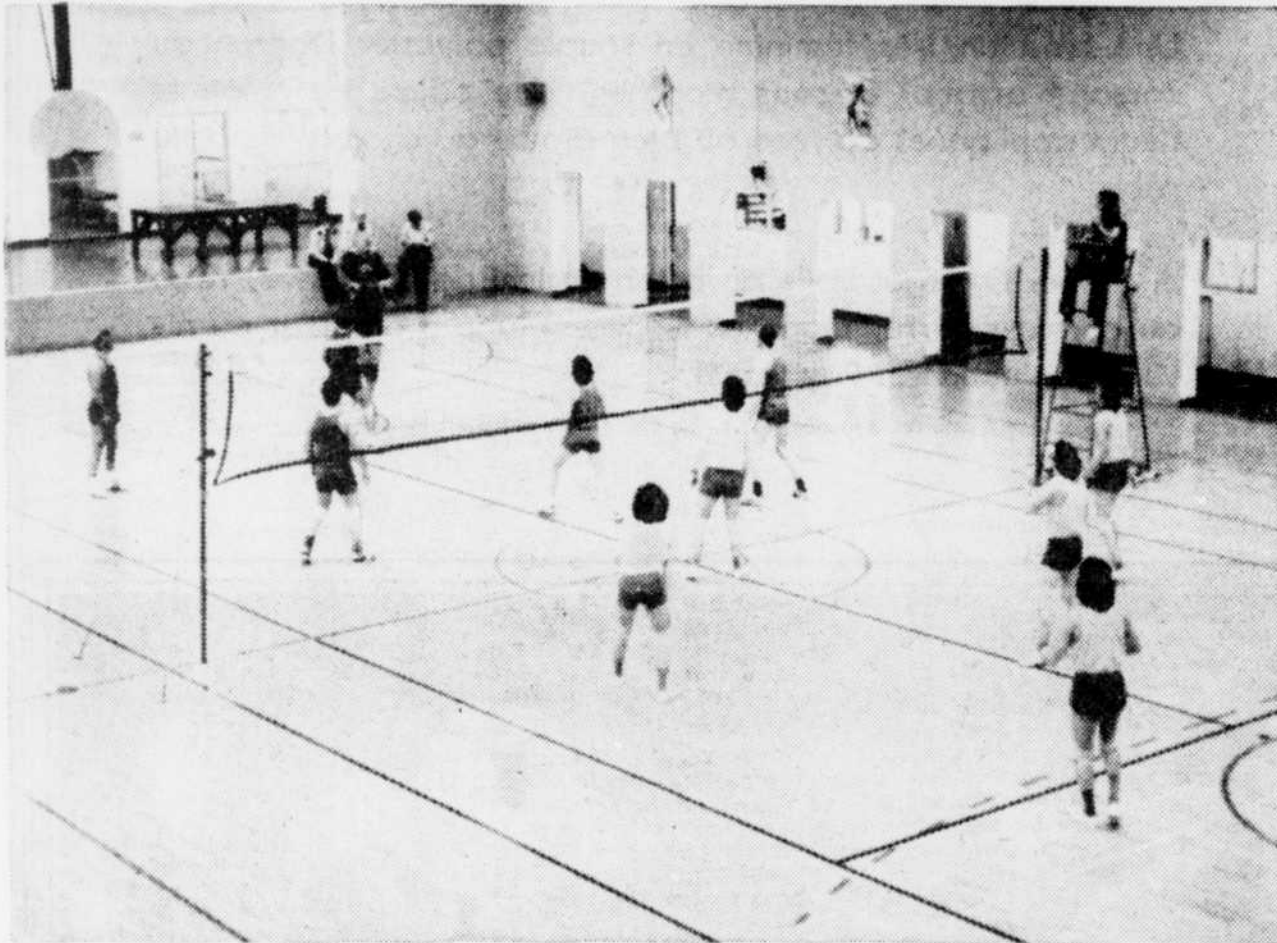
"Il y a une façon de raconter des choses et le rôle important du journaliste en est un d'amortisseur et non d'amplificateur", a relaté l'aumônier.

"Nous voulons notre place au soleil, notre place dans la société qui, justement, a besoin de nous", a précisé M. Chapados, qui parlait alors au nom des détenus. Un tonnerre d'applaudissements a suivi.

Les journalistes ont été appelés à s'identifier au micro. Le représentant du SOLEIL, a tenu à leur préciser que la majorité des détenus, c'est des gens comme tous les autres, "criminels dans l'âme", mais qui se sont tout simplement "fait pincer".

Les détenus en ont profité pour faire visiter leurs ateliers de travail. Hier soir, le juge Jean Dutil, le directeur Jean-Charles VanHoutte, du Service de police de Québec, le criminaliste Jacques Bouchard et le procureur de la Couronne Rémi Bouchard, sont allés s'entretenir avec les détenus.

Durant toute la semaine, il y aura des spectacles au Centre de détention de Québec, des visites-contact, des tournois au gymnase, une visite (huit pensionnaires présélectionnés) à l'Assemblée nationale (mercredi), des rencontres, une partie de sucre à Neuville, une conférence (vendredi) de Robert Lavallée-Ménard, ex-évadé, ex-détenu et présentement annonceur à CKCV, des films et des forums-information.



Le Soleil, Gilles Lafond

Des détenus participent à une compétition de volley-ball, dans le gymnase de la prison d'Orsainville.



Le Soleil, Raynald Lavoie

Cette vieille machine à refaire la surface glacée de l'aréna P.O.C. a laissé échapper les émanations d'oxyde de carbone qui ont incommodé de jeunes joueurs de hockey et des spectateurs, avant-hier. Elle est mue par un moteur à essence.

## A l'aréna d'Orsainville

# Une vieille machine à glace est à l'origine des malaises

par Lucien LATULIPPE

Une vieille machine à glace, dotée d'un moteur à essence, est à l'origine des malaises qui ont affecté 34 enfants et quelques adultes à l'aréna POC d'Orsainville, avant-hier.

C'est ce qu'a révélé, hier, une enquête menée par des inspecteurs du Service de protection de l'environnement du gouvernement du Québec avec la collaboration des responsables de cet aréna.

Il a été établi que les malaises avaient été provoqués par des émanations d'oxyde de carbone provenant du tuyau d'échappement de la machine à

glace. Le système de ventilation de l'aréna n'aurait pas été assez puissant pour pousser ces gaz à l'extérieur.

M. Marcel Saint-Hilaire, administrateur des deux arénas de Charlesbourg, a précisé au SOLEIL, hier, que la machine à glace de l'Arpudrome avait fait défaut samedi soir et qu'on y avait conduit la machine à glace neuve de l'aréna POC, qui est mue par un moteur à gaz propane.

Ainsi à l'aréna POC, a-t-on été forcé d'utiliser la vieille machine à glace, avant-hier matin. La surface de la patinoire a été refaite à quatre reprises. C'est après la quatrième fois, soit entre 10h45 et 11h45, que les person-

nes ont commencé à ressentir des malaises et qu'elles ont été évacuées. Tout le monde a été prié de sortir.

Lors de l'enquête, hier, la même machine à glace a été utilisée comme elle l'avait été la veille. Les appareils de contrôle des gaz que les enquêteurs avaient apportés ont effectivement relevé un pourcentage anormal d'oxyde de carbone.

M. Saint-Hilaire a ajouté que l'enquête devrait révéler de quelle façon il faudra procéder ou quelles améliorations il faudra apporter pour éviter une répétition de l'incident d'avant-hier. Il a conclu que le Fréon 22 qui sert à faire geler la glace n'était aucunement en cause.

## UNE DÉCISION PERSONNELLE,



### UN PRÊT PERSONNEL DE LA CAISSE POPULAIRE.

« Après avoir passé en revue mes besoins, selon mes moyens, mes goûts et mes raisons, j'ai finalement fait mon choix. Restait le financement. J'ai trouvé plus que profitable celui offert par ma Caisse populaire.

« J'ai obtenu à ma Caisse populaire des conditions de crédit souples et raisonnables, et un mode de remboursement en fonction de mes revenus. De plus, ma Caisse populaire peut m'offrir des arrangements flexibles en cas de problèmes, et je suis libre de rembourser mon prêt avant l'échéance sans aucune pénalité.

« Tout compte fait, ma décision d'achat comme ma démarche de financement ont été des gestes profitables pour moi. »

Si votre décision s'est arrêtée sur un voilier à deux mâts ou un canot d'écorce, un voyage outre-mer ou une tente-roulotte, une auto de l'année ou un manteau de renard roux, votre Caisse populaire, coopérative d'épargne et de crédit, peut vous consentir rapidement un prêt personnel adapté à votre situation personnelle.

desjardins  
LA CAISSE POPULAIRE  
*C'est profitable...*  
POUR NOUS, QUÉBÉCOIS

Pour arrêter la main qui frappe, soyez la main qui donne.

# Nous avons besoin de \$250,000... et le plus tôt possible!



Hier, Louise a été durement battue à la maison... aujourd'hui, elle bat sa poupée et demain si elle n'est pas aidée... elle pourrait battre ses propres enfants.

Ce n'est là qu'un aspect de ce problème mondial et québécois... les enfants maltraités. Il faut de toute urgence intervenir et améliorer les services à ces enfants mal aimés. Il faut aussi et surtout s'occuper des parents, faire de la prévention... de la recherche.

Notre rôle n'est pas de blâmer mais de comprendre et d'aider.

La Fondation de recherche pour la protection de l'enfance du Québec a besoin (et c'est urgent!) de \$250,000. Soyez généreux! Pour arrêter la main qui frappe, soyez la main qui donne.



Fondation de recherche pour la protection de l'enfance du Québec  
Case postale 100, Succursale Anjou  
Montréal, Québec H1K 4G5

Je réalise que l'enfance abusée est un problème sérieux au Québec et je souscris à votre campagne. Ci-joint mon chèque au montant de \$\_\_\_\_\_

Nom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Numéro de téléphone \_\_\_\_\_

(Un reçu pour fin d'impôt vous parviendra à cette adresse, sur demande)

Q15

LA FONDATION DE RECHERCHE POUR LA PROTECTION DE L'ENFANCE DU QUÉBEC  
Campagne de souscription, du 1er au 15 avril 1979

# Margaret Trudeau

## Cour secrète de Pierre

2

"A coeur ouvert" est publié en langue française par les Editions Optimam Limitée, Montréal. Cet ouvrage est publié en langue anglaise, sous le titre "Beyond Reason" par Paddington Press of London.

— Titres et sous-titres des extraits sont du SOLEIL.

Par un beau mercredi matin du mois d'août 1969, j'ai pris le traversier menant de Vancouver à la péninsule Sechart. Je m'en allais chez ma grand-mère maternelle, Rose Bernard, qui vivait dans un cottage enfoui dans la forêt de cèdres de Robert's Creek, là où j'ai passé les jours les plus heureux de mon enfance. Je n'y allais pas par hasard. Cette petite maison au toit de papier goudronné, aux fenêtres bleu pervenche et au jardin de roses, d'arbres fruitiers et de légumes — enclavé taillé à même la forêt qui s'étendait à perte de vue — était pour moi le seul endroit où aller. J'étais une authentique enfant-fleur de vingt ans, portant lunettes grand-mère et robe paysanne.

Vivre à Vancouver chez mes parents sains et équilibrés était hors de question.

Grand-mère, dans la soixantaine avancée, était une femme robuste, sensible et sûre d'elle qui ne s'en laissait pas imposer par mes infatigables qu'elle traitait de préciosité. Mon orgueil en prenait un coup mais, au moins, une fois remplie ma part des tâches quotidiennes, me laissait-elle rêvasser à ma guise dans la forêt.

Un jour où je languissais à loisir dans le jardin, le téléphone a sonné. Nous partagions une ligne commune: deux longues sonneries suivies d'une courte signifiant que c'était pour nous, ce qui arrivait rarement. Grand-mère a répondu. C'était ma mère. Sans doute voulait-elle encore m'entretenir de questions triviales et prosaïques. Est-ce que je mangeais bien? Avais-je pensé à ce que je ferais? Je me suis trainée de mauvaise grâce jusqu'au téléphone.

"Margaret — ma mère essayait sans succès d'avoir l'air naturel —, un vieil ami à toi vient d'appeler, quelqu'un que nous avons rencontré en vacances et avec qui tu as fait du ski nautique. Il veut sortir avec toi."

J'étais indignée.

"Maman, je ne veux sortir avec personne." Comme si elle m'avait proposé quelque chose d'indécrot. Elle était complètement déconfitée. "Tu ne veux même pas savoir qui c'est?"

J'ai senti une curiosité incongrue s'élever en moi. J'ai tenté de la refouler. En vain.

— Eh bien, c'est qui? ai-je fait finalement sur le ton le plus mesuré.

— Pierre Trudeau.

### Premier rendez-vous

Je m'étais laissé convaincre beaucoup trop facilement à accepter ce rendez-vous. Le temps de m'acheter une robe et j'avais déjà perdu ma superbe nonchalance. Ma mère a fait preuve d'une patience angélique. Il ne fallait surtout pas me parler de tissu synthétique et je ne sais combien de boutiques nous avons faites avant de finalement trouver une robe à mon goût, chez Arnagi, la robe idéale, en gabardine blanche à manches courtes. L'achat de tous les autres articles de ma toilette se fit très rapidement: bas, sac à main, chaussures, toutes ces choses auxquelles je m'étais pourtant bien promis de ne jamais plus m'intéresser. Mais au moins j'avais trouvé une bonne excuse: c'était pour faire plaisir à ma mère.

Je me suis réveillée le lendemain matin avec le sentiment de m'être laissé prendre au piège. Mes sœurs avaient envahi ma chambre pour m'admirer et me féliciter comme si c'était mon anniversaire. On m'avait convaincue d'aller chez le coiffeur et j'avais les cheveux bien remontés en une belle natte brune. Janet m'avait prêté son maquillage et ma mère avait épinglé à ma robe une broche de diamants. Heather m'avait servi plusieurs verres de sherry. J'étais prête beaucoup trop tôt.

A 7h, j'ai entendu une voiture dans l'allée. Mes sœurs ne purent s'empêcher de se précipiter aussitôt vers la porte mais elles s'arrêtèrent malgré elles dans l'escalier car il avait été entendu que c'était à moi d'aller ouvrir. J'étais terrifiée. Non seulement les personnages importants m'inspiraient — et m'inspirent encore — une crainte respectueuse, mais la Trudeauaunie était encore à son apogée et j'en faisais partie. Qu'est-ce que je faisais avec le premier ministre du Canada? Pourquoi moi? Et qui était-il vraiment cet homme formi-

dable? Sincèrement, le seul souvenir que j'avais était celui d'un homme d'un certain âge, de belle apparence et portant un drôle de vieux short démodé et une chemise rayée.

La première impression fut on ne peut plus favorable. Pierre nous a tout de suite fait rire avec son air amusant, taquin et charmant. Le soleil d'été l'avait bronzé, ce qui contrastait bien avec sa chemise blanche, son blazer bleu et sa cravate de couleur. Il portait des lunettes de soleil et une fleur à la boutonnière.

Il était sûr de lui, d'humeur excellente: il terminait sa première année comme Premier ministre, tout le pays était à ses pieds et les sondages lui prédisaient un avenir exceptionnel. J'ai aimé son charme, ses manières de jeune homme, et je n'ai pu m'empêcher de lorgner ses jambes: Pierre a déjà été choisi comme l'homme ayant les plus belles jambes au monde.

Je l'ai fait sortir de la maison aussi vite que j'ai pu, incapable

fallait constamment que je me rappelle que s'il avait eu mon âge — et non pas, comme il le soulignait en se moquant de lui-même, trente ans de plus que moi et deux de plus que ma mère — je ne l'aurais jamais remarqué. Evidemment, il y avait aussi le petit détail: il était le Premier ministre du Canada et, au dire de certains, le plus éligible et le plus riche de tous les politiciens célibataires du Canada.

Je savais que Pierre est un fervent catholique. C'est un fait que les journaux et les gens qui le connaissent mentionnaient souvent, et c'est aussi ce qui à la fois m'attirait et me repoussait.

Je lui ai raconté mon malheur, mes plans effondrés, le paisible cottage de ma grand-mère au bord de la mer. Il m'a écouté gentiment, comme un père plus qu'un ami. Durant le repas, il m'a suggéré de quitter Vancouver et d'aller vivre aussi loin que possible de tout ce qui semblait me troubler si profondément: ma famille, mon éducation, mes amis.

Pourquoi ne deviens-tu pas



Pierre était meilleur skieur que moi et j'avais beaucoup de peine à le suivre.

d'endurer davantage le fou rire nerveux de mes sœurs et le calme emprunté de ma mère. Il y avait une Pontiac bleue dans l'allée. Les deux policiers avaient beau être habillés en civil, ils ne trompaient personne avec leurs muscles et cet air qui leur est propre. En montant derrière, j'ai pensé tout à coup qu'il fallait peut-être que je me méfie de lui: peut-être n'était-il pas vraiment cet homme tendre et timide auquel je croyais, mais rien de plus qu'un affreux hypocrite.

Ses yeux sont très bleus et, quand il est heureux, ils deviennent légèrement mouillés comme s'il allait pleurer.

Nous nous dirigeons vers le télégraphe qui devait nous mener au restaurant Grouse's Nest, perché sur le sommet d'une montagne près de Vancouver. Pierre et moi n'avions convenu que c'était le restaurant tout indiqué pour la circonstance. La conversation était polie et tendue.

Mais dès notre arrivée au restaurant, la timidité avait déjà disparu. Au bout de quelques minutes, j'avais déjà dévoilé mon personnage. Ma petite robe française n'était qu'un déguisement et je n'en pouvais plus de cette conversation superficielle. Nous avons parlé de révolte étudiante et je lui ai raconté Berkeley et les bombes lacrymogènes, l'arsenal et le Maroc. Je lui ai tout raconté, j'avais enfin trouvé un ami.

Après une première danse où nous nous sommes serrés l'un contre l'autre de façon étonnante, nous nous sommes lancés dans une longue conversation.

En dépit de cette soudaine intimité, je le redoutais encore plus que je ne l'avais prévu. En fait, j'ai encore peur de lui aujourd'hui. Il y a quelque chose chez lui qui vous fait vouloir lui être aussi agréable que possible et il est difficile de ne pas sombrer dans l'adulation. Il

écrivain, ou sociologue, ou même comédienne? Pourquoi ne viens-tu pas dans l'Est?"

J'ai tout de suite pensé: "Ah! ah! Voilà qu'il m'invite à aller vivre avec lui à Ottawa!"

Nous avons de nouveau dansé et je me suis rendu compte combien je me sentais de plus en plus attirée par cet homme dur et intense, l'antithèse d'Yves Lewis et de tout ce à quoi je croyais. Je ne le trouvais pas vieux.

### Je pars pour Ottawa

J'avais déjà décidé que je voulais que cet homme soit le mien.

Je m'embarquai vers l'Est avec beaucoup d'émoi. Mais je fus bientôt emportée par mon nouveau travail, comme sociologue junior au ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration. Mon patron était Tchèque, le Dr Celovsky, et je gagnais six cents dollars par mois, j'étais riche.

J'ai mis deux semaines à trouver le courage de téléphoner à Pierre, deux longues semaines pendant lesquelles je me suis maintes fois approchée du téléphone avec détermination, mais chaque fois le trac me clouait sur place. J'étais convaincue qu'il ne se souviendrait même pas de mon nom. J'avais signé mon contrat ce matin-là et je m'étais lancé le défi de l'appeler en guise de célébration. Pierre avait une voix chaude, un ton légèrement amusé. "Viens dîner ce soir, me dit-il après avoir écouté ce que j'avais fait. Mais je t'avertis, il n'y aura que du spaghetti." Il aurait pu me servir de la viande à chien!

Il me suffit d'entendre la voix de Pierre pour me convaincre que j'avais bien fait de venir: je ne connais pas de façon plus gaie et plus engageante que la sienne.



Pour un catholique, la prière est une affaire sérieuse, mais je ne pouvais m'empêcher de sourire de bonheur, le jour de mon mariage.

Encore une fois, c'est moi qui ai le plus parlé, mais j'ai réussi à lui faire dévoiler une partie de son passé. J'ai découvert que son père avait amassé une petite fortune pendant les années de la Crise en achetant des postes d'essence; qu'il avait été un père drôle et turbulent, mais très ambitieux et très exigeant envers ses enfants. Pierre a grandi dans le luxe, un chauffeur le conduisant chaque matin à ses cours au Collège Jean-de-Brebeuf, à Montréal. Il suivait des cours de boxe dans le but de surmonter sa timidité naturelle. Sa mère, Grace, était d'origine écossaise et son père, Canadien français. On parlait français à la maison, mais Pierre apprit l'anglais très tôt.

Au cours de l'automne, nos fréquentations ont commencé à me préoccuper de plus en plus. A Noël, nous nous sommes avoué mutuellement que nous étions amoureux l'un de l'autre, mais tous les deux remplis de doutes et Pierre beaucoup plus que moi.

C'est ridicule, disait-il. Je suis tout simplement trop vieux. Comment peux-tu vivre avec un homme de deux ans plus âgé que ta mère? Durant les périodes où ses doutes se faisaient plus aigus, il me fuyait et retournait aux jolies dames de sa vie mondaine. J'ai vu des photos de lui dans les journaux accompagnées d'autres femmes, et comme toute femme amoureuse, j'ai souffert les affres de la jalousie.

Cependant, rien de tout cela ne m'a autant troublée que le jour où il a fait venir Barbara Streisand en avion pour qu'elle l'accompagne à un gala au Centre des arts d'Ottawa. Ainsi que me l'apprit mon journal du matin le lendemain, ils avaient dîné à la chandelle au 24 Sussex Drive. Tous les journaux en parlaient. Pendant les quelques jours qui ont suivi, ma jalousie était telle que je lui ai raccroché le téléphone au nez chaque fois qu'il m'a téléphoné, en lui criant: "Va voir ton actrice américaine!"



Je fus charmée par le prince Charles qui, me regardant de près, me dit: "Etes-vous actrice?" "Non", je lui ai répondu. "Eh bien, vous devriez l'être", dit-il.

Pourtant, à Noël, le pire était passé et nous avions trouvé la formule. Nous dinions ensemble une ou deux fois par semaine, le chauffeur de Pierre venait me prendre à 19 heures et Pierre me raccompagnait à pied jusque chez moi à 22h30, quand il devait retourner travailler. Nous allions à l'occasion manger dans un restaurant ordinaire. Les photographes qui nous découvrèrent ensemble présument que j'étais l'une des nombreuses belles amies du Premier ministre.

Pierre savait que je fumais de la marijuana mais il m'avait dit très clairement qu'il ne m'accompagnerait jamais et qu'il méprisait quelque peu le besoin que j'en avais. Ma vie était souvent solitaire. J'avais peu d'amis dans la fonction publique. Il m'est arrivé plusieurs fois d'aboutir seule au restaurant chinois.

L'indifférence de Pierre me désespérait et, dans l'espoir de

## ...à coeur ouvert

l'attirer, je consentis à me fiancer à mon futur pasteur. Ce qui se termina bientôt en queue de poisson, lorsque Pierre décida d'aller faire du ski dans l'Ouest, au mont Whistler, pour les vacances de Pâques 1970.

Remplie de joie à la perspective d'un rapport plus engagé avec Pierre, je fis mes adieux à mon théologien et, au grand étonnement de mes parents scandalisés, je me préparai à passer des vacances fort romanesques avec Pierre et l'un de ses meilleurs amis et collègue de cabinet, Jean Marchand. J'ai découvert aussi que Pierre était un bien meilleur skieur que moi et que j'avais beaucoup de peine à le suivre. Ma mère n'arrêta plus de me mettre en garde: "Ne sois pas la maîtresse d'un politicien deux fois plus vieux que toi, me répétait-elle. Pierre ne t'épousera jamais."

Sans ma détermination et une série d'événements chanceux, l'avenir lui aurait peut-être donné raison. Après Pâques, j'ai abandonné mon travail, n'en pouvant plus de rester assise devant un pupitre. Je voulais étudier la psychologie de l'enfant et je fis mon inscription à l'université d'Ottawa, pour l'automne. J'avais six mois devant moi. Je me sentais fort ballottée par tous ces changements. Je me suis rendu compte que je ne voulais plus être la maîtresse de campagne de Pierre. Je voulais davantage. Je voulais vivre avec lui. Je voulais être la mère de ses enfants. Pierre sentait que je me rapprochais de plus en plus de lui et on aurait dit qu'il prenait de nouveau ses distances, comme s'il avait décidé d'accepter l'inévitable: soit qu'il était simplement dans la normale des choses qu'une fille de vingt-neuf ans plus jeune que lui, et par surcroît distraite et étourdie, en arrive tôt ou tard à le quitter.

J'ai revu Pierre le jour où j'ai quitté Ottawa pour Vancouver. On avait temporairement fermé l'aéroport à la suite de l'écrasement d'un avion et c'est dans un état de grande nervosité et de profonde nostalgie que je me présentai une fois de plus au 24 Sussex Drive.

J'étais vraiment costumée en héroïne de roman car j'avais décidé de passer ces heures d'attente en allant au garden-party donné par le gouverneur général en l'honneur du prince Charles. J'ai trouvé Pierre dans un même état de tristesse.

Nous avons pleuré tous les deux.

"Je ne peux pas te pousser à rester, me dit Pierre. Tu es trop jeune et trop romanesque. De toute façon, je ne pense pas que tu me serais fidèle." Je le quittai, pleine de renoncement, et fus aussitôt charmée par le prince Charles qui, me regardant de près, me dit: "Etes-vous actrice?"

— Non.

— Eh bien, vous devriez l'être", fit-il en s'éloignant.

Je m'installai de nouveau chez mes pauvres parents et, bien déterminée à oublier Pierre, je fis des projets pour l'été avec de vieux amis. Mon plan se déroula tel que prévu pendant quelque temps. Je m'amusais. Puis, un jour, j'ai pris conscience de la comédie que je me jouais et j'ai sauté sur le téléphone. Le ton de Pierre me mit aussitôt sur mes gardes. "Veux-tu venir faire de

chaleur torride, nous étions assis au bord de l'eau et Pierre a dit, songeur: "Eh bien, Margaret, peut-être devrions-nous parler de mariage?" Il posait la question. Non pas, dit Pierre, c'était une proposition. Mais j'ai choisi de le prendre comme une interrogation. En une seconde, j'avais bondi dans ses bras.

"Quand? demain?"

C'était la première fois que le mot était mentionné. Pierre se mit à rire. "Hé, doucement." J'étais tellement excitée que j'ai plongé de la roche où j'étais perchée et me mis à nager frénétiquement en rond comme un dauphin. Quand je fus calmée, il posa ses conditions. Il me fallait le convaincre, me dit-il, que je lui serais une bonne épouse fidèle, que je laisserais tomber la drogue et que je cesserais d'être aussi inconstante. Il me fit voir la réalité dans toute sa rigidité.

Je n'ai jamais vu Pierre avoir autant de difficulté à garder la pleine maîtrise de lui-même que durant cette période. Et là aussi la raison jouait son rôle. Pierre voulait des enfants et cela l'attristait toujours de voir ses amis avec leurs grands enfants ou même leurs petits-enfants.

Sans compter que nous courrions le risque que je devienne enceinte. Pierre s'opposait passionnément au contrôle des naissances et en quelques mois il m'avait persuadée de laisser tomber la pilule, de sorte que chaque fin de mois était l'occasion de beau coup de tension entre nous. Pour ma part, je savais seulement que je voulais être avec lui et peu m'importait de savoir où, quand et comment nous allions nous marier.

Il voulait tout savoir au cas, me dit-il, où quelqu'un dans l'avenir voudrait faire du chantage à mon sujet. Tout. C'était parfois drôle et parfois pénible de le lui dire, mais au fond cela ne me faisait rien. De temps à autre, il devenait triste et disait: "Je sais que tu vas me quitter un jour." Et moi de répondre avec passion: "Jamais, jamais!" Et j'étais furieuse qu'il puisse penser une telle chose.

### Octobre 1970

Un incident tragique au cours duquel j'eus l'occasion d'aider Pierre vint dissiper tous les doutes qu'il put avoir à mon sujet. L'une des raisons pour lesquelles j'avais voulu être avec lui le jour d'action de grâce était la situation tragique dans laquelle le pays était plongé. Le Front de libération du Québec, petit groupe de terroristes armés, qui avait été à l'origine d'un mouvement sécessionniste radical et violent au Québec, s'était contenté jusque-là de déposer des bombes dans des boîtes aux lettres, mais en novembre 1970, ils venaient de changer de tactique.

La réaction de Pierre à ces jours terribles passera à l'histoire. Des le premier coup de téléphone lui annonçant les enlèvements, sa décision était prise: jamais le gouvernement canadien ne céderait au terrorisme. Il n'y aurait aucun marchandage, aucune entente. Même si Pierre Laporte était un ami, il n'y aurait pas de négociation en vue de le sauver. Au fait, sa conviction là-dessus était telle que peu de temps après notre mariage il m'avait dit que si je devais être kidnappée ou si un de nos bébés était enlevé, il n'y aurait aucun marchandage, aucune amnistie. "Comprends-tu cela?" m'avait-il demandé gravement.

— Non, je ne peux pas comprendre ça. Tu veux dire que tu les laisserais me tuer plutôt que de faire des concessions?"

— Oui, dit-il. Oui, c'est ce que je ferais.

La tragique nouvelle arriva soudainement. Le téléphone sonna à une heure du matin. Nous dormions. Oh! mon Dieu! Où l'ont-ils trouvé? Et j'ai compris que Laporte était mort. Pierre racrocha. Je l'ai entendu pleurer. J'ai tenté de le consoler alors que j'étais moi-même en larmes. Je savais que pour lui ma force résidait dans mon innocence, mon ignorance de la politique. Je ne comprenais pas les implications politiques, mais je pouvais l'aimer. Cette nuit-là nous rapprocha davantage l'un de l'autre. Il était ébranlé et je l'ai vu vieillir sous mes yeux. C'était comme si l'avenir portait la responsabilité de la mort de Laporte. C'était lui qui avait refusé de négocier et c'était lui qui aurait désormais à prendre la responsabilité du meurtre d'un homme innocent. Il devint amer et d'une profonde tristesse.

Non seulement les événements du Québec nous unirent davantage mais ils changèrent en quelques jours toute notre façon de vivre.

Pierre et moi, nous avons compris alors que ce ne serait jamais plus la même chose pour nous. Finis les jours de liberté! Dorénavant, tous nos gestes seraient surveillés par la police.

Nous nous sommes mariés à Vancouver, le 4 mars 1971.

**Demain:  
ma vie de  
famille  
à Ottawa**

la plongée sous-marine avec des amis? Comme si rien ne s'était passé. J'étais furieuse.

"Pourquoi? Pour souffrir à nouveau? Je ne peux pas continuer à jouer ce genre de vie?" C'est toi jours moi qui ai attendu son appel, pensai-je, maussade. C'est Pierre qui décidait de tout. A ma grande surprise, il me parut confus.

"Non, j'ai sérieusement réfléchi. Viens, nous en parlerons." Il devait passer sous peu par Vancouver, en route vers le carnaval de Williams Lake, et j'en profitai pour rentrer avec lui à Ottawa dans son avion officiel.

### Demande en mariage

La suite des événements demeure encore un objet de discussion entre nous. A mon avis, nous avons passé la fin de semaine au lac Harrington. Un après-midi, par une

# consommation

## Selon Cooprix les réparateurs de télé nous tiennent

Si l'on en croit les tests effectués par les magasins Cooprix, et dévoilés simultanément hier dans toutes les régions du Québec, les consommateurs sont véritablement à la merci des pratiques abusives de la plupart des réparateurs de téléviseurs. C'est ainsi que sur 13 réparations effectuées sur un Zenith 19 pouces couleur,

huit étaient carrément inacceptables, quatre des cas limites, et une absolument correcte, bien que un peu chère.

Pour les besoins de l'expérience, on avait supprimé une diode d'amortissement, et selon les techniciens compétents consultés, de 40 à 50 minutes auraient suffi pour localiser et remplacer la pié-

ce, qui ne devait pas être vendue plus de \$5.00 au détail. Les résultats? Des prix de \$42.50 à \$142.50. Si les cas étaient à peine acceptables, à Québec, ils étaient très discutables, à Chicoutimi, presque un scandale à Montréal.

Là où l'on devrait charger de \$12 à \$20 et faire une réparation mineure, on charge de \$40 à \$50 pour une réparation qu'on qualifie de majeure. A \$20 ou \$25 de l'heure, même si c'est cher, si c'est vraiment justifié, c'est toujours acceptable. Comme on a gonflé le nombre réel d'heures, on a appliqué l'équivalent de \$45 de l'heure. Même en prétendant qu'ils ont véritablement travaillé deux heures, de tels réparateurs n'illustrent ainsi que leur incompétence.

Comment s'y retrouver? Difficile à dire, puisque la Corporation des électroniciens semble impuissante. L'adhésion est volontaire, et même dans ce cas, des membres ont exagéré leur temps.

Quant aux réparateurs recommandés par Zenith, deux sur quatre se sont signalés par une pièce remplacée inutilement et beaucoup trop chère, l'un d'eux devant même saboter des circuits, créant ainsi une panne future. La facture de ce dernier se chiffrait à \$136.51.

Pour ce qui est des pièces justificatives utilisées pour montrer aux consommateurs ce qui faisait défaut, il ne faut pas s'y fier trop, à moins d'être expert soi-même car on a même refilé de fausses pièces en preuve. Il est apparu évident que des pièces remplacées inutilement ont servi à masquer l'incompétence sinon la malhonnêteté de nombreux réparateurs, quand ils n'ont tout simplement pas abusés sur le temps facturé, les consommateurs n'étant pas là pour vérifier. On pourrait s'interroger sur l'utilité de faire réparer un appareil à l'atelier si une réparation à la maison permet d'économiser du temps (1).

### Les médiateurs

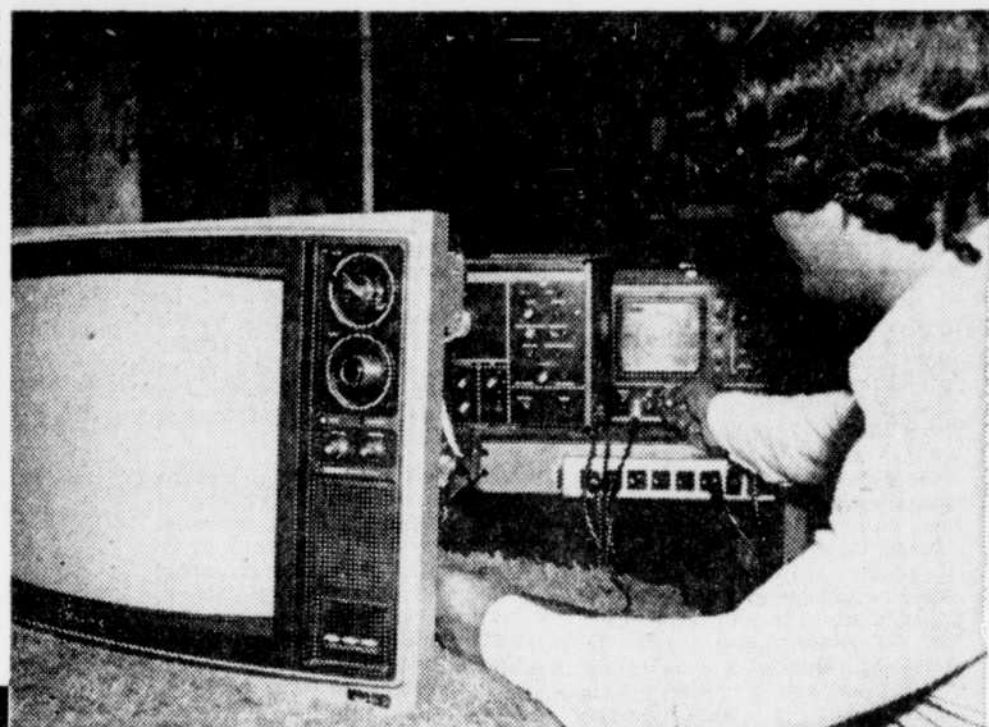
Vous êtes victimes d'une réparation abusive? Cooprix Information vous suggère la médiation de l'Office de protection du consommateur, du Bureau d'éthique commerciale, de la Corporation des électroniciens, mais il est peu probable que cela porte fruit. Reste toujours les Petites Créances. Mais c'est avant qu'il faut prévenir, d'abord en vérifiant dans le manuel d'instruction s'il s'agit d'un problème facilement réparable par soi-même, ensuite en choisissant un technicien spécialisé dans votre marque d'appareil, car des spécialistes de toutes les marques, semble-t-il que ça n'existe pas. Vérifiez ensuite les taux par téléphone, quitte à faire réparer à domicile. Exigez enfin les pièces défectueuses et les détails de la réparation, car avec votre facture, cela constitue votre seul recours possible.

Trois ateliers de la région de Québec ont été utilisés

dans l'échantillonnage Cooprix. Québec Service Technique de Charlesbourg a facturé sa réparation \$58.13, soit \$8.50

pour sa pièce et \$48.95 de temps. Service TV Enr. de Sainte-Foy a facturé \$20.45 de pièces et \$45.00 de temps, soit un total de \$67.09. Clou-

tier Radio TV de Sainte-Foy a facturé \$3.95 pour la diode et \$70 de temps, un coût total de \$74.27.



Les résultats des enquêtes Cooprix laissent songeur quant à l'éventualité de réparations à faire effectuer sur le téléviseur familial.

### La Bible

J'aime le Seigneur parce qu'il a écouté la voix de ma supplication.

Parce qu'il m'a prêté l'oreille au jour où je l'ai invoqué.

Psaume 116<sup>1-2</sup>

FONDATION GIGUERE  
AUTOMOBILE

# Oui,

## le lapin de Pâques vit...

et se porte bien chez Bowring! Notre lapin Steiff bien fin—tout blanc, douillet à ravir et tendre... à attendre! Le cadeau à chérir, il se fait marionnette pour divertir. Un lapin si joli... pour vous ou vos chéris. \$59.98

**Pour un carnaval d'idées pascales**  
**BOWRING**

Place Laurier, Ste. Fox,  
Place Québec, Québec,  
Carrefour de l'Estrie, Sherbrooke.

nous acceptons les cartes Master Charge/Chargex/American Express

### Jolie tout l'hiver

Même si vous portez souvent un bonnet cet hiver, adoptez cette permanente qui fera tenir votre bouclé naturellement.

Permanente incluant coupe et mise en pli ou "brushing" 22<sup>50</sup>

Prenez rendez-vous, en composant 524-5121, poste 339.  
Salon de la Coiffure, 3e étage, centre-ville seulement

**Daquet**  
PLUS PRES DE VOUS

## SUPER VENTE SURBOUM SINGER

LES ASPIRATEURS SINGER NETTOIENT EN VRAIS CHAMPIONS! ET MAINTENANT, ACHETEZ UN ASPIRATEUR ET ECONOMISEZ \$25

**L'ASPIRATEUR-TRAINEAU SILVER GLIDE\***

- \* Puissance d'aspiration réglable à 6 positions
- \* Indicateur de plein sac
- \* Grandes roulettes pour déplacement sans effort
- \* Cordon de 20 pieds sur dévidoir dissimulé
- \* Boyau flexible de poids léger

C-16

**L'ASPIRATEUR VERTICAL POWERMASTER\***

- \* Bâton et brosse rotative réglables à huit positions selon l'épaisseur du tapis, y compris le "super shag".
- \* Deux exclusivités Singer: construction en forme de chevalet et deux ventilateurs-aspirateurs
- \* Dévidoir automatique du cordon
- \* Parfait nettoyage jusqu'au mur.

U-69

**LE CHAMPION DE VOTRE CHOIX A SEULEMENT \$154<sup>95</sup>**

# SINGER

Consultez les pages jaunes pour connaître l'adresse de magasin Singer le plus près de chez vous.

\*Marque déposée de La Compagnie Singer du Canada Ltée

<sup>1</sup>Le prix peut varier

## Recrutement satisfaisant à la coop de Pointe-Lévy

Lors de sa conférence de presse de lundi dévoilant les tests Cooprix sur les réparations de téléviseurs, le président de la Coopérative régionale des consommateurs de Pointe-Lévy, M. Michel Guimond, a fait part du recrutement intensif qui s'effectue actuellement, et qui a vu monter les effectifs de 400 à près de 900 membres.

"Notre principal défi, c'est de convaincre les gens de venir nous voir." De nombreux consommateurs sont restés sous une mauvaise impression à cause d'expériences discutables dans le passé. L'étiquetage des pro-

duits par le consommateur, l'identification obligatoire à l'entrée, la qualité des viandes, l'absence de service à l'auto sont des aspects du service qui sont aujourd'hui révolus.

Avec la venue d'un groupe de consommateurs de Saint-Jean-Christophe qui projettent la construction d'un Cooprix dans cette municipalité, la Coopérative des consommateurs de Pointe-Lévy atteint maintenant son seuil de rentabilité à son magasin de Lévis, et peut maintenant envisager l'achat.

Le ministre de l'Agriculture et député de Lévis, M. Jean Garon, a tenu à signaler par sa présence son appui au mouvement coopératif que symbolise Cooprix, et il a invité cet organisme à aller "recruter" du côté du Mouvement Desjardins dans cette capitale de la coopération qu'est Lévis. Il a également exprimé le vœu que la marque "Coop", qui identifie la marque des produits maison de cette chaîne coopérative, soit plus québécoise dans son identité et permette aux consommateurs de savoir s'il s'agit de produits du Québec ou de... Saskatoon!

## L'art de dépareiller sans pourtant jurer

par Bernardine MORRIS

NEW YORK (NYTNS) — Il décrit ses vêtements pour hommes comme "une mode universitaire s'inspirant de l'opinion européenne". A 31 ans, Alexander Julian espère ridiculiser des mots d'ordre comme celui-ci: ne jamais dépareiller les pièces d'un costume, elles vont jurer.

Un autre de ses conceptions typiques, c'est ce qu'il appelle le "veston Shaker". C'est une version en tissu souple du gilet ample à large col porté par les adeptes de la secte des Shakers. Pour ajouter à l'élégance, ses vestons n'ont pas de fente en arrière et il leur donne la coupe d'automne à deux boutons.

Selon lui, c'est absurde. Le plus important, c'est la versatilité. Il a décidé de monter sa première exposition de modes depuis quatre ans, parce qu'il a voulu donner des exemples de diversification du costume. Il est d'avis qu'on peut aller dans son placard pour en sortir la petite veste d'un complet et la porter avec le veston d'un autre.

Par ailleurs, sa mode des mineurs gallois pour le chandail à capuchon et large encolure, qu'il affectionnait depuis trois ans, se perpétue; selon lui, même l'avant-garde doit avoir une certaine longévité. Cependant, il a ajouté une nouvelle réalisation qu'il appelle le cardigan pullover. C'est un chandail à l'encolure en V profonde avec quelques boutons à la base du V.

En outre, Julian apporte aussi le pardessus pour l'automne, avec des manches raglan et des plis d'aisance plutôt qu'une fente en arrière pour faciliter la marche. Il excelle comme coloriste et ménage ses effets par un jeu subtil des teintes. Il réalise quelque 1.000 combinaisons de tissus aux tons différents, chaque saison, presque toutes avec des filatures écossaises.

Comme il discourait sur sa collection d'automne et exprimait ses idées sur le mode, lors de la présentation de son spectacle-boutique, on constatait que Julian pratique ce qu'il prêche. Il portait un veston de tweed bleu avec des pantalons de velours cordé noir. Au cours de cette présentation, les pantalons de velours cordé et de coton kaki brossé alternaient avec les pantalons de lainage assortis à des vestons tenant du tweed.

L'une des raisons pour laquelle il est possible de mêler les pièces d'un complet sans paraître négligé, tout en étant pratique, c'est que chaque tweed ou plaid écossais qu'il présente est lui-même un mélange de six ou sept nuances. Il utilise certaines teintes dans un gilet et certaines autres dans une chemise et une cravate, de sorte que tout s'associe sans risque et avec bonheur.

Quand c'est bien assorti, un costume d'affaires se trouve ainsi créé. Julian fait alors porter des cravates de satin pour donner un air mieux habillé; quand l'assortiment est plus disparate, il en résulte un vêtement de loisirs.

Le cardigan d'automne

On peut se procurer ses créations dans les boutiques Barney et autres petits magasins de spécialités pour hommes dans tous les Etats-Unis.

# Réduction de taxes et d'impôts en C.-B.

**VICTORIA (PC)** — Les habitants de la Colombie-Britannique paieront moins d'impôts et les propriétaires de maisons unifamiliales recevront une subvention additionnelle de \$100, selon les termes du budget présenté, hier, par le ministre des Finances, M. Evan Wolfe.

M. Wolfe a aussi annoncé que le gouvernement accordera un crédit d'impôt de \$50 aux locataires qui gagnent moins de \$10,000 annuellement, une réduction de 50 pour 100 sur la répartition des terres agricoles et une variété d'autres diminutions de taxes pour encourager les investissements dans l'économie provinciale.

Le gouvernement se propose aussi d'exempter de l'impôt les dons consentis aux partis politiques.

A compter de minuit, hier, la taxe de vente provinciale sera réduite de cinq à quatre pour 100, à l'exception de la taxe sur les boissons alcoolisées. Cette dernière taxe sur l'alcool demeurera à sept pour 100.

M. Wolfe a indiqué que cette réduction permettra aux familles de la Colombie-Britannique d'économiser environ \$70 par année, et fera de la taxe de vente de cette province la plus basse au Canada. L'Alberta est la seule où il n'y a pas encore de taxe de vente.

Il a souligné que cette réduction des taxes coûtera \$131 millions au trésor provincial.

### Déductions


Une diminution de deux points dans le pourcentage

des déductions personnelles d'impôt a aussi été annoncée et sera appliquée à compter du 1er juillet.

Les payeurs de taxe paieront 44 pour 100 du taux qu'ils versent au gouvernement fédéral — le deuxième plus bas au Canada.

Un autre changement dans la loi provinciale de l'impôt signifiera que les travailleurs à faibles revenus n'auront pas à payer plus d'impôts à la Colombie-Britannique qu'ils en paient au gouvernement d'Ottawa.

"Pour les payeurs de taxes à faibles revenus, cette réduction va jusqu'à 98 pour 100, et pour ceux de la classe moyenne ou supérieure, cette réduction, pour une année complète, est de 4,5 pour 100", a confié le ministre Wolfe.



**Si vous roulez en voiture, invitez les voisins d'autre côté d'la clôture!**

## GOOD YEAR

### Pneus robustes pour fourgonnettes et pick-ups de travail

#### Traction Hi-Miler

**53<sup>30</sup>** 6.70-15 sans chambre à air

Ils sont robustes afin d'affronter les travaux les plus durs. Cinq bandes de roulement larges pour une meilleure maîtrise dans les virages courts et une stabilité fiable. Carcasse à câble de nylon 3-T à triple trempage et caoutchouc Tufsyn pour un millage accru et une durabilité améliorée.

DIM.	PLIS	PRIX
6.70-15*	6	53.30
7.00-15*	6	55.85
6.50-16	6	52.90
7.50-16	6	64.70
7.50-16	8	69.75

\* sans chambre à air \*\*Pneus sans chambre à air livrables

#### Traction Sure-Grip

**58<sup>40</sup>** 6.70-15 sans chambre à air

Des crampons épais, puissants et mordants vous permettent de vous rendre au travail et d'en revenir sans encombre! Plus de 500 rainures en forme de Z s'agrippent à la chaussée. Carcasse à câble de nylon 3-T pour une durée accrue.


DIM.	PLIS	PRIX
6.70-15*	6	58.40
7.00-15*	6	61.65
6.50-16	6	58.30
7.50-16	6	72.70
7.50-16	8	77.40

\* sans chambre à air \*\*Pneus sans chambre à air livrables


## GOOD YEAR

ACHETEZ EN TOUTE CONFIANCE ROULEZ EN TOUTE CONFIANCE!

1220, boul. Charest ouest 3115, boul. Hochelaga  
Tél.: 681-4646 Ste-Foy - Tél.: 653-0841  
Heures d'affaires: LUNDI AU VENDREDI: 8.00 A.M. À 17.30. SAMEDI: 8.00 A.M. À 12.00




## Ensemble de 3 pièces pour vivoir de Biltmore



**Causeuse**  
Prix Pascal  
139.95

**116<sup>88</sup>**



**Fauteuil**  
Prix Pascal  
109.95

**86<sup>88</sup>**



**Sofa**  
Prix Pascal  
189.95

**156<sup>88</sup>**

*Téléviseur portatif 12" noir et blanc*


**ZENITH** 100% transistorisé

Choix de deux couleurs: noir ou blanc.


Modèle 121

PRIX DE SOLDE


**119<sup>88</sup>**



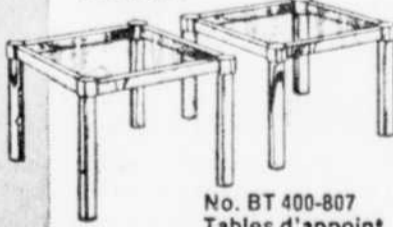
### Meubles d'appoint en verre et chrome




No. HE 400-835  
Meuble-stéréo  
26-1/2" X 62-1/2" X 16"  
**99.88**




No. DT 400-825  
Table de salon ou de bureau  
18" X 50" X 29"  
**76.88**



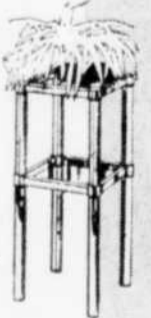
No. BT 400-807  
Tables d'appoint  
18" X 18" X 15"  
**31.88 ch.**



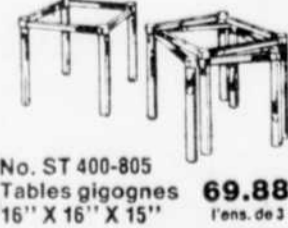
No. CT 400-821  
Table de cocktail  
18" X 50" X 15"  
**59.88**




**62.88**  
No. CK 400-817  
Table de cocktail carrée  
32" X 32" X 15"




No. SS 400-803  
Sellette  
14" X 14" X 34"  
**42.88**



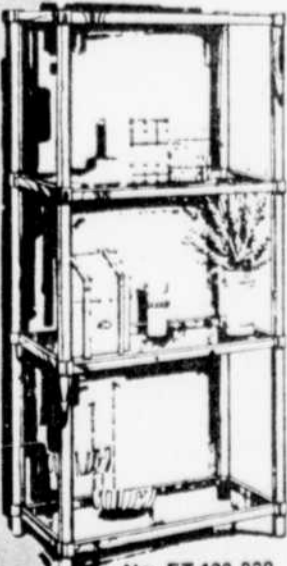
No. ST 400-805  
Tables gigognes  
16" X 16" X 15"  
**69.88** (ens. de 3)



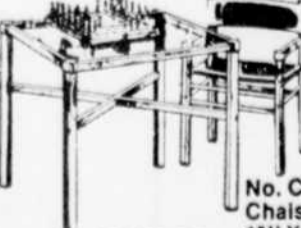
No. HE400-837  
Meuble-stéréo  
29" X 22" X 16"  
**59.88**




No. MR 400-801  
Porte-revues  
18" X 12" X 15"  
**27.88**



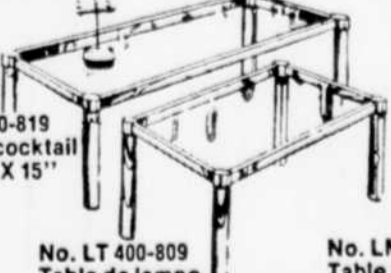
No. ET 400-829  
Etagère  
26" X 72" X 12"  
**94.88**




No. GT 400-815  
Table de jeu  
32" X 32" X 29"  
**76.88**



No. CH 400-841  
Chaise  
18" X 20" X 31"  
**47.88**



No. LT 400-809  
Table de lampe  
18" X 26" X 20"  
**38.88**



No. LM 400-811  
Table et porte-revues  
18" X 26" X 20"  
**47.88**

**CENTRE D'ACHATS DE LA PLACE LAURIER**  
**STE-FOY, QUÉBEC, TÉL.: 653-9307**

**LIVRAISON GRATUITE**  
**TERMES BUDGÉTAIRES DISPONIBLES**

# les élections fédérales

## Culture et communications: Trudeau ne cédera rien

par Gilles BOIVIN  
du bureau du Soleil

MONTREAL — Pour sa première apparition dans sa circonscription électorale de Mont-Royal, dans la Métropole, le premier ministre Pierre Elliott Trudeau a choisi de mettre de nouveau l'accent sur l'unité canadienne et la place centrale que tiendra ce thème dans sa campagne.

Devant une foule de quelque 1.000 partisans qui lui ont réservé hier un accueil chaleureux, M. Trudeau a

repris l'essentiel des attaques qu'il a portées contre les gouvernements provinciaux depuis le début de sa campagne.

Au grand plaisir de ses partisans, qui l'ont reporté sans opposition dans son titre de candidat de la circonscription de Mont-Royal pour la cinquième fois en 14 ans, le premier ministre canadien s'en est pris notamment au "parti séparatiste" élu à Québec en 1976 et qui menace la survie du pays. Chaudement applaudi, M.

Trudeau a répété qu'il n'était pas intéressé à présider au démantèlement du pays.

Dans la thèse politique canadienne du premier ministre Trudeau, il ne fait aucun

doute que la seule façon d'avoir un Canada "fort" c'est également de conserver un

"gouvernement central fort" qui ne laissera pas aller à un ses droits d'intervention

dans tous les secteurs de la vie canadienne, y compris dans ceux de la culture et des communications.

libéral qui a accusé notamment le premier ministre Blakeney de Saskatchewan de s'être fait réélire "sur le dos du fédéral", et l'Alberta de s'enrichir à un "rythme faramineux". Pour M. Trudeau, il ne fait pas de doute qu'à un moment où les provinces tirent la couverture chacune de leur côté, le gouvernement central doit être "fort et vigoureux".

Le chef libéral, dont la totalité des propos devant ses électeurs de Mont-Royal a porté sur la question constitutionnelle, a avisé que les confrontations sur cette épineuse question étaient loin d'être terminées. "Il y en a eu, il y en a encore et il y en aura d'autres tant que je serai là", a lancé M. Trudeau pour bien marquer sa volonté de combattre pour une conception du fédéralisme qui assure au gouvernement central un rôle primordial.

Accueilli à son arrivée à l'hôtel de ville de Mont-Royal par un groupe de manifestants du Freedom of Choice qui étaient venus, en dépit d'une pluie froide et abondante, manifester leur opposition à la loi 101, le premier ministre en a profité pour réitérer sa foi dans "l'égalité linguistique" au pays.

Les provinces de l'Ouest n'ont pas été épargnées non plus par les flèches du chef

Au grand plaisir de son auditoire, constitué en bonne partie d'anglophones de cette riche circonscription de l'île de Montréal, qui ne lui a pas ménagé ses applaudissements, le premier ministre a promis pour après le 22 mai un gouvernement fédéral qui pourra résister aux pressions des provinces.

Le premier ministre s'est ensuite prêté au traditionnel défilé parmi ses partisans venus toucher leur premier ministre pendant que la dizaine de députés et ministres de la région de montréalaise qui l'accompagnaient, se perdaient dans la foule.



M. Trudeau a commencé sa tournée du Québec par Montréal, hier, en visitant entre autres le Journal de Montréal. A son arrivée, une admiratrice lui a offert son parapluie, mais un garde du corps a vite rattrapé. Aujourd'hui, M. Trudeau visite les comtés du Bas-du-Fleuve, un bastion créditiste.

### carrières et professions 647-3266

pour faire paraître vos annonces dans cette page, composez

Toutes les annonces publiées dans ces pages sous la Rubrique Carrières et Professions sont assujetties à la loi numéro 50. Les emplois annoncés s'adressent donc aux hommes et aux femmes.

**SECRETAIRE LEGALE**  
avec expérience et bonne connaissance de l'anglais.  
Mlle L. St-Amand  
687-3326

ACHETEZ CET ESPACE POUR RECRUTER VOTRE PERSONNEL  
**CARRIERES ET PROFESSIONS**

### GERANT DEMANDE

Besoin immédiat

- Pour quincaillerie, bois, matériaux.
- Expérience dans le domaine;
- Bonnes conditions de travail.

Ecrire à: Dépt 9409 — Le Soleil

### VENDEURS DEMANDES

Dynamique et ambitieux pour vendre béton de ciment et pierre concassée.

Compagnie bien établie. Salaire de base plus commission, généreuse allocation pour dépenses automobile.

Faire parvenir votre curriculum vitae à:  
Dépt 9411 — Le Soleil

### REPRESENTANT DES VENTES

FONCTION:

Vente de produits forestiers (bois d'oeuvre et bardeaux de cèdre) à des clients repertoriés, au Canada et aux Etats-Unis.

EXIGENCES:

Les candidats devront être bilingues, détenir un diplôme d'études collégiales ou l'équivalent, dynamiques, intéressés à la mise en marché et demeurer dans la région de Québec.

REMUNERATION:

Nous offrons une rémunération basée sur la compétence et une gamme complète de bénéfices sociaux.

Faites parvenir votre curriculum vitae à:



Service du personnel  
**MULTIBOIS CANADA INC.**  
660, rue Lenoir  
St-Foy, Québec, G1X 3W3.



**Université Laval**

### PROFESSEUR BIOLOGIE ET BIOCHIMIE DES SOLS

**FONCTIONS:** a) Enseignement: Cours au 1er, 2e et 3e cycle en biologie et biochimie des sols, histosols et matière organique des sols.

b) Recherches: Dans les domaines de la biodégradation, des propriétés et caractéristiques de la matière organique, de l'évolution des éléments N, P et S de la réaction de la microflore avec les produits tels que pesticides et herbicides.

c) Encadrement d'étudiants gradués.

**DATE D'ENTREE EN FONCTION:**

Au plus tard le 1er août 1979.

**EXIGENCES:**

Ph.D. ou l'équivalent.

**CONDITIONS:**

Selon les termes de la convention collective en vigueur.

**DATE LIMITE DE RECEPTION:**

Le 1er mai 1979.

Faire parvenir un curriculum vitae à:

DR M.P. CESCAS, directeur  
Département des sols  
Faculté des sciences de  
l'agriculture et de l'alimentation  
Pavillon Comtois  
Université Laval, Québec  
G1K 7P4

Cité universitaire, Québec



### Charles of the Ritz

Parce que vous vous sentez bien dans votre peau

Ils sont loin derrière vous les scintillants palais de neige de l'hiver. Vous offrez maintenant vos épaules aux baisers du soleil. Et vous marchez sur des plages silencieuses peuplées de tendres rêves. Caresseuse chaleur des jours ensoleillés et pénétrante langueur des crépuscules irisés. La froideur a-t-elle jamais existé? On ne le croirait pas à vous voir si belle et si pareille à l'été.

### "Une douceur infinie"

pour vos yeux, vos joues, vos lèvres et vos ongles.

Votre CADEAU



Ce sac à cosmétique contenant des échantillons vous sera remis gratuitement avec tout achat de \$8,50 ou plus de produits Charles of the Ritz durant cette promotion.

De la collection  
Douceur infinie

- Fard à paupières Revenescence \$8.50
- Fard à joues Revenescence \$9.50
- NOUVEAU Crayon à lèvres \$4.00
- Surbrillant à lèvres \$6.50

Invitation

Mme. Claudette Légaré représentante de la maison Charles of the Ritz sera à notre comptoir de cosmétiques du mail St-Roch les 4, 5, 6 et 7 avril 1979.



# norman

le charme  
des  
petits matins...

création  
**CILVIN**

dans cet ensemble comprenant la robe de nuit sans manches bordée de dentelle au buste et la robe de chambre à manches courtes bouffantes, un décolleté en V et boutonnée sur presque toute sa longueur. Assortiment de plusieurs couleurs. Très petit, petit, moyen, grand.  
50.00

Disponible à notre département Lingerie.  
Dites: portez à mon compte.

• mail st-roch • place laurier • place fleur de lys • galeries chagnon •

MAIL ST-ROCH 529-5741  
PLACE LAURIER 656-1712

# brunet

## les élections fédérales

# Clark et Broadbent veulent tous deux relancer l'activité maritime

(D'après PC) — C'est "à mare usque ad mare" que Joe Clark et Ed Broadbent, le premier à Halifax, l'autre à Vancouver, ont promis hier de relancer l'activité maritime au Canada. Chacun a ses méthodes, toutefois, car pendant que Joe Clark promet de remettre à flot l'industrie des chantiers maritimes, Ed Broadbent, lui, rêve de faire revivre la marine marchande canadienne.

Le leader conservateur s'est engagé en effet à investir plusieurs dizaines de millions de dollars pour relancer cette industrie moribonde à Halifax.

A l'issue d'une visite aux chantiers d'Halifax Industries, il a déclaré que son gouvernement allait:

— Financer à 80 pour 100 le projet de construction d'une cale sèche flottante, dont le coût est évalué entre \$40 et \$50 millions.

— Consacrer \$5 à \$6 millions à la réparation de chalutiers.

Le vice-premier ministre, M. Allan MacEachen, a tenu le même langage la semaine dernière au nom des libéraux et promis la même contribution du gouvernement fédéral.

Accompagné d'une meute de journalistes et du président de cette entreprise, M. William Riley, M. Clark a visité en matinée ce chantier maritime qui semble presque abandonné.

On n'y retrouve plus que 200 employés, qui s'affairent à maintenir des installations qui, visiblement, n'ont pas servi depuis longtemps.

Les chantiers navals d'Halifax espèrent obtenir 80 pour 100 du financement du fédéral pour la construction de cette cale sèche, projet connu sous le nom de Panamax. Une telle cale sèche

leur permettrait d'effectuer des réparations sur des navires de moyen tonnage.

M. Clark a profité de l'occasion pour dénoncer la politique des libéraux, qui ont "complètement gaspillé ce potentiel industriel".

### Broadbent

Le leader du Nouveau parti démocratique, M. Ed Broadbent, a inauguré hier une tournée électorale de quatre jours dans l'Ouest en réclamant la formation d'une flotte canadienne de marine marchande.

M. Broadbent a tenu des propos en ce sens, alors qu'il effectuait une visite du port de Vancouver à bord du "Hollyburn", un navire de croisière de 250 sièges. Il a affirmé qu'une marine marchande créerait des milliers d'emploi, réduirait le déficit canadien et accroîtra les revenus fiscaux.

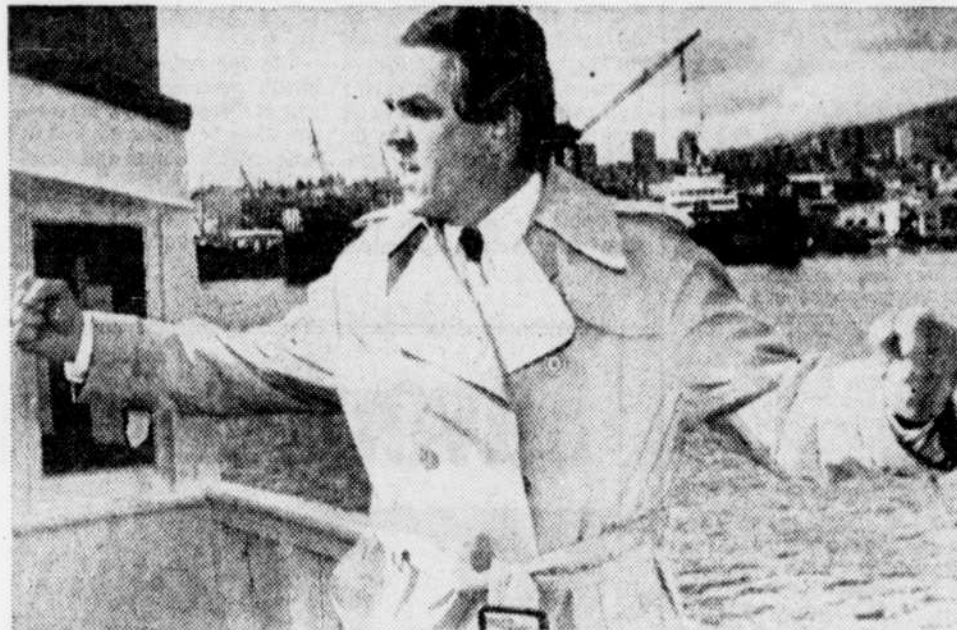
Les dirigeants du NPD ont affirmé que cette prise de position était au cœur de la stratégie industrielle dont le parti a fait son cheval de bataille en vue des élections du 22 mai.

Selon cette politique, les navires canadiens devraient être enregistrés au Canada et non battre des pavillons étrangers; des restrictions seraient imposées quant à la nationalité des navires transportant des marchandises canadiennes; le gouvernement stimulerait la construction de navires en consentant des prêts et en accordant des

subventions et garantirait le transport par des navires canadiens du pétrole et des minéraux de l'Arctique.

Selon M. Broadbent, un gouvernement néo-démocrate appliquerait le principe de l'ONU selon le-

quel au moins 40 pour 100 des exportations d'un pays devraient être transportés sur ses propres navires.



La question maritime enflamme Ed Broadbent, lui qui veut une marine marchande canadienne. Il s'adressait hier à des employés du port de Vancouver.

## UN NOUVEAU PRINTEMPS AU CÂBLE

Une nouvelle série d'émissions pour les amateurs de pêche

### La pêche à la ligne

Chaque mardi soir, à 22h., ou dimanche soir, à 19h30

Câble 9 (position 9)



L'amateur Pierre-Roland Mercier vous fera découvrir les bons coins de pêche de la région. A l'aide de spécialistes, il vous renseignera sur le matériel, les règlements et les techniques de la pêche.

### Aperçu des émissions en avril:

- 3 ou 8 avril: la pêche à la truite mouchetée dans la rivière Montmorency.
- 10 ou 15 avril: la pêche à l'achigan, au doré et au maskinongé dans la rivière Chaudière.
- 17 ou 22 avril: la pêche à la truite mouchetée dans le ruisseau à l'Eau chaude.
- 24 ou 29 avril: la pêche à la truite mouchetée dans la rivière aux Fleurs.

Une production TELECABLE DE QUEBEC

TELECABLE

(annonce)

### ESPOIR POUR LES COUPLES SANS ENFANTS

On estime qu'un couple sur 10 ou 15 serait stérile, c'est-à-dire dans l'impossibilité de concevoir après un an de rapports sexuels réguliers. Dans Sélection du Reader's Digest du mois d'avril, lisez comment de nombreux couples, dont la stérilité semblait irrémédiable il y a une dizaine d'années, peuvent maintenant avoir un enfant. Grâce à de récents progrès et à de nouvelles techniques, il est en effet possible de déterminer dans de nombreux cas quelles sont les causes — tant physiques que psychologiques — de l'infertilité du couple et d'y remédier. Pour en savoir davantage sur cet important sujet, procurez-vous Sélection d'avril aujourd'hui même!

### Substance qui rétracte les hémorroïdes

Un grand institut de recherche vient de mettre au point une substance cicatrisante sans pareille pour la traction des hémorroïdes et le soulagement rapide de la démangeaison.

Cette substance aux effets si bénéficiaires se nomme la Bio-Dyne; elle agit rapidement à la cicatrisation des cellules et stimule la croissance des tissus nouveaux.

La Bio-Dyne est offerte soit en onguent, soit en suppositoires sous le nom de Préparation H, et s'accompagne d'une offre de remboursement.

Préparation H

Faites-le vous-même en louant des outils BRICOLEURS - CONSTRUCTEURS - JARDINIERS



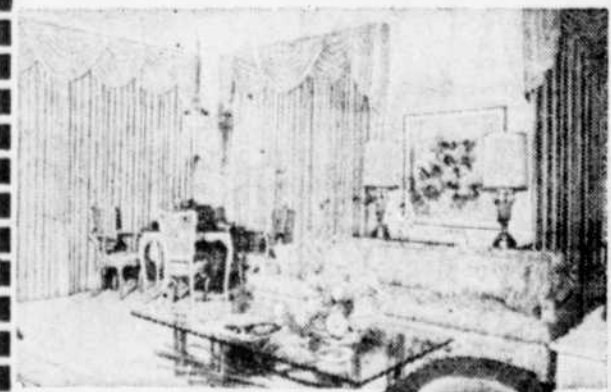
Équipement et outillage de constructeur et bricoleur

EQUIPEMENT L.A.V. Inc.

Ouvert tous les jours de 7h30 à 17h30, jeudi et vendredi de 7h30 à 21h, le samedi jusqu'à 17h30.

1600, boul. Hamel, Duberger - 681-7348

SERVICE GRATUIT A DOMICILE pour le choix de vos garnitures de maison



Magasinez dans le confort de votre foyer. Notre représentant, M. Charles Cloutier, se fera un plaisir de vous aider dans le choix de vos tentures, rideaux, couvre-lits, valances et tapis. Tout cela sans obligation de votre part.



laliberté

MAIL ST-ROCH, QUEBEC 525-4841



Si vous avez une bicyclette, amenez votre soeurette!



Si vous avez une moto, embarquez quelqu'un derrière votre dos!



Si vous avez une p'tite auto, appelez votre tante Margo!



Si vous roulez en voiture, invitez les voisines d'l'autre côté d'la clôture!

L'amitié c'est important et ça se cultive en s'entraidant!

Amenez donc une amie ou une voisine magasiner ou simplement vous balader dans la promenade verte du mail St-Roch. Il suffit de s'organiser, faire garder les enfants à tour de rôle, ou prendre un taxi en groupe. C'est une façon agréable et pratique de développer l'amitié.

Stationnement facile tout près...

- stationnement terrain, hôtel St-Roch
- Stationnements Place Jacques-Cartier et au Holiday Inn
- stationnement du Syndicat de Québec
- stationnement Ste-Hélène
- stationnement Paquet-Laliberté
- stationnement La Chancelière
- stationnement ASSH
- stationnement du boulevard Charvet
- stationnement de la rue Mgr-Gabriel au bout Charvet

deux heures de stationnement gratuit, avec tout achat minimum chez les détaillants participants



VOS VOISINES AUSSI MAGASINENT... AMENEZ VOS PROCHES AU MAIL ST-ROCH!

# les élections fédérales



## CAMPUS NOTRE-DAME-DE-FOY

Dernière journée d'admission - 21 avril - 9h.00  
Places disponibles dans les programmes suivants:

### Enseignement général:

- sciences pures et sciences de la santé;
- sciences humaines et administratives;
- arts plastiques (progr. 050.00 et 511.01).

### Enseignement professionnel:

- technologie de l'estimation et de l'évaluation foncière (progr. 221.04);
- gérontologie (progr. 352.31) pour adultes.

### Secondaire V:

options sciences humaines et sciences-mathématiques.

### Renseignements:

Service de l'admission  
Campus Notre-Dame-de-Foy  
5000, rue St-Félix  
Cap-Rouge, Qué. G0A 1K0

(23 et 24 avril: défilé de mode et exposition d'arts plastiques)

### CONSTRUCTION DE DEFENSE (1951) LIMITEE

Projet: Fournir et installer des fenêtres et contre-fenêtres en métal dans les bâtiments types steelox stc Moisie, P.Q.

Dossier: ME 960 10  
Le secrétaire recevra jusqu'à 3h. de l'après-midi (heure avancée de l'Est)

LE MERCREDI 2 MAI 1979 des soumissions sous pli cacheté, dont les enveloppes indiqueront le contenu et seront adressées au soussigné.

Les devis et les formules de soumission seront exposés aux Bureaux de l'Association des Constructeurs à Québec, Trois-Rivières, Montréal, Arvida ainsi qu'à notre bureau à Montréal. Seuls les entrepreneurs principaux pourront se procurer les documents de soumission en adressant leur demande à notre Service des plans à l'adresse ci-dessous ou téléphoner l'indicatif régional 613-968-9549, ou télex 053-4231. Cette demande devra être accompagnée d'un dépôt de \$100 payable à l'ordre de Construction de Défense (1951) Limitée. Les documents constituant la soumission sont disponibles dans les deux langues officielles.

Un dépôt de garantie si nécessaire au montant indiqué aux documents devra accompagner chaque soumission.

W.J. Mulock, secrétaire,  
Construction de Défense (1951) Limitée  
Billings Bridge Plaza,  
12e étage, Immeuble SBI  
2323, Prom. Riverside,  
Ottawa, Ontario  
K1A 0K3

# Le PQ n'a pas l'intention de se mêler de la campagne

MONTREAL (PC) — Le Parti québécois n'a pas l'intention de se mêler de la campagne électorale fédérale.

C'est ce que le président du comité exécutif national du Parti québécois, M. Pierre Renaud, vient de faire savoir aux présidents de comités et aux présidents régionaux de la formation politique québécoise.

Depuis le déclenchement des élections fédérales,

beaucoup de questions surgissent, tant dans la population qu'au niveau des médias, au sujet du rôle et des attitudes du Parti québécois devant ces élections, souligne le président Renaud.

"Le PQ entend n'appuyer aucun parti fédéral que ce soit et s'abstiendra d'intervenir dans les débats", dit la note adressée aux instances du parti.

Le président du conseil national du PQ note que ces

positions ont été clairement énoncées par le parti depuis près d'un an, notamment lors des conseils nationaux de Québec, en avril 1978, de Rouyn-Noranda, en septembre 1978, et de Montréal en décembre dernier.

M. Renaud rappelle également que l'attitude du Parti québécois demeure inchangée vis-à-vis de l'Union populaire, formation qui veut présenter des candidats indépendantistes au prochain

scrutin fédéral. "Il n'est aucunement question de lui fournir quelque appui ou aide que ce soit", d'ajouter M. Renaud.

En guise de conclusion, le message du président Pierre Renaud incite les citoyens à voter pour des candidats qui sauront le mieux défendre les intérêts du Québec.

## Démission de Fabien Roy, jeudi

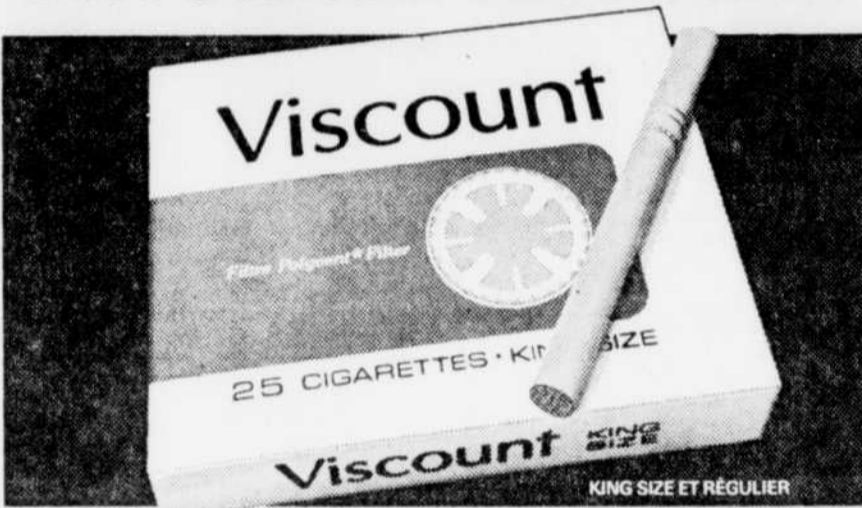
(PC) — C'est jeudi après-midi que le député de Beauce sud, M. Fabien Roy, démissionnera officiellement de son siège à l'Assemblée nationale.

La nouvelle a été confirmée hier par un porte-parole de son bureau, à Québec.

M. Roy, qui était à Alma dimanche, procédera au cours de cette semaine à des consultations pour recruter des candidats crédites en vue de l'élection fédérale qui se déroulera le 22 mai.

Ce n'est que la semaine prochaine que M. Roy lancera pour de bon sa campagne électorale où il projette de faire élire de 20 à 25 députés à la Chambre des Communes.

# Savourez Viscount



Viscount

25 CIGARETTES - KING SIZE

Viscount KING SIZE ET RÉGULIER

A l'origine des plus douces

Av. Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage — éviter d'inhaler. Moy. par cigarette: Régulier: "goudron" 5 mg, nicotine 0.5 mg; King: "goudron" 5 mg, nicotine 0.4 mg.

LE SOLEIL et **CHRC** vous offrent

# "de vraies vacances"

dans le Sud en collaboration avec Sunflight

**8 VOYAGES POUR 2 PERSONNES**  
(durée d'une semaine) attribués à raison d'un par semaine  
**du 19 février au 16 avril.**

CHOIX DES DESTINATIONS SUIVANTES:

**FLORIDE, BAHAMAS, BARBADE**  
et autres îles des Antilles inscrites au catalogue Sunflight

HÂTEZ-VOUS DE PARTICIPER!

Et gagnez l'un de ces merveilleux voyages d'une durée de 7 jours, pour deux personnes, destination à votre choix exclusivement sur les vols notifiés SUNFLIGHT, selon les termes et conditions du magazine SUNFLIGHT. Egalement, \$100 d'argent de poche par couple.

SURVEILLEZ LE SOLEIL ET

ECOUTEZ **CHRC**

Ces coupons de participation seront publiés tous les jours. Vous pouvez en envoyer autant que vous le désirez. Chaque jour, entre midi et 14 heures, dans le cadre de l'émission de l'animateur ANDRÉ PAILLE de CHRC, nous procéderons au tirage de 5 lettres. Le nom du gagnant de la semaine sera connu tous les vendredis à 13h45 et sera tiré au hasard parmi les 25 coupons éligibles de la semaine.

### conditions du concours:

- 1- Vous pouvez participer en remplissant les coupons publiés dans LE SOLEIL ou un fac-similé. Postez-les ou venez les déposer au journal Le Soleil ou à CHRC (pas de photocopies).
- 2- Si votre coupon est tiré, vous devrez répondre correctement à une question mathématique.
- 3- Les employés du SOLEIL, de CHRC et de SUNFLIGHT, ainsi que les membres de leur famille immédiate, ne sont pas éligibles. Seules les personnes de 18 ans et plus peuvent participer.
- 4- Il y aura tirage d'un voyage pour deux personnes par semaine, durant huit semaines consécutives.
- 5- Les voyages devront être effectués entre le 1er mai et le 15 décembre 1979, en fonction des disponibilités.
- 6- Les billets gagnants ne seront pas transférables ni remboursables.
- 7- Une personne ne pourra gagner plus d'un voyage.



REMPLISSEZ CE COUPON ET POSTEZ-LE A L'ADRESSE INDIQUEE

coupon de participation

NOM \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

CODE POSTAL \_\_\_\_\_ TEL: \_\_\_\_\_

ADRESSEZ COMME SUIV:

CONCOURS  
"DE VRAIES VACANCES"

C.P. 15800  
QUEBEC,  
QUE. G1K 8A8

Sears

Place Fleur de Lys • Place Laurier • Galeries Chagnon

C'est le printemps, économisez sur vêtements pour enfants.



### Robes pour fillettes

a-Robe imprimée. Confection polyester/coton. Bleu. Tailles: 4, 5, 6, 6X. # 56 958 10.99  
Pour enfants: Bleu. Tailles: 2, 3, 3X. # 55 958 9.99  
b-Robe de confection polyester/coton. Lilas. Tailles: 4, 5, 6, 6X. # 56 952 12.99

### d-Manteau et robe sans manche

Confection tricot de polyester. Rose. Tailles: 4, 5, 6, 6X. # 56 760 7.99

### Ensemble 3 pièces

Pantalon, chemise avec ceinture. Confection polyester/coton. Choix bleu, beige. Tailles: 4, 5, 6, 6X. # 74 914 14.99

### Rabais \$2 ensemble Safari.

Confection polyester. Choix bleu, beige. Tailles: 4, 5, 6, 6X. # 74 907. Rég. 14.98 12.97.



Ensemble 2 pièces pour compléter votre garde-robe  
**999 - 1199**

a-Ensemble pantalon. Confection tricot de polyester. Maillet multicolore. Pantalon fourreau. Choix rouge, jaune. Tailles: 4, 5, 6, 6X. # 72 922 11.99  
f-Ensemble de marin pour fillettes. Jupe blanche avec maillet avec rayures. Confection polyester. Tailles: 4, 5, 6, 6X. # 03 100 10.99  
g-Jupe et chemisier. Modèle de confection polyester/coton. Choix rouge, bleu royal imprimé. Tailles: 4, 5, 6, 6X. # 03 390 9.99



Ensemble pour enfants  
**599 - 897**

h-Allure nautique. Confection polyester. Tailles: 2, 3, 3X. Maillet bleu royal. # 19 104 6.99  
Pantalon fourreau. Bleu royal. # 71 533 5.99

m-Rabais \$1. Salopette de confection polyester/rayonne. Choix bleu/jaune, bleu/rose. Tailles: 2, 3, 3X. # 71 110. Rég. 8.98 7.97



Ensemble de veston et pantalon pour enfants 13<sup>e</sup>  
Modèle de confection velours de coton. Laver/Nettoyer à la machine. Choix bleu royal, rouge. Tailles: 26, 32, 36 lb. # 03 278



Ensemble de robe et petit pantalon pour enfants 11<sup>e</sup>  
Modèle de confection polyester/coton/nylon. Choix blanc, rose, aqua, jaune. Tailles: 12, 18, 24 mos. # 02 023

**RABAIS 25% Vestes printanières**  
Rég. 11.98 à 24.98  
**8<sup>98</sup> à 17<sup>99</sup>**

Groupe de manteaux pour bébés, garçons, fillettes. Confection diverse. Modèle varié.

**RABAIS 33 1/3%**  
Complet 3 pièces.

Confection double maille de polyester. Veste en pied de poule. Tailles: 2, 3X. # 5127

Ensemble 2 pièces de confection nylon. Modèle maillet pour garçons. Tailles: 2-3X. # 5126

Complet 3 pièces. Choix brun, bleu. Tailles: 4-6X. # 4904

Ensemble pantalon et chandail pour garçons. Choix bleu, brun. Tailles: 4-6X. # 4905

Vêtements pour enfants - Rayon 29

et plus sur vêtements pour garçons

Rég. 19.98 **12<sup>98</sup>**

Rég. 7.98 **4<sup>98</sup>**

Rég. 23.98 **15<sup>98</sup>**

Rég. 11.98 **7<sup>98</sup>**

**RABAIS 40% sur pyjamas, doreuses et jaquettes.**

Rég. 3.98 à 5.98

**1<sup>99</sup> à 3<sup>49</sup>**

Choix de pyjamas, doreuses, ou jaquettes pour bébés, garçons, fillettes. Confection et modèles divers.

Simpsons-Sears Limitée

# Au moins deux fois plus d'hommes que de femmes aux postes de direction des offices diocésains

par Jean MARTEL

Les femmes sont absentes de la grande majorité des postes de direction de la pastorale officielle de l'Église catholique canadienne. Voilà l'essentiel de la conclusion qui se dégage d'un sondage effectué dans les diocèses canadiens et dont les résultats viennent d'être rendus publics. Cette enquête a été réalisée par la Conférence des évêques catholiques canadiens.

Le document qui contient les résultats du sondage fait état de plusieurs constatations. Une des plus importantes est que les hommes détiennent plus que le double des postes de directeurs des offices diocésains (73 pour 100 d'hommes et 27 pour 100 de femmes).

C'est au niveau des postes de directeurs adjoints que l'on trouve un nombre important de femmes: 60 pour 100. De ce groupe, 38 pour 100 sont des religieuses et 22 pour 100 des laïques.

Lorsque les femmes ont des postes de direction dans les offices diocésains, c'est presque toujours dans les domaines de l'éducation chrétienne, de l'action sociale et des services familiaux.

Fait à signaler, l'enquête effectuée par la Conférence des évêques portait exclusivement sur le travail pastoral "officiel", c'est-à-dire sur le travail exécuté dans le cadre des offices diocésains, commissions diocésaines, ministères non ordonnés, conseils diocésains de pastorale et conseils paroissiaux.

Il ne faudrait donc pas chercher dans cette enquête la participation des femmes aux nombreux mouvements ou organisations de type religieux. Il ne faudrait pas non plus chercher à évaluer le travail bénévole effectué par les femmes. Le sondage ne portait pas du tout sur ces champs d'action.

### Lois des finances

Le sondage révèle que les hommes sont presque deux fois plus nombreux que les femmes dans les commissions diocésaines permanentes ou spéciales. L'absence des femmes est particulièrement frappante dans le secteur des finances diocésaines et dans les structures de chancellerie.

Parmi toutes les commissions, ce sont les commis-

sions de liturgie qui regroupent le plus grand nombre de membres des deux sexes. En général, les femmes semblent participer aux commissions chargées plutôt de questions spirituelles qu'administratives.

Les résultats de l'enquête démontrent que les ministères non ordonnés dans l'Église (dont des fonctions qui ne sont pas des postes de direction) sont surtout exercés par les femmes.

Dans ces ministères non ordonnés, on a indiqué les tâches de catéchète, d'assistante à la paroisse, d'adjointe à l'aumônier des hôpitaux, d'adjointe pastorale dans les institutions pénitentiaires, d'adjointe à l'aumônier des universités, de responsables de la musique liturgique.

Dans les conseils diocésains de pastorale, les femmes qui occupent des fonctions officielles se retrouvent surtout au poste de secrétaires. Pour ce qui est de la présidence, on trouve une

femme pour quatre hommes. Dans les conseils paroissiaux de pastorale, on trouve deux fois plus d'hommes que de femmes.

A la suite de la parution du sondage, Mgr Gilles Ouellet, archevêque de Rimouski et président de la Conférence

des évêques catholiques du Canada, a recommandé que le rapport ait une large diffusion et qu'il soit étudié à fond.

**Choi 98.5 fm** ... la radio bien distincte

**Récitals des grands artistes**  
 le 11 mars  
 le 18 mars  
 Le dimanche, de 14h00 à 15h00

## Pas d'autobus entre Montréal et Mirabel

MONTREAL (PC) — Le service d'autobus assurant la liaison entre le centre ville et les aéroports de Dorval et de Mirabel a été interrompu hier, les 10 chauffeurs affectés à ces deux routes ayant été suspendus par les autorités de la Commission de

transport de la Communauté urbaine de Montréal. Les chauffeurs suspendus refusent de percevoir le prix du voyage soutenant que cette tâche incombe aux agents-vendeurs qui font partie du même syndicat qu'eux.

**GRAN et VILLENEUVE**  
 podiatres  
 2611, boul. Laurier, Ste-Foy  
 Sur rendez-vous: 658-7738  
 Ouvert le soir

**COMMISSION DE CONTRÔLE DES PERMIS D'ALCOOL DU QUÉBEC**  
 AVIS  
 Les personnes ci-après mentionnées ont demandé les permis suivants

Nom	Adresse	Catégorie
COMTE DE LOUIS-HEBERT CARBONNEAU, Jos-Émile (suite à une vente)	2070, Chemin Ste-Foy Ste-Foy (ville)	EPICERIE

AFIN D'ÊTRE VALIDE, TOUTE OBJECTION À CES DEMANDES DOIT ÊTRE FAITE PAR ÉCRIT, DUMENT MOTIVÉE ET ASSERMENTÉE DANS LES 15 JOURS DU PRÉSENT AVIS AU: SECRETAIRE GÉNÉRAL CASE POSTALE 190, STATION 8, QUÉBEC 2, QUÉ. G1K 7A6

**LA VILLE DE québec**  
 SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS  
 AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que des offres cachetées, scellées, enclouées pour "ACHAT DE MATÉRIEL DE SIGNALS LUMINEUX" et adressées au Greffier de la Ville, Hôtel de Ville de Québec, seront reçues jusqu'à jeudi, le 19 avril 1979, à ONZE HEURES (11h a.m.) (heure locale). Les soumissionnaires sont priés de noter que le bureau du Greffier est habituellement fermé entre 12h15 et 13h45. Les intéressés peuvent se procurer les formules d'offres et obtenir les renseignements pertinents en s'adressant au personnel du service des Travaux publics, à la chambre 444, Hôtel de Ville de Québec. La Ville de Québec ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions reçues.  
 LE GREFFIER DE LA VILLE  
 Antoine Carrier, Avocat  
 Québec, le 29 mars 1979

**CLINIQUE DE JEÛNE de la Mauricie**  
 JEÛNE INTÉGRAL  
 Session de 10 jours comprenant un jeûne de 7 jours suivi de 3 jours de récupération. Surveillance quotidienne, saunas, etc. Séries de conférences sur l'alimentation ainsi que sur les différents aspects physique, intellectuel et spirituel du jeûne. Cours de cuisine végétarienne. Amélioration de la santé, amaigrissement, désintoxication et repos physiologique.  
 Prochaines sessions du 18 au 28 avril et du 2 au 12 mai.  
 Pour plus d'informations:  
 CLINIQUE DE JEÛNE DE LA MAURICIE  
 ÉCOLE DE SANTÉ  
 538-3738  
 2600, 6e Avenue, Grand'Mère, G9T 2L4

**Sears** • Place Fleur de Lys • Place Laurier • Galeries Chagnon

**RABAIS 25%**  
 SUR UNE SÉLECTION DE MANTEAUX ET IMPERMEABLES POUR DAMES.  
 Rég. \$50 à \$120  
**37<sup>50</sup> à \$92**



**RABAIS 25% SUR MANTEAUX LONGS EN CUIR**  
 Manteaux-Rayon 17

**GROUPE DE COSTUME POLYESTER**  
 Choix de couleurs et tailles.  
**19<sup>99</sup> - 29<sup>99</sup>**

Simpsons-Sears Limitée

# Des cours de formation permanente dispensés aux avocats seraient appelés à devenir obligatoires

MONTREAL (PC) — Les cours dispensés depuis cinq ans aux 7.000 avocats québécois par le Service de formation permanente du Barreau du Québec deviendront vraisemblablement obligatoires d'ici quelques années. C'est d'ailleurs ce qui fait dire à Me Jacques Lefebvre, le grand responsable de ce service, que "l'avenir de l'avocat québécois passe désormais par le Service de formation permanente du Barreau".

"C'est même inévitable, poursuit-il, parce que la pratique de la formation professionnelle permanente obligatoire s'impose de plus en plus impérieusement, chaque jour, dans presque tous les champs de l'activité humaine. Les profondes mutations sociales et politiques l'exigent et les professionnels, plus particulièrement ceux qui veulent fonctionner à la moderne, ne peuvent ni en minimiser l'importance ni surtout la boudier. Les avocats qui refuseront désormais la formation professionnelle permanente se placeront eux-mêmes sur des voies d'évitement et connaîtront inévitablement d'énormes difficultés professionnelles et économiques."

### Historique

Le Service de formation permanente du Barreau du Québec fonctionne depuis cinq ans. Sa création remonte à mars 1974 alors que le bâtonnier Jacques Viau confia à Me Jacques Lefebvre la responsabilité de bâtir de toutes pièces un service de formation permanente dont le besoin se fait de plus en plus cruellement sentir. Six mois plus tard, en septembre 1974, après trois mois d'inventaires et de recherches et trois mois de préparation de

projets, le Service de formation permanente du Barreau du Québec est officiellement inauguré avec, comme direc-

teur, Me Jacques Lefebvre. Le service se développe par la suite sans le moindre incident de parcours: la for-

mule pensée, structurée et animée par Me Lefebvre fait rapidement ses preuves. En cinq ans d'existence et de

fonctionnement, le service a structuré, donné, enregistré et publié 43 cours; la moyenne annuelle d'inscription

pour chacun de ces cours est de plus de 3.000; un cours tout à fait récent et portant sur le recours collectif a

permis d'établir un record de 5.000 inscriptions. Jusqu'à maintenant, 40 pour 100 des avocats québécois qui exer-

cent effectivement leur profession ont suivi les cours de formation permanente du Barreau.



Prix en vigueur jusqu'au 14 avril 1979

## Exclusif à Sears: le pneu radial Silverguard

### Rabais 15%

# 46<sup>74</sup>

ER78-14  
Flanc blanc  
Rég. 54.99



**GARANTIE**  
**45,000**  
Milles

**ACIER**

**POLYESTER**

Modèle avec 2 bandes ceinturées d'acier et 2 plis de polyester. Bonne traction sur route mouillée ou sèche. Pneu Silverguard. # 92 000

Installation gratuite avec l'achat de valves à \$1 ch.



2 bandes ceinturées d'acier pour une bonne stabilité et protection.  
Traction double pour mordre dans les surfaces dures.  
Dessins variés pour une conduite stable et reposante.  
Traction améliorée sur les surfaces humides.

92.000 séries					
Grandeur	Rég.	Flanc blanc	Grandeur	Rég.	Flanc blanc
AR78-13	45.99	39.09	HR78-14	63.99	54.39
BR78-14	48.99	41.64	FR78-15	59.99	50.99
DR78-14	52.99	45.04	GR78-15	61.99	52.69
ER78-14	54.99	46.74	HR78-15	65.99	56.09
FR78-14	57.99	49.29	LR78-15	71.99	61.19
GR78-14	60.99	51.84			

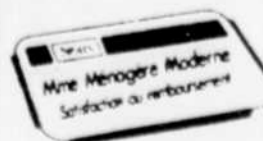
### Comparez notre garantie sur les pneus

Les pneus radiaux de Silverguard sont garantis jusqu'à 45.000 milles. Cette garantie couvre également les hasards de la route. Ceci vous protège si vous avez un accident avec vos pneus et ne pouvez les faire réparer. Chez Sears, nous ne vendons pas seulement des pneus, mais également la satisfaction. Pourquoi prendre des chances?

Pièces - Rayon 28

# Ça, c'est une aubaine Sears!

Simpsons-Sears Limitée



Vous ne dites que: "Portez à mon compte!"  
Nous entretenons ce que nous vendons  
Notre garantie Satisfaction ou remboursement

**TELE-SHOPING: 529-9811**

- Fleur de Lys: 529-9861
- Place Laurier: 658-2121
- Galeries Chagnon: 833-4711

### AVIS

**Première publication**  
Prenez avis que Pierre Blais, résidant au 751, av. Clermont, à Ste-Foy, faisant affaires sous la raison sociale de Le service de location de corbillards de Québec Enr. s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir un permis de transport visant à l'autoriser à louer un ou des corbillards à des entreprises de pompes funèbres dans la région de Québec et le comté de Portneuf.

Tout intéressé peut s'opposer à la présente demande de permis dans les cinq (5) jours qui suivent la date de la troisième parution de cet avis, en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 385, boul. Charest est, Québec, Province de Québec.

**BILODEAU, CLOUTIER & ASSOCIÉS**  
Par: Raymond Lavoie, avocat.

Ville de St-Nicolas  
Comté de Lévis  
Québec

### AVIS PUBLIC

Aux propriétaires inscrits, le 19 mars 1979, au rôle d'évaluation alors en vigueur dans cette ville à l'égard d'un immeuble imposable compris dans les zones CB-1, CB-3, A-3 et EX-12 dans le secteur Villages.

Les zones CB-1, CB-3, A-3 et EX-12 constituent cette partie du territoire située du côté sud de la route Marie-Victorin entre l'hôtel de ville à l'ouest, la route Laqueux à l'est et la rivière Aulneuse au Sud.

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné, greffier de la ville de St-Nicolas: QUE lors de l'assemblée tenue le 19 mars 1979, le conseil municipal a adopté le règlement no 314-29 modifiant le règlement de zonage no 314 par la création d'une nouvelle zone résidentielle RA-21 et d'une nouvelle zone résidentielle RB-5 dans le projet domiciliaire Du Cap et modifiant en conséquence les zones CB-1, CB-3, A-3 et EX-12.

QUE les propriétaires parmi ceux ci-dessus visés qui étaient maîtres et citoyens canadiens à la date du 19 mars 1979, s'il s'agit de personnes physiques, ou qui auront satisfait dans le délai prescrit aux exigences du paragraphe 3 de l'article 399 de la Loi des cités et villes, s'il s'agit de corporations, sociétés commerciales ou associations, peuvent demander que le règlement no 314-29 fasse l'objet d'un scrutin secret selon les articles 399 à 410 de la même loi.

QUE cette demande a lieu selon la procédure d'enregistrement prévue aux articles 398a à 398o de la Loi des cités et villes et qu'aux fins de cette procédure, les personnes habiles à voter sur le règlement en question auront accès à un registre tenu à leur intention de neuf heures à dix-neuf heures, les 9 et 10 avril 1979, au bureau de la corporation situé au 1385 Marie-Victorin, à St-Nicolas.

QUE le nombre requis de demandes enregistrées pour que le règlement no 314-29 fasse l'objet d'un scrutin secret est de huit (8), et qu'à défaut de ce nombre, le règlement en question sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter; QUE toute personne habile à voter sur le règlement no 314-29 peut le consulter au bureau de la corporation aux heures ordinaires de bureau et pendant les heures d'enregistrement.

QUE le résultat de cette consultation par la procédure d'enregistrement sera annoncé le 10 avril 1979, à 19:00 heures, à l'hôtel de ville, 1385 Marie-Victorin, St-Nicolas.

Donné à St-Nicolas, le 2 avril 1979.  
Le greffier de la ville,  
Guy Godreau, avocat.

# Projet d'un centre national de la petite enfance

par Damien Gagnon

En cette Année internationale de l'enfant, l'Association d'éducation préscolaire du Québec (AEPQ) réclame du gouvernement québécois la création d'un Centre national des services à la petite enfance.

C'est ce qu'a révélé la présidente de l'AEPQ, Mme Suzanne Tremblay, de Rimouski, en rendant public, hier, le programme du congrès de l'association qui se tiendra à Québec du 10 au 13 mai.

En effet, une proposition

visant la mise sur pied d'un tel centre sera étudiée par l'une des commissions de travail du congrès.

Selon Mme Tremblay, la mise en place d'un centre national de la petite enfance permettrait d'assurer une meilleure qualité et une

meilleure coordination des services offerts aux enfants de 0 à 6 ans et aux éducateurs (enseignants, parents, personnel de garderie et autres).

Elle pense surtout à un organisme paragouvernemental qui regrouperait tous

les services de la petite enfance et qui serait également un centre de recherche. Actuellement, dit-elle, il y a au Québec une trentaine d'organismes qui travaillent au bien de l'enfant. Un point de rencontre lui apparaît une nécessité.

L'enfant, ses droits et libertés, ainsi que tous les problèmes auxquels il doit faire face dans la société actuelle seront au coeur des débats et discussions du congrès de l'AEPQ dont le thème est l'enfant d'abord. En l'Année internationale de l'en-

fant, les organisateurs veulent faire de ces assises les États généraux de la petite enfance.

Toutes les personnes intéressées à la promotion et à la défense des intérêts de la petite enfance, but premier

de l'AEPQ, sont donc invitées à s'inscrire au congrès. La date de clôture des inscriptions a été fixée au 20 avril, a souligné la présidente de ces assises, Mme Louis-B. Lemieux, de Québec.

Vingt ateliers ouverts permettront aux participants d'échanger sur des sujets aussi variés que le droit de l'enfant à sa sexualité, l'intégration de l'enfant exceptionnelle, le sexisme, l'enfant dans un monde syndicalisé, la musicothérapie et autres. Des spécialistes animeront ces ateliers. A titre d'exemple, M. Alfred Couture, directeur de la Protection de la jeunesse au Centre de services sociaux de Québec, animera l'atelier l'enfant et ses droits; Mme Thérèse Pageau, musicothérapeute à l'hôpital Louis-Hippolyte-Jafontaine de Montréal, animera l'atelier sur la musicothérapie.

Quant aux commissions fermées, elles seront limitées à des groupes de 30 personnes qui doivent s'inscrire avant le congrès. Ces commissions formuleront des recommandations qui seront acheminées aux autorités concernées, des gouvernements aux comités de parents, en passant par les commissions scolaires.

La conférence d'ouverture sera prononcée par Mme Lise Payette, ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières. Seront également présentes Mme Claire Bonenfant, présidente du Conseil du statut de la femme et Mme Céline Barbin, présidente de UNICEF-Québec. L'allocation de clôture sera prononcée par M. André Cailloux, pédagogue bien connu.

Le ministère des Affaires sociales profitera de ces assises pour faire le lancement de son premier guide alimentaire à l'intention des garderies intitulé "Bien manger à la garderie"; le ministère de l'Éducation présentera son tout nouveau profil d'orientation en éducation préscolaire et l'Assurance-vie Desjardins, conjointement avec l'AEPQ, lancera un projet intitulé "La sécurité sur le chemin de l'école".

Un disque, avec la chanson-thème "L'enfant d'abord", a été enregistré et les responsables du congrès espèrent qu'il deviendra aussi la chanson-thème de l'Année internationale de l'enfant au Québec. La chanson a été composée par André Dutil, auteur-compositeur-interprète de la région de Québec, qui l'interprétera sur une des faces du disque. La chorale La Majeur de Charlesbourg, composée de 80 chanteurs et chanteuses, présentera la seconde version de la chanson-thème dont le lancement aura lieu, le 29 avril, au Grand Théâtre.

## Le prix Yvette-Rousseau partagé entre 3 lauréates

MONTREAL (PC) — Trois lauréates se partagent le prix Yvette-Rousseau qui a été décerné dimanche soir, en présence de la sénatrice qui a donné son nom à ce concours dont le thème était la famille.

Les lauréates sont: Mme Denise Imbeau, de Longueuil, Andrée Lapierre, de Lanaoie, et Nicole Savoie-Thibaud, de Montréal.

Des mentions honorables ont été accordées à Mmes Louise Beaudry-Poisson, de Trois-Rivières Ouest, Germaine Laplante, de Québec, Charlotte Bélanger-Lambert, de Sainte-Rose, et Ghislaine L-Mercier, de Rimouski.

Le président du Mouvement des Caisses populaires Desjardins, M. Alfred Rouleau, a profité de l'occasion pour rendre hommage à la sénatrice Rousseau dont c'était la première sortie officielle depuis sa nomination au Sénat, la semaine dernière. Rappelons que Mme Rousseau était, jusqu'à ces jours derniers, présidente du Conseil consultatif canadien de la situation de la femme.

Fondé en 1973, le prix Yvette-Rousseau, "un forum de la pensée féminine au Québec" comme se plaît à le dire le directeur exécutif du prix, Mme Gabrielle Labbé, est un concours écrit permettant à toute femme de s'exprimer sur un sujet donné.

Sears

## Centre de l'auto

• Place Fleur de Lys • Place Laurier • Galeries Chagnon

# Rabais \$5

## L'amortisseur exclusif SteadyRider Sears est le seul qui puisse s'adapter automatiquement à toute température!

### 10 jours seulement!

# 999

CH.  
Rég. \$15.

Des matériaux de première qualité et un dispositif sensible aux variations de température font du SteadyRider Sears un modèle de premier choix. Jamais trop mou en été ni trop dur en hiver car le piston exclusif s'adapte au degré de viscosité du liquide. Vous êtes assuré d'une bonne tenue de route par toute température. Garantie à vie.

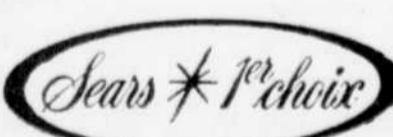
Installation en surplus



\*Garantie à vie

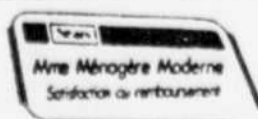
Les amortisseurs, installés sur une voiture de tourisme privée, sont garantis contre l'usure au premier acheteur tant qu'il possède ladite voiture.

En vigueur jusqu'au 14 avril 79



# Ça, c'est une aubaine Sears!

Simpsons-Sears Limitée



Vous ne dites que: "Portez à mon compte!"  
Nous entretenons ce que nous vendons  
Notre garantie Satisfaction ou remboursement

TELE-SHOPING: 529-9811

• Fleur de Lys: 529-9861  
• Place Laurier: 658-2121  
• Galeries Chagnon: 833-4711

# le monde

## Begin se dit satisfait de l'accueil égyptien

par Christiane BERTHAUME  
(collaboration spéciale)

LE CAIRE — Le chef du gouvernement israélien n'avait pas aussitôt mis le pied sur le tarmac, s'était à peine engagé sur la route le menant de l'aéroport d'Héliopolis à la capitale égyptienne, que le drapeau israélien était aussitôt redescendu. Et pour cause: le Boeing 747 de l'Arabie saoudite suivait l'avion israélien sur la piste.

À la fin de sa première journée au Caire, M. Begin a eu beau dire qu'il n'avait pas à se plaindre de l'accueil qui lui a été réservé jusqu'à maintenant, qu'il était même ému de voir la foule venir l'accueillir, ses paroles sont tombées dans le vide. "Ce sont les mêmes sourires, la même cordialité", a-t-il dit en précisant qu'il ne voyait aucune différence entre son séjour et celui du président Sadate à Jérusalem en 1977.

M. Begin n'a réussi qu'à se convaincre lui-même.

De nombreux visages se sont, en effet, penchés sur sa voiture à son arrivée à la synagogue juive, rue Adley, située ironiquement face au bureau de l'Organisation de libération de la Palestine. Mais il s'agissait de passants curieux, de gens qui sont restés silencieux, surpris et amusés par les sirènes des automobiles de la sécurité.

Tout le monde a eu beau se pincer un peu, essayer de vibrer en voyant un avion israélien atterrir dans un pays arabe, s'émouvoir en écoutant l'hymne national israélien joué par les musiciens de l'armée égyptienne... peine perdue.

### Un peu trop tard

Le drame, c'est que cet événement survient un an trop tard, au moment où, quoi qu'en disent Israéliens et Égyptiens, les seize mois de pénibles et laborieuses négociations ont tué ce

qu'il est convenu d'appeler "le moment de la paix", moment que le président Sadate avait créé en allant à Jérusalem.

En fait, la visite de M. Ben Elishar, conseiller de M. Menahem Begin mais surtout le premier Israélien à se rendre à la synagogue juive du Caire en décembre 1977, était, plus chargée d'émotions, a été plus poignante que l'entrée de Begin dans le temple de la rue Adley.

Pour la petite communauté juive caïrote, l'événement d'hier après-midi a toutefois eu une importance significative surtout lorsque M. Begin a entonné avec eux une chanson populaire en Israël: "Nous vous apportons la paix".

Même s'ils ont noté que leurs relations avec les Égyptiens se sont améliorées depuis qu'on parle de paix dans cette partie du globe, les quelque cinquante Juifs caïrotes présents, qui ne parlent pas hébreu mais arabe ou

français, se sont montrés craintifs, refusant pour la plupart d'être photographiés ou d'accorder des entrevues à la radio. Il ne reste plus qu'une cinquantaine de familles juives au Caire sur les quelques milliers d'autrefois. "Heureusement, a tenu à noter M. Begin, la majorité est maintenant en Israël."

Mais pourquoi M. Begin tenait-il tellement à cette visite au Caire qui n'est pas aussi triomphante qu'on l'aurait attendu pour cet événement, somme toute, historique?

"Même si le moment est mal choisi, je suis d'accord avec la visite de Begin au Caire malgré tout ce qu'on en dit contre. C'est un événement significatif pour le peuple israélien. Il se serait demandé autrement: à quoi ça sert la paix? Et puis, l'extrême droite au sein du parti de M. Begin s'en serait servi pour diminuer la valeur du traité de paix."

Au moment où M. Begin atterrissait, M. Avneri et quelques autres craignaient plutôt que le chef de l'Etat israélien commette au cours de sa brève visite des impairs qui placent les Égyptiens dans l'embarras en affirmant encore une fois qu'il n'y aura jamais d'Etat palestinien, que Jérusalem est une et indivisible ou encore que les pyramides ont été construites par les Juifs.

C'est à cause de son franc-parler qu'a été annulé le discours que M. Begin devait prononcer devant l'Assemblée du peuple égyptien.

"C'est une occasion historique pour M. Begin de gagner le cœur des Égyptiens, m'a-t-il expliqué. C'est une occasion tellement exceptionnelle pour dire aux Égyptiens comme ils forment un grand peuple, comme nous avons admiré leurs soldats sur le champ de bataille et comment nous voulons les aider à résoudre leurs différends avec le monde arabe parce que nous savons que les Arabes veulent la paix. Mais Begin étant Begin, il n'aura pas cette simplicité."

"Il ne connaît rien des Égyptiens, ni des Arabes. Dans son entourage, il

n'a aucune personne qui connaisse le monde arabe pour le conseiller. Avant le président Sadate, il n'avait jamais rencontré un Arabe de sa vie."

### Paix et prospérité

Mais non seulement, à Giza même, M. Begin a-t-il évité la question de la construction des pyramides par les Juifs en laissant entendre que l'histoire l'avait fait mentir, mais en plus a-t-il prononcé un discours sans note discordante au dîner offert en son honneur par le président Sadate.

Les mots "paix" et "prospérité" y sont revenus le plus souvent ainsi que le "nous" qui lie dorénavant les deux pays.

Comme tous les étrangers qui arrivent pour la première fois au Caire, M. Begin a été frappé par le nombre incalculable d'infirmités, de blessés de guerre qui peuplent la capitale.

"J'ai vu un jeune Égyptien dans une chaise roulante. Je ne l'oublierai jamais. Dans notre pays aussi, plusieurs jeunes hommes sont assis dans des chaises roulantes. Je ne les oublierai jamais."



M. Begin a eu le tact de ne pas rappeler à ses hôtes égyptiens que les pyramides, ce grand symbole de l'Égypte, sont une construction juive.

## Washington dénonce les représailles des Arabes

WASHINGTON (d'après AFP) — Les États-Unis considèrent que les décisions prises par les participants du sommet de Bagdad sont "négatives" et "non constructives", a fait savoir, hier, le département d'Etat.

Les membres de la Ligue arabe avaient décidé, samedi soir, à Bagdad, de demander à tous les pays participants de retirer leurs ambassadeurs au Caire et recommandé une rupture totale des relations diplomatiques avec l'Égypte.

Le porte-parole du département d'Etat a cependant indiqué que les États-Unis "comprenaient les graves préoccupations de nombreux participants".

Un haut fonctionnaire du département d'Etat, qui a voulu garder l'anonymat, estime que les États-Unis chercheraient surtout à apprécier la façon dont chacun des pays membres de la Ligue arabe entend appliquer les décisions de Bagdad.

Dans les milieux de l'administration américaine, on estime toutefois que l'octroi d'un "plan Marshall" à l'Égypte ne se pose pas en termes urgents. Les capacités d'absorption de capitaux étrangers par l'économie égyptienne sont en effet limitées. On indique que l'intégralité de l'aide actuelle accordée à l'Égypte par différents pays n'est pas complètement utilisée, en raison de son stade de développement insuffisant.

L'administration Carter, indiquet-on à Washington, n'a pas été autrement surprise des mesures de représailles. On semble d'ailleurs douter de leur efficacité à long terme, mais on préfère attendre un peu avant de se prononcer.

Même si l'Arabie saoudite respecte scrupuleusement les décisions de Bagdad et suspend son aide financière au Caire, l'impact de ce boycottage sera limité. Son assistance financière à l'Égypte n'est que de l'ordre de 200 millions de dollars par an, affirme-t-on, le gros de ses efforts portant sur l'assistance militaire.

La condamnation des décisions prises à Bagdad devrait d'autre part, estiment les observateurs, améliorer les relations entre les États-Unis et Le Caire. Celles-ci ont été récemment assombries par la signature d'un "memorandum d'accord" entre les États-Unis et Israël, qui avaient donné lieu à deux lettres de protestation du premier ministre égyptien, M. Mustafa Khalil, au département d'Etat.

## Attentat à l'ambassade US au Liban

BEYROUTH (AFP, NYTS, UPD) — Trois roquettes ont été tirées hier après-midi, contre l'ambassade des États-Unis à Beyrouth.

Le premier et le sixième étage de la chancellerie ont été touchés et une roquette est tombée dans le jardin qui se trouve devant le bâtiment.

Un porte-parole de l'ambassade a déclaré que personne n'avait été blessé. Il n'a pu cependant dire quelle faction anti-américaine présente au Liban est l'auteur de l'attentat. Selon un témoin, l'attentat est le fait de trois hommes qui ont pris la fuite en automobile. Les projectiles ont été lancés à partir d'un terrain de construction situé à quelques centaines de pieds de l'ambassade.

L'attentat survient au lendemain d'une déclaration de guerre à outrance aux intérêts américains au Moyen-Orient déclarée par l'Organisation de libération de la Palestine. L'OLP veut ainsi punir les États-Unis pour leur rôle dans la signature du traité de paix égypto-israélien.

## le monde en bref

### Routiers: menace sérieuse

WASHINGTON (AFP) — Le lock out décidé par l'industrie américaine des transports routiers peut plonger les États-Unis dans une crise économique sérieuse d'ici deux semaines, estiment les spécialistes. Environ 85 pour cent des membres de l'association patronale des transporteurs routiers, la Trucking Management Inc. ont répondu à l'appel de lock out lancé dimanche, a déclaré hier le porte-parole de l'association. Dans les milieux de l'industrie, on estime que les États-Unis manqueront de nombreux produits dès cette semaine et que beaucoup d'usines seront obligées de fermer leurs portes. Des représentants de l'administration ont déclaré que le gouvernement attendra probablement quelques jours avant de décréter un ordre de retour au travail. "Nous estimons que le meilleur moyen de résoudre ce problème est par la voie des négociations collectives", a déclaré le secrétaire au Travail, M. Ray Marshall. Le lock out, qui touche 300.000 camionneurs, a été décidé dimanche afin de contrer le mouvement de grève déclenché samedi par le Syndicat des camionneurs (Teamsters).

### Un Centre commercial à Pékin

NEW YORK (AFP) — La "Chase Manhattan Bank" de New York a annoncé hier qu'elle superviserait le financement de la construction à Pékin d'un centre de commerce international dont le coût exédera 200 millions de dollars.

La "Chase" précise qu'elle fournira 30 millions de dollars pour les premiers plans et la préparation du site et retiendra quatre banques américaines pour le financement de la construction elle-même. Les autres firmes américaines participant à ce projet sont "Gerald Hines Interests" (firme de développement immobilier de Houston, Texas), "Kaiser Engineers Inc." de Oakland (Californie), et "Turner International Industries" de New York.

Ce complexe, qui sera situé en plein centre de Pékin, comprendra un hôtel, un centre de convention, des appartements, des écoles et des centres de loisirs pour les hommes d'affaires. Sa construction devrait s'échelonner entre 1980 et 1982.

### Les Américains seront mieux protégés

WASHINGTON (AFP) — Le président Carter a transmis hier au Congrès un ensemble de projets de loi visant à protéger la vie privée des Américains contre les abus rendus possibles par l'utilisation d'ordinateurs ou de procédés électroniques. La confidentialité des dossiers médicaux, financiers, bancaires de chaque américain sera ainsi mieux assurée tandis que la liberté de la presse va être renforcée, la police ou toute autorité se voyant interdire l'accès des locaux des journaux pour rechercher ou vérifier certains documents. L'inspection ou la saisie des travaux - notes, photos, films, enregistrements - des journalistes va devenir impossible légalement sauf dans le cas où une personne est directement impliquée dans une action criminelle. De même la surveillance de citoyens américains avec des moyens électroniques ou par l'enregistrement de leurs conversations et communications ne pourra être effectuée sans une décision préalable de la justice.

### Holocauste: journées nationales aux USA

WASHINGTON (AFP) — Le président Carter a décrété les 28 et 29 avril, journées nationales du souvenir aux États-Unis de l'holocauste nazi. Il y aura 34 ans, le 28 avril, que les forces américaines entraient dans le camp de concentration de Dachau. "Nous ne devons jamais oublier ces crimes contre l'humanité. Nous devons étudier et comprendre cet holocauste et apprendre ainsi à demeurer éternellement vigilant contre toute oppression et tyrannie," souligne le président américain dans une proclamation diffusée lundi à la Maison-Blanche. M. Carter rappelle notamment à cette occasion qu'il a visité, le mois dernier à Jérusalem, le Yad Vashem, mémorial israélien dédié aux victimes de l'holocauste et souhaité alors que le monde ne permette jamais à de tels événements de se reproduire.

### Augmentations royales à Londres

LONDRES (Reuter) — Le gouvernement a augmenté la liste civile de la reine Elizabeth deux et des membres de la famille royale afin de leur permettre de faire face à l'augmentation du coût de la vie, a annoncé aux Communes le chancelier de l'Échiquier, M. Denis Healey. La liste civile de la reine sera portée à £.134.200 livres sterling (\$5.122.080) en 1979 contre 1.960.200 (\$4.724.480) l'an dernier. La reine toutefois remboursera à l'Etat 212.000 livres sur cette somme. L'indemnité de la reine-mère passe à 200.000 livres contre 175.000 livres l'année dernière. Celle du prince Philip à 98.000 livres contre 93.000 en 1978. L'ensemble de ces augmentations atteint 214.239 livres sterling.

### Plus de 100 réfugiés morts noyés

KUALA LUMPUR (Reuter) — Plus de 100 réfugiés vietnamiens ont péri noyés lorsque leur embarcation a coulé samedi alors qu'elle était remorquée hors des eaux territoriales malaises par un navire garde-côtes, a annoncé hier le bureau du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) de Kuala Lumpur. Le représentant du HCR a estimé à 104 le nombre de passagers qui se sont noyés. Il a déclaré que l'accident aurait pu être évité et qu'il allait déposer une plainte auprès du gouvernement. Le drame s'est produit au large du port de Mersing, dans l'Etat de Johore, au sud de la Malaisie.

## Idi Amin prêt à mourir

NAIROBI (D'après AFP, UPI et Reuter) — Le président ougandais Idi Amin s'est installé à Jinga, ville industrielle de l'est du pays, où, selon les résidents, il a l'intention d'organiser une dernière ligne de défense contre les forces d'invasion d'exilés ougandais soutenues par les Tanzaniens.

Des habitants de Jinga ont déclaré par téléphone que le maréchal Amin s'était montré hier dans le centre de la ville, entouré de soldats libyens et palestiniens. Il a dit à la population locale qu'il était prêt à mourir à Jinga, attaquée durant la journée par trois vagues de chasseurs-bombardiers tanzaniens.

Les appareils ont notamment attaqué la Banque libyenne dans la rue

principale, tuant une femme, ainsi qu'une caserne et un dépôt militaire où les dégâts sont peu importants.

Le calme règne d'autre part à Kampala, selon des sources diplomatiques, après un court duel d'artillerie et une fusillade à l'arme automatique.

Un dépôt d'essence a notamment été détruit au cours des bombardements tanzaniens, près de Kampala, en début de journée, hier.

Ces attaques sont considérées par les observateurs comme preuve de la volonté de Dar-Es-Salam de ne pas laisser la "bataille pour Kampala" s'enliser dans un long siège.

La contre-attaque des forces libyennes au cours des deux derniers

jours semble bien en effet avoir stoppé l'avance combinée des forces tanzaniennes et des exilés ougandais, même si ces forces, comme elles l'affirment, n'ont pas perdu de terrain.

Eloignées de leurs bases et devant soutenir une guerre qui coûte extrêmement cher à la Tanzanie, les forces "anti-Amin", souligne-t-on, ont tout à perdre d'un ralentissement de leur mouvement vers la capitale. En outre, tout délai dans les combats est sans doute mis à profit par le corps expéditionnaire libyen - estimé à 2.000 hommes et qui a pris la place d'une armée ougandaise pratiquement volatilisée - pour renforcer les défenses de la capitale ougandaise.

Les objectifs visés par les chasseurs bombardiers tanzaniens traduisent en effet une tentative pour isoler la région de Kampala et couper ses sources d'approvisionnement.

On ne dispose que de peu de détails sur le bombardement de l'aéroport international d'Entebbe. Mais sa fermeture rendrait impossible l'acheminement de tout nouveau renfort en hommes ou en matériel aux forces combattant pour la survie du régime militaire.

Le plus proche des autres aéroports susceptibles d'accueillir des vols longs courrier, Makasongola, est en effet à plus de cent kilomètres au nord de Kampala et la route le reliant à la capitale semble être sous la menace des forces anti-gouvernementales.

À Jinja, il s'agit, selon un résident de la ville interrogé par téléphone, d'un "Mig 21" qui a largué vers dix heures plusieurs bombes sur la caserne "Kadhafi" et sur la ville, notamment sur l'immeuble qui abrite la Banque libyenne pour le développement. Les dégâts sont importants.

## Israël saisit un cargo

TEL AVIV (D'après Reuter et AFP) — Les autorités militaires israéliennes ont annoncé hier avoir arraisonné un navire battant pavillon chypriote et ayant à son bord six "fédaynes" et cinq membres d'équipage, préparant vraisemblablement un raid à l'intérieur du territoire palestinien.

Le Stephanie, jaugeant 500 tonnes, a été saisi "quelque part au large du nord d'Israël", a déclaré le porte-parole militaire, sans toutefois préciser la date de l'opération.

Depuis le débarquement en mai 1978 sur les côtes israéliennes d'un commando palestinien qui avait détourné un autocar et tué une quarantaine de personnes, les autorités de Tel Aviv ont intensifié les contrôles en mer, ce qui leur a permis d'empêcher

deux tentatives de débarquement de Palestiniens, l'une dans le golfe d'Aquab et l'autre en Méditerranée, a précisé le porte-parole.

Selon le porte-parole militaire, les six hommes ont reconnu avoir été envoyés par Abou Jihad, chef des opérations du Fatah.

La marine israélienne a saisi à bord du bâtiment une très importante quantité d'armes (dont plusieurs fusils-mitrailleurs, un lance-roquettes, un lance-missiles portatif, de très nombreuses grenades et des munitions) et d'explosifs. Elle a saisi également les canots pneumatiques à moteur qui devaient amener les "fédaynes" jusqu'à la côte israélienne, et des tracts rédigés en arabe, en hébreu et en anglais.

## L'Armée se fait plus tolérante

Les hommes de la foi Sikh pourront s'enrôler dans les forces armées canadiennes sans être obligés de se couper la barbe ou les cheveux et un turban vert portant un médaillon du régiment fera partie de l'uniforme des Sikhs.

Cette décision a été prise à la suite de la plainte que M. Ek Ong Kar Singh Khalsa de Toronto a faite auprès de la Commission canadienne des droits de la personne en raison de la discrimination relative à la religion. On lui avait dit en effet qu'il ne pourrait s'inscrire à la milice que s'il acceptait de se conformer aux règlements de la tenue militaire. La commission s'est informée auprès des armées britannique, indienne et américaine; toutes les trois exemptent les Sikhs des règlements de la tenue militaire. C'est la raison pour laquelle le ministère de la Défense nationale a réévalué sa position.

Le ministère apportera donc les changements nécessaires aux règlements actuels de la tenue militaire et les fera savoir aux centres de recrutement de par le Canada. En outre, M. Khalsa sera invité à refaire sa demande d'inscription dans la milice de réserve à Toronto.

## droits et libertés

Un organisme groupant plusieurs femmes du Québec a porté à l'attention de la Commission des droits de la personne que les cartes émises par la Régie de l'assurance-maladie faisaient état d'un traitement discriminatoire dans les informations retenues sur la carte, au sujet du conjoint. En effet, en vertu du règlement de la régie qui détermine le contenu de la carte, le nom du mari paraissait sous le nom de naissance de la femme, alors que le nom de la femme n'apparaissait pas sous le nom du mari.

Autre sujet d'agacement pour les femmes: le sexe indiqué sur la carte de l'assurance-maladie procédait d'un code qui désignait les hommes par le chiffre 1 et les femmes par le chiffre 2.

La Commission des droits de la personne a constaté qu'il y avait traitement discriminatoire à l'endroit de la femme. Après étude de ces problèmes, la commission a formulé certaines suggestions aux autorités de la régie et celles-ci ont accepté d'apporter les corrections nécessaires.

Ainsi, depuis l'automne dernier, la carte de l'assurance-maladie porte le nom de naissance du bénéficiaire. A la suite des

modifications apportées au formulaire, la femme mariée qui le désire peut faire inscrire le nom de son mari sur sa carte.

Elle peut, si elle le préfère, faire émettre une carte à son nom de naissance, sans que le nom de son mari apparaisse automatiquement sur sa carte.

D'autre part, à la suite de la suggestion de la Commission des droits de la personne la régie a aussi modifié le code servant à identifier le sexe des bénéficiaires. Ainsi au lieu des chiffres 1 pour les hommes et 2 pour les femmes, les nouvelles cartes émises portent maintenant les lettres "M" pour masculin et "F" pour féminin. Cette modification aura permis de faire disparaître cette pratique ennuyeuse pour les femmes de se voir identifiées comme étant toujours "numéro 2" par rapport aux hommes. Il s'agissait ici d'un agacement vécu par toutes les femmes et non pas seulement les femmes mariées. Ces ajustements apportés aux procédures administratives de la régie ont été proposés dans un souci de mieux faire respecter le principe de l'égalité des sexes en toute chose, conformément à l'esprit et à

## La santé: discrimination à l'endroit de la femme

la lettre de la Charte des droits et libertés de la personne du Québec.

### Une injustice qui a trop duré

Une employée d'hôpital se plaint que les femmes sont traitées différemment des hommes par le service du personnel de cette institution. En effet, les femmes employées de l'hôpital sont payées toutes les deux semaines, tandis que les hommes ont l'avantage d'être payés chaque semaine. Elle porte plainte et demande à la Commission des droits de la personne d'intervenir.

Cette plainte s'avère fondée et l'enquête entreprise par la commission révèle que cette situation existe depuis de nombreuses années. Cette distinction ne repose que sur la seule base du sexe et se trouve à être le prolongement d'une situation historique qui existait avant la fondation, dans cet hôpital, des unités syndicales formées pour représenter les employés. Au début, les unités de négociations telles que formées représentaient seulement les emplois détenus par les hommes, tandis que d'autres groupes syndicaux négociaient seule-

ment pour les femmes. Par la suite, chacune de ces unités de négociations en est venue à négocier avec l'employeur un mode de rémunération différent.

Cette situation cependant a évolué et plus tard certains regroupements syndicaux se sont produits de sorte que hommes et femmes se sont trouvés représentés par les mêmes syndicats. Au cours de l'enquête, le directeur de l'hôpital a admis sans hésiter que le mode de rémunération des employés féminins comportait discrimination. Il a expliqué cependant que cette situation provenait des antécédents historiques s'étant prolongée à cause surtout de l'importance de sommes à investir pour transformer les systèmes de comptabilité et d'informatique.

Dans le passé, de nombreuses démarches entreprises par certains groupes des employés féminins n'a-

vaient donné aucun résultat: l'hôpital faisait la sourde oreille à ces revendications.

A la suite de l'enquête de la Commission des droits de la personne et devant l'évidence d'une pratique discriminatoire à l'endroit des femmes, la direction de l'hôpital a réalisé qu'elle risquait d'être accusée en raison des dispositions de l'article 10 de la Charte des droits et libertés qui interdit toute forme de discrimination fondée sur le sexe. L'enquêteur-médiateur de la commission a réussi à obtenir un engagement écrit, de la part de la direction de cet hôpital, à l'effet que le personnel féminin allait dorénavant être payé à toutes les semaines à compter du 1er avril.

Si vous voulez obtenir des copies de la Charte des droits et libertés de la personne ou avoir l'aide de la Commission des droits de la personne, écrivez à:

**Droits et Libertés**  
Journal "LE SOLEIL"  
390 est, rue Saint-Vallier  
Québec, P.Q.

## POUR BIEN RÉUSSIR VOTRE JARDINAGE

### TERREAU SYNTHÉTIQUE

Le meilleur produit sur le marché est cette préparation de jardinage sans sol. Idéal pour semis, repiquage, rempotage, etc.

SAC DE 4 PINTES 1 30  
SAC DE 1/2 BOISSEAU 4 29  
SAC DE 1 BOISSEAU 8 29

### HUILE DE PULVÉRISATION

Au stade Dormant Marquette. Produit indispensable pour pulvériser les pesticides, produits, engrais, et autres produits à la chambre à terre.

500 ml (17.8 oz) 3 29  
1 LITRE (35.2 oz) 5 39

### BÉGONIA

20 variétés hybrides disponibles gros bulbes  
indispensable pour endroits ombragés chacun

1 29

### SEMENCE DE JARDIN ET FLEURS

sachets à partir de

39¢

### POTS DE TOURBE

Repliquez vos plants directement avec ces pots, reprise plus rapide

25 pots de 2 1/4" 1 29  
25 pots de 3" 1 99  
25 pots de 4" 2 99

### CAISSETTES DE PLASTIQUE

réutilisables plusieurs années

10" x 20" 95¢  
10" x 10" 55¢

### SÉPARATEUR EN PLASTIQUE

réutilisables pour le repiquage

8-24-32-36-48 compartiments

CHACUN 79¢

### PLANTES VERTES ET À FLEURS

plusieurs variétés nouvelles

à partir de 89¢

### POTS DE PLASTIQUE DURABLES

2 1/4" 12¢  
3" 17¢  
autres grandeurs disponibles 4" 29¢

### RÂTEAUX

feuille dente dure dechaunier

7 99 6 95 à 8 95 12 95

idéal pour faire le ratissage du printemps

### LUMIÈRES SPÉCIALES POUR LES PLANTES

Fluorescent 4 pieds 9 99

GARANTIE AN

Lampes 75W et 150W 7 59

### ORCHIDÉES

Votre meilleur choix en ville. Choix de plants en pots de 4" et 6". Prix selon variétés.

### GLAIEULS

Bulbes jumbo

18 variétés disponibles

10 bulbes 1 19

OUVERT:  
Jeudi et vendredi soir  
Samedi toute la journée



4029, boul. Hamel  
tout près du boul.  
Henri IV  
872-9705

# CANADA ILLIMITÉ

Des vacances pour tous les goûts. Et c'est pas cher!

On y va ensemble?



## Un pays pour tous les goûts et pour tous les budgets.

Un pays aussi beau, ça mérite d'être visité! Le programme Canada illimité, mis au point par Air Canada en collaboration avec l'Office de Tourisme du Canada, vous permet de bénéficier de tarifs spéciaux pour certains aspects du voyage, tels que les réservations d'hôtels et les locations de voiture. Tous vos projets de vacances au Canada peuvent désormais être réalisés de façon économique.

### Les tarifs Noliprix, pour voir du pays à meilleur compte.

Avec ce programme de vacances, vous pouvez profiter des avantageux tarifs Noliprix d'Air Canada tout en voyageant sur les vols réguliers. Ils sont applicables à des vols aller-retour en classe économique entre deux destinations canadiennes distantes d'au moins 400 milles. Mais hâtez-vous de réserver car le nombre de sièges à tarif Noliprix est limité sur chacun des vols.

À l'achat du billet d'avion, des bons vous accordant jusqu'à 26% de réduction sur le prix des chambres, et \$20 sur le prix de location d'une voiture.

À l'achat d'un billet à tarif Noliprix, Air Canada remettra à chaque voyageur un livret de bons de réduction donnant droit à des remises allant de 4 à 26% sur le prix de chambres d'hôtel et des remises de \$20 sur le prix de location d'une automobile. Participent à ce programme, les hôtels des chaînes Hilton, CN, Holiday Inn et la compagnie Budget Rent-a-Car. D'un bout à l'autre du Canada, vous pourrez bénéficier de ces prix spéciaux valables jusqu'au 31 décembre 1979.

### La brochure "Canada, un pays pour tous les goûts".

Cette brochure contient tous les détails concernant le programme Canada illimité: tarifs Noliprix, circuits de vacances, bons de réduction. Si vous ne l'avez pas déjà reçue, vous pouvez vous la procurer chez votre agent de voyage ou Air Canada.

Canada illimité  
On y va ensemble

Pour plus de renseignements, communiquez avec votre agent de voyage ou Air Canada. Et profitez-en pour utiliser la carte enRoute pour régler, certains frais de voyage.

Canada  
Faites le tour



# AIR CANADA

# Le rapport Tremblay inspire du dépit à Parrot

OTTAWA (PC) — C'est le dépit qui a marqué, hier, la réaction du président des postiers canadiens à la convention collective de travail imposée par l'arbitre médiateur.

Ce contrat, a commenté M. Jean-Claude Parrot dans une conférence de presse, "ne servira aucunement à régler les problèmes aux postes".

Le président syndical a souligné que le contrat du juge Lucien Tremblay accorde aux 23.000 postiers des hausses salariales inférieures à celles que le ministère des Postes avait offertes.

L'ancien juge de la Cour d'appel du Québec, de plus, rejette les deux principales demandes du syndicat, soit la fin de l'embauche de surnuméraires et le droit de veto sur les changements technologiques.

M. Parrot a dit qu'il "ne pouvait pas prendre la responsabilité" de la réaction des syndiqués au rapport du juge Tremblay.

Tout le monde, selon lui, va avoir la grève présente à l'esprit, même si elle est interdite jusqu'à la fin de 1979.

### Contrat

Le rapport Tremblay donne raison au ministère des Postes sur le plupart des points litigieux, dont les salaires. En vertu de la nouvelle convention collective rétroactive à juillet 1977 et s'étendant jusqu'à décembre 1979, les



Jean-Claude PARROT

Le juge Tremblay a déclaré que les demandes syndicales étaient "exagérées", surtout si l'on tient compte que les postiers reçoivent une prime de vie chère.

Sur un autre terrain accidenté, celui des heures de travail, le ministère a aussi gagné la guerre, puisque le juge Tremblay a refusé d'accéder à la demande syndicale de faire passer la semaine de travail de 40 à 35 heures.

Le syndicat n'a pu non plus empêcher la surveillance des salariés par télévision en circuit fermé.

Plusieurs points avaient fait l'objet d'ententes lors de l'arbitrage, notamment la relocalisation, les transferts, les changements technologiques (sauf le droit de veto du syndicat) et certaines conditions de travail.

M. Parrot a déclaré que les postiers allaient s'unir "et se préparer pour le prochain combat".

Le président syndical a donné sa conférence de presse quelques heures avant de se présenter devant le tribunal pour subir son procès sous l'accusation d'avoir défié la loi de retour au travail du Parlement.

postiers vont recevoir un montant forfaitaire de \$200 pour le dernier semestre de 1977 et un autre de \$618 pour 1978.

Au 1er janvier 1979, le salaire horaire d'un trieur débutant est de \$6,84, et \$7,11 au 1er juillet prochain. Le syndicat exigeait un salaire minimum de \$366 par semaine, ou de \$9 l'heure.

**GUY ROULEAU**  
opticien d'ordonnances

699, boul. Charest est, Québec 523-6958    Cie Paquet, Centre-Ville, Québec 524-5121 (305)

## Début du procès contre le président des postiers

OTTAWA (PC) — Le juge Gregory Evans doit décider, aujourd'hui, s'il ordonnera un non-lieu dans la cause du président du syndicat des postiers canadiens, M. Jean-Claude Parrot.

M. Parrot est accusé d'avoir défié une loi du Parlement fédéral, avec les dirigeants syndicaux Leroy Hiltz, David Jones, Syd Baxter et André Beauchamp.

A l'ouverture du procès en Cour suprême de l'Ontario, hier, les avocats du syndicat ont immédiatement réclamé le rejet de l'accusation.

Me Paul Cavalluzzo a fait valoir que la grève des postiers avait été rendue illégale par la loi C-8, qui prévoyait de fortes amendes pour ceux qui refusaient de s'y soumettre.

Selon Me Cavalluzzo, c'est en vertu de cette loi que le gouvernement aurait dû porter ses accusations, et non en vertu de la section 115 du Code pénal, qui comporte une peine maximale de deux ans d'emprisonnement.

### Jury

Il a fallu plusieurs heures, hier, pour choisir les 12 jurés parmi les 50 candidats interrogés.

Si la demande de non-lieu est rejetée, il est à prévoir que le procès dure très longtemps. La couronne a annoncé qu'elle avait convoqué 50 témoins et la défense doit en avoir des dizaines.

Parmi les curieux au procès, on a noté la présence de Mme Grace Hartman, présidente du Syndicat canadien de la fonction publique.

## Nominations à la Fonction publique

(PC) — Me Jean-Marc Ducharme et M. Jacques St-Hilaire ont été nommés respectivement aux postes de directeur du service juridique et du secrétariat et directeur du service des communications à l'Office de recrutement et de la sélection au personnel de la fonction publique du Québec.

Membre de la Chambre des notaires du Québec, Me Ducharme a occupé la fonction d'assistant auprès du Protecteur du citoyen au cours des quatre dernières années.

Quant à M. St-Hilaire, il possède une bonne expérience dans le domaine des communications qu'il a acquise autant dans l'entreprise privée qu'au sein de ministères du gouvernement québécois.



### Robe de Mariée

Voici une charmante robe longue au corsage élégamment orné de gupure blanche, et dont la jupe est allongée d'une traine à l'arrière. Elle est offerte en blanc, dans un tissu 100% Silista, en tailles 4 à 18.

250,00

### Chapeau

Pour accompagner la robe en beauté, voici un chapeau garni de filé, de fleurs et de gupure, le tout de couleur blanche.

70,00



## CONCOURS de la Mariée

se terminant le 2 juin 1979

Grand prix de **\$1,000** en achats de marchandises.

- Comment participer
- Femmes, lors de vos achats à notre Salon de la Mariée, 3e étage Mail St-Roch, demandez vos coupons de participation.
  - Parents et amis, multipliez les chances de gagner à la fin de votre choix, en inscrivant son nom ainsi que son adresse à l'arrière de toutes vos factures.
  - Déposez-les dans les boîtes placées à cet effet dans chacun de nos trois magasins.

Salon de la Mariée, 3e étage, Mail St-Roch.



LE **Syndicat** DE QUÉBEC

• Mail St-Roch • Place Laurier • Place Fleur de Lys



# 10 à 23%

## de rabais

### sur toutes nos fourrures à prix régulier...!

Venez admirer notre vaste choix de fourrures de toutes sortes: des modèles sport, de fantaisie, tout-aller ou pour de grandes occasions. Et tout cela, à des prix INCROYABLEMENT BAS, défiant toute compétition! Profitez de cette dernière vente de la saison pour donner un acompte de 20% sur le manteau que vous porterez l'hiver prochain et économisez dès maintenant.



## Confiez-nous l'entreposage de vos fourrures et soyez à l'abri de tout souci!

Le Syndicat de Québec vous offre une voûte toute neuve, dans son magasin du Mail St-Roch, aménagée pour recevoir plus de 8,000 manteaux.

Climatisation parfaite. Humidité contrôlée. Inspection très soignée. Système de fumigation contre les insectes. A l'épreuve du feu et du vol. Plan d'assurance disponible. Évaluation gratuite pour vos réparations.

Venez porter vous-mêmes vos manteaux de fourrures à l'un de nos 3 magasins et nous vous remettons un escompte de 10%, à la sortie de vos manteaux.

## TIRAGE

En entreposant vos fourrures, vous pouvez gagner un bon d'achat de \$200.00

Si vous demandez un nettoyage Marandizing lors de votre entreposage, vous pouvez gagner un bon d'achat de \$400.00

Aussi, tirage de 25 nettoyages gratuits au mois de juillet pour les clients de notre voûte.

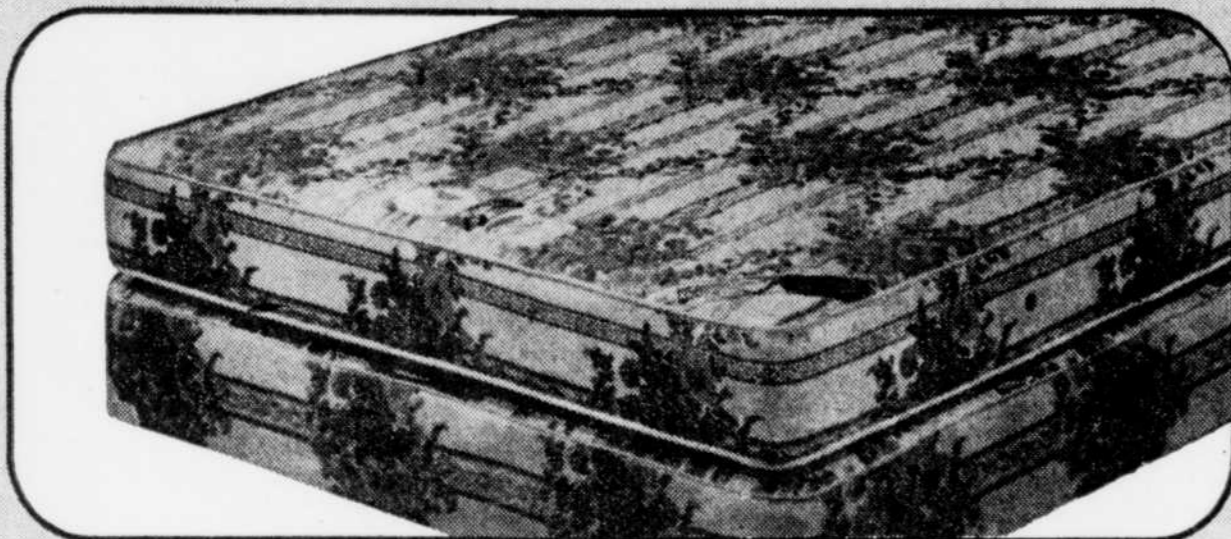
Fourrures, 6e étage, Mail St-Roch, Place Laurier, Place Fleur de Lys.



**Syndicat**  
DE QUÉBEC  
• Mail St-Roch • Place Laurier • Place Fleur de Lys

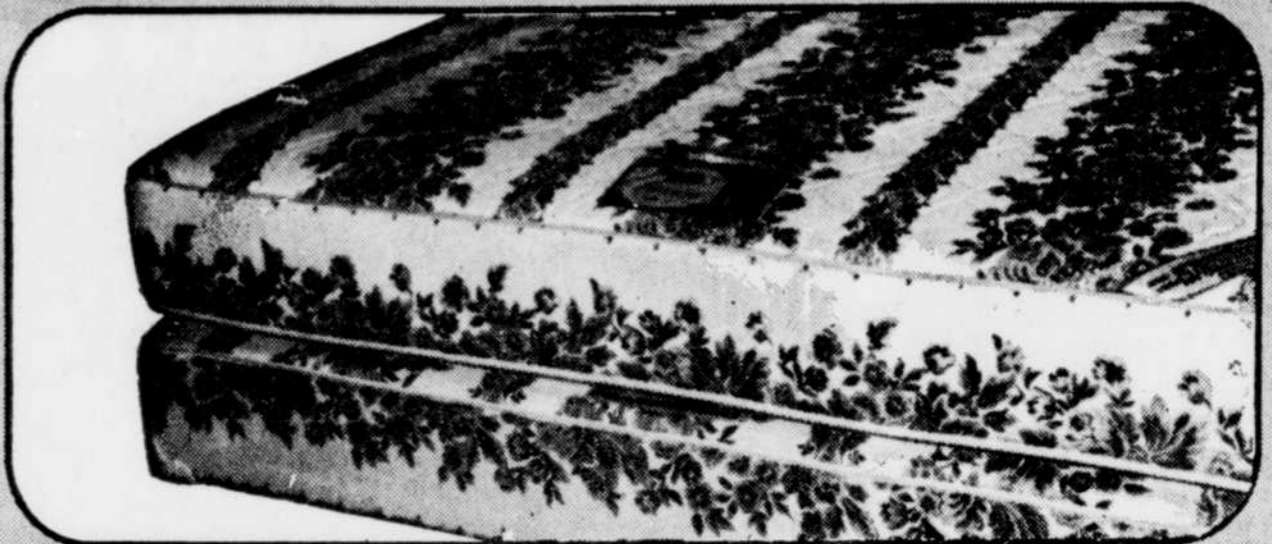
**ZODIAC SUPREME**

**20%** sur nos divans-lits convertibles ("Hide-Bed")  
de réduction choix de 4 modèles



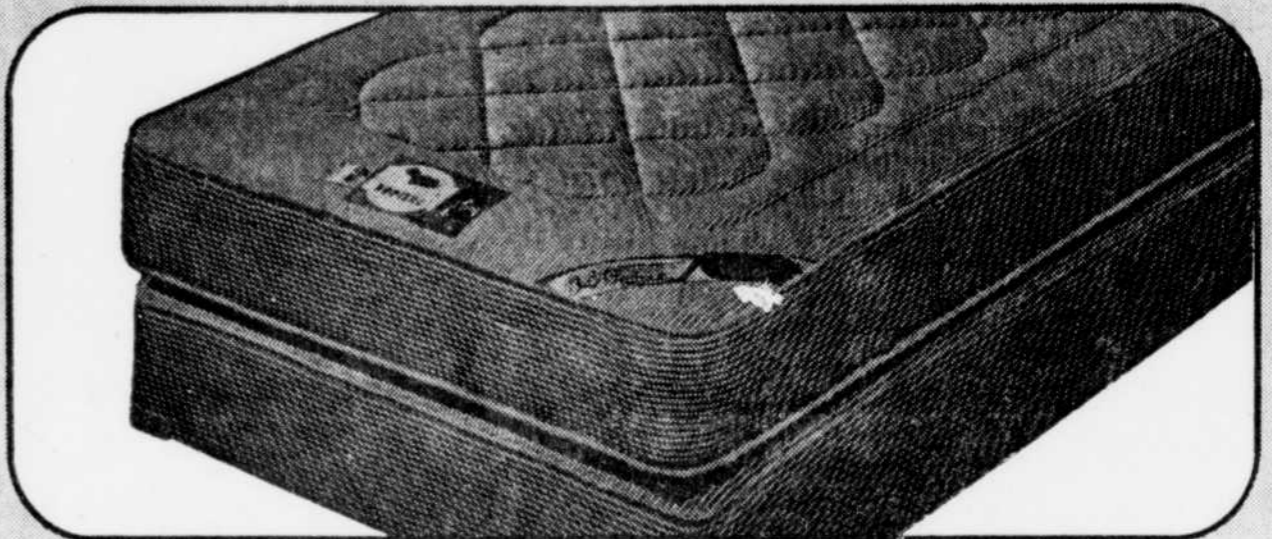
**Ensemble MERCURE**

Grandeur 99cm (39") Rég. 278.00	<b>Spécial 239.<sup>00</sup></b>	<b>Matelas seul</b>	Grandeur 99cm (39") Rég. 170.00	<b>Spécial 149.<sup>00</sup></b>
Grandeur 137.2cm (54") Rég. 318.00	<b>Spécial 279.<sup>00</sup></b>		Grandeur 137.2cm (54") Rég. 190.00	<b>Spécial 169.<sup>00</sup></b>



**Ensemble GIBRALTAR**

Grandeur 99cm (39") Rég. 338.00	<b>Spécial 299.<sup>00</sup></b>	<b>Matelas seul</b>	Grandeur 99cm (39") Rég. 200.00	<b>Spécial 175.<sup>00</sup></b>
Grandeur 137.2cm (54") Rég. 388.00	<b>Spécial 339.<sup>00</sup></b>		Grandeur 137.2cm (54") Rég. 230.00	<b>Spécial 199.<sup>00</sup></b>
Grandeur 152.4cm x 203.2cm (60" x 80") Rég. 468.00	<b>Spécial 409.<sup>00</sup></b>			



**Ensemble HOPITAL 840**

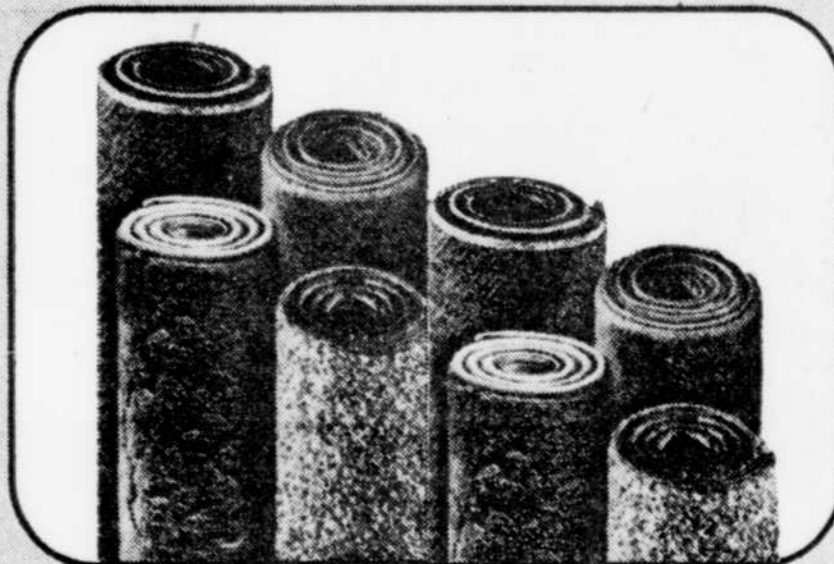
Grandeur 76.2cm (30") Rég. 218.00	<b>Spécial 189.<sup>00</sup></b>	<b>Matelas seul</b>	Grandeur 76.2cm (30") Rég. 118.00	<b>Spécial 99.<sup>00</sup></b>
Grandeur 91.5cm (36") Rég. 238.00	<b>Spécial 209.<sup>00</sup></b>		Grandeur 91.5cm (36") Rég. 130.00	<b>Spécial 109.<sup>00</sup></b>
Grandeur 99.0cm (39") Rég. 250.00	<b>Spécial 219.<sup>00</sup></b>		Grandeur 99cm (39") Rég. 138.00	<b>Spécial 119.<sup>00</sup></b>
Grandeur 122 cm (48") Rég. 278.00	<b>Spécial 239.<sup>00</sup></b>		Grandeur 122cm (48") Rég. 158.00	<b>Spécial 139.<sup>00</sup></b>
Grandeur 137.2cm (54") Rég. 278.00	<b>Spécial 239.<sup>00</sup></b>		Grandeur 137.2cm (54") Rég. 158.00	<b>Spécial 139.<sup>00</sup></b>



**Rideaux croisés TERGALUXE**

Offerts en blanc, champagne, or, brun ou bleu.

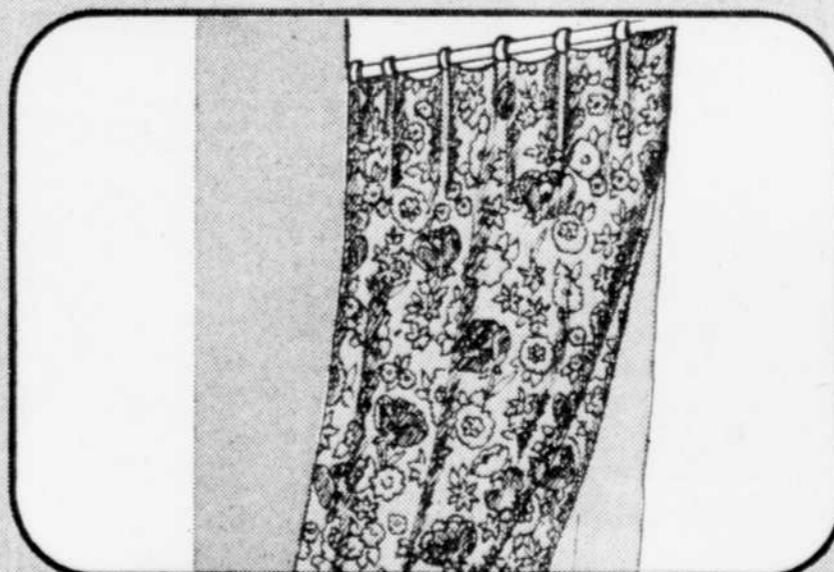
244cm x 160cm (96" x 63") pour une fenêtre de 64cm à 76cm (25" à 30"). Rég. 44.00	<b>Spécial 35.<sup>20</sup></b>	483cm x 160cm (190" x 63") pour une fenêtre de 102cm à 127cm (40" à 50"). Rég. 89.00	<b>Spécial 71.<sup>20</sup></b>
315cm x 206cm (124" x 81") pour une fenêtre de 76cm à 102 cm (30" à 40"). Rég. 58.00	<b>Spécial 46.<sup>40</sup></b>	483cm x 206cm (190" x 81") pour une fenêtre de 102cm à 127cm (40" à 50"). Rég. 100.00	<b>Spécial 80.<sup>00</sup></b>
		685cm x 206cm (270" x 81") pour une fenêtre de 152cm à 191cm (60" à 75"). Rég. 114.00	<b>Spécial 91.<sup>20</sup></b>



**Coupons de tapis**

Tapis de première qualité, de 12' de largeur et de longueurs variées entre 9' et 20'. Faits de 100% nylon ou 100% polyester Trevira, dans une variété de teintes. Quantité limitée dans chaque grandeur et couleur.

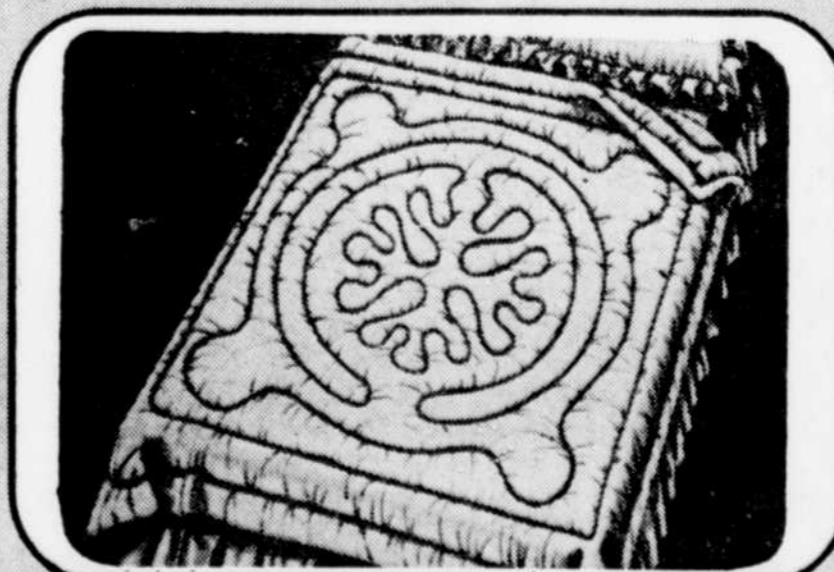
Rég. 14.50 v.c. à 16.50 v.c. **Spécial 9.<sup>00</sup> v.c.**  
Rég. 20.00 v.c. à 38.00 v.c. **Spécial 12.<sup>00</sup> v.c.**



**20%** de réduction

sur tous nos rideaux et ensembles de rideaux de douche

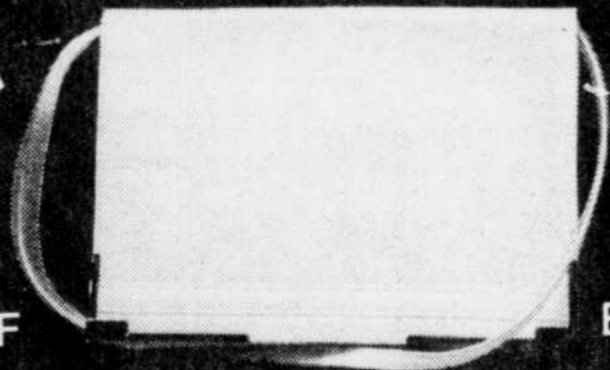
Rideaux et ensembles de rideaux de douche, en tissu ou en plastique, dans un choix de motifs et de couleurs variés.



**25%** de réduction

sur tous nos ensembles de douillette

Ensembles de douillettes pour lits simple, double ou reine. Choix varié de tissus, couleurs et motifs.



A Sac à main sport avec 2 courroies, 2 compartiments et une petite pochette à l'intérieur, ainsi qu'un autre compartiment à l'extérieur. En vinyle noir, marine, blanc, chameau ou blanc os. Style 2801. **28<sup>00</sup>**

B Sac classique avec 2 courroies, 2 compartiments et une pochette à l'intérieur se refermant par une fermeture éclair. Le devant du sac est garni de pigres. En vinyle noir, marine, blanc, chameau, blanc os ou noir luisant. Style 2501. **25<sup>00</sup>**

C Sac classique avec une courroie longue détachable, 3 compartiments et une petite pochette, le tout se refermant par une fermeture éclair. En vinyle noir, sable, blanc os, chameau ou noir luisant. Style 2093. **20<sup>00</sup>**

D Sac disco avec un grand compartiment et une grande pochette, se repliant pour former un joli sous-bras. En vinyle noir, marine, sable, blanc os, chameau ou moka. Style 1913. **19<sup>00</sup>**

E Sac classique avec 2 compartiments et une pochette à l'intérieur, ainsi qu'un rabat à bouton pression. En vinyle ou similicuir Classico, noir, marine, blanc, blanc os, chameau, moka ou noir luisant. Style 2213. **22<sup>00</sup>**

F Sac avec poignée de corne, un compartiment et une petite pochette à l'intérieur, le tout fermé par une fermeture éclair. En vinyle ou similicuir Classico noir, marine, rouge, blanc, chameau ou noir luisant. Style 1803. **18<sup>00</sup>**

Sacs à main, rez-de-chaussée,  
Mail St-Roch, Place Laurier, Place Fleur de Lys.

**Syndicat**  
DE QUÉBEC  
• MAIL ST-ROCH • PLACE LAURIER • PLACE FLEUR DE LYS